J.A. – SION – 6e année – No 292

Mardi 18 décembre 1973

NF

Téléphone (027) 2 31 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone (027) 3 71 11
Le numéro 50 centimes

NF Flash

Lire pages
- 2, 31 Nouvelles suisses
- 9 Finances
- 11, 12, 13, 15 Sports
- 16, 17, 21, 23, 25, 27, 28 Le Valais sous la loupe
- 29 Avis mortuaires
- 30 Valais dernières
- 32 Dernières dépêches

Emetteurs TV

Du nouveau dans le Chablais

Voir en page 30

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Piero Gros victorieux au slalom spécial de la CM à Vipiteno

Pour le jeune Italien de 19 ans, Piero Gros, le slalom spécial comptant pour la coupe du monde aura été une heureuse surprise, lui permettant de fêter pour l'équipe d'Italie sa première victoire de la saison. Rappelons qu'il fut vainqueur l'année dernière su slalom géant de Val-d'Isère et termina quatrième du classement « coupe du monde » de cette discipline. *(Voir en page 11).*

Photo Heitmann.

SCÈNE D'ODIEUSE SAUVAGERIE A L'AÉROPORT DE ROME

Des Palestiniens tuent trente innocents et emmènent des otages

ROME. – Hier l'aéroport de Rome a été le théâtre d'une odieuse tuerie et d'enlèvement d'otages.

Des fedayine sont arrivés par un vol Iberia en provenance de Madrid. Une fois à l'aéroport de Fiumicino, les cinq hommes se sont dirigés vers la salle de transit dans l'aile ouest de l'aérogare.

Au moment où ils sont arrivés devant les appareils détecteurs de métaux (metal controls) ils se sont divisés en deux groupes. Deux Palestiniens ont sorti des mitraillettes, et ont commencé à tirer « comme des fous » dans la salle de transit, sans blesser personne toutefois. Les deux hommes, tout en continuant à tirer au hasard, ont rejoint l'escalier onze pour gagner la piste où était stationné le Boeing de la Pan-American. L'un d'eux a lancé une grenade par la porte de devant, l'autre par l'ouverture de derrière.

Dans le même temps, les trois autres fedayine munis eux aussi de mitraillettes, ont pris en otage six policiers du service de sécurité de l'aérogare. Ils se sont dirigés vers l'escalier treize pour gagner le Boeing de la Lufthansa en partance pour Munich. Les trois fedayine et leurs six otages sont montés à l'intérieur du Boeing, et ont fermé les portes.

Peu après, les deux autres Palestiniens qui avaient lancé les grenades contre l'avion de la Panam ont rejoint leurs compagnons en courant à travers les pistes. La porte du Boeing de la Lufthansa s'ouvrait alors et le commandant de bord et un ouvrier descendaient accompagnés d'un des trois fedayine montés à bord. Les deux autres tenant en respect les dix-huit ou vint personnes installées dans l'appareil. Il s'agissait d'employés et d'ouvriers de l'aéroport qui, affolés par la fusillade, s'étaient réfugiés dans l'avion de la Lufthansa.

Le commandant et l'ouvrier avaient dû oter à demi leurs vestes, qui entravaient ainsi leurs mouvements. Ils devaient effectuer un contrôle à terre. L'ouvrier tenta alors de s'enfuir. Il a été abattu d'un coup de feu dans la nuque.

L'avion a décollé ensuite, emmenant en Grèce les otages.

En page 7 les informations de notre correspondant à Rome Georges Huber

IMPARDONNABLES

Une scène d'odieuse sauvagerie vient de replonger le monde dans un climat de tristesse et d'indignation. Trente personnes ont été assassinées par des Palestiniens. Pourquoi ? Que va leur apporter cette nouvelle preuve de haine féroce, inhumaine, bestiale ? Rien, et c'est ce qui est le plus navrant. Trente innocents ont été tués pour rien !

Nous en sommes au seizième détournement d'avion par des Palestiniens depuis le 22 juillet 1968 : aucune mesure sérieuse n'a encore été prise pour empêcher les assassins patentés de venir chez nous semer la mort. Depuis plusieurs années les fedayin nous disent : « Nous viendrons vous tuer », et nous ne faisons rien ! Nous continuons à marcher à leur chantage, comme les autorités grecques semblent devoir le faire, libérant les deux responsables arabes d'un attentat qui a coûté la vie à cinq personnes. Pourtant il était possible de renverser le chantage ! Pourquoi n'a-t-on pas menacé de fusiller immédiatement les deux assassins si les otages n'étaient pas relâchés ? Pourquoi ne peut-on pas condamner à mort tous les tueurs de l'air ? A cause de nos lois humanitaires, sans doute !... Il semble qu'eux n'en font pas grand cas !

Les mots sont trop faibles pour dire notre indignation, la haine que nous retournons à ces lâches assassins, l'écœurement que nous inspirent leurs actes dégradants.

Les agences de presse traitent cette ignominie comme un acte de guerre, aucun commentateur de radio ou de télévision ne s'est indigné, le gouvernement du Maroc n'a pas encore versé une goutte d'encre à la mémoire de deux de ses ministres assassinés. Personne n'a flétri ces meurtres infâmes. Au contraire, nous avons même reçu une rétrospective des plus «sensationnels» (sic) détournements d'avions opérés par des Palestiniens. Demain nous ne comprendrons pas que des jeunes déséquilibrés suivent l'exemple grave et

pf

Suite page 7

Le Conseil fédéral a fixé les prix agricoles pour 1974

Hausse du revenu paysan de 7 % mais est-ce suffisant ?

BERNE. – Le Conseil fédéral a pris position face aux revendications paysannes en matière de prix et fixé le montant des hausses qui frapperont, dès le 1er janvier prochain le bétail de boucherie, les produits agricoles et le lait. Simultanément, le gouvernement a approuvé la révision de l'ordonnance générale sur l'agriculture, qui va permettre une amélioration de la rétribution agricole de 7 % environ. Telles sont les nouvelles annoncées lundi après-midi, au Palais fédéral, lors d'une conférence de presse donnée par le conseiller fédéral Brugger.

S'agissant des adaptations de prix, les décisions gouvernementales a-t-on appris lors de la conférence de presse, accroîtront finalement le revenu global de l'agriculture de 230 à 240 millions de francs. Néanmoins, l'amélioration effective pour 1974 sera nettement inférieure, la majoration des prix indicatifs du bétail de boucherie étant déjà partiellement réalisée sur le marché. Pour la même raison, la hausse de l'indice national des prix à la consommation ne devrait pas être supérieure à 0,5 % et elle se produira aussi de manière progressive. Lorsque les mesures prévues auront déployé tous leurs effets, elles entraîneront des dépenses annuelles supplémentaires de 50 à 60 millions de francs pour la Confédération (dont un tiers environ pour la production végétale et deux tiers pour l'économie laitière).

En ce qui concerne la révision de l'ordonnance générale sur l'agriculture, a dit le chef du Département de l'économie publique, le Conseil fédéral en appréciant la situation à la lumière des nouvelles dispositions, a constaté que les conditions actuelles ne permettaient pas au revenu paysan d'évoluer favorablement, étant donné que le renchérissement des agents de production reste considérable et, surtout, que les salaires du reste de l'économie pris en considération pour la comparaison des revenus marquent toujours une nette tendance à la hausse.

L'Exécutif a donc jugé justifiées des améliorations de prix sans lesquelles l'agriculture ne serait pas à même de suivre la progression des revenus dans les autres groupes professionnels. Malgré leurs effets négatifs du point de vue de la politique conjoncturelle, le gouvernement estime que les mesures prises sont raisonnables, si l'on considère qu'une agriculture efficace et un degré approprié d'auto-approvisionnement sont dans l'intérêt du pays.

Suite et commentaire en page 31

Grande première littéraire à Lausanne

Les membres du Goncourt étaient là pour Jacques Chessex

Grande première, hier, dans les studios de la Sallaz à Lausanne : les membres du jury du Prix Goncourt se sont déplacés dans un pays étranger pour remettre leur cadeau au lauréat, Jacques Chessex.

Parmi l'assistance, on notait la présence de plusieurs personnalités dont notamment l'ambassadeur de France en Suisse, M. Bernard Dufournier, et le syndic de Lausanne, M. Georges-André Chevallaz, élu conseiller fédéral le 5 décembre dernier.

M. Hervé Bazin, accompagné de Françoise Mallet-Joris, Armand Lanoux, Pierre Sabatier et Emmanuel Roblès, entouraient le Vaudois Chessex. L'auteur du « Cri de la chouette » remit alors le chèque... de 50 francs français à ce Suisse qui vient de conquérir une palme littéraire des plus enviées.

Ecouter Hervé Bazin relève de l'extase. L'homme sait de quoi il parle, et chaque mot a un impact particulier. Le célèbre écrivain de l'Hexagone a expliqué pourquoi les « Goncourt » s'étaient « déplacés ». Il s'agit pour Bazin d'un geste symbolique avant tout. Le moment n'est plus de considérer la France comme un antre fermé, mais bien d'ouvrir et d'élargir les horizons.

N'être plus prisonnier d'un parisia-

Suite page 31

Les académiciens parisiens se sont déplacés à Lausanne pour remettre le prix Goncourt à Jacques Chessex. Nous reconnaissons de gauche à droite Armand Lanoux et Françoise Mallet-Joris, M. Bernard Dufournier, ambassadeur de France en Suisse et le lauréat. *(Photo NF)*

PROJET DE REVISION DE LA LCR

Pour améliorer la formation des conducteurs

BERNE. – La révision de la loi fédérale sur la circulation routière, dont le Conseil fédéral a rendu public le projet lundi matin, vise notamment à améliorer la formation des conducteurs. Elle comporte également diverses mesures de nature administrative, des modifications de règles de la circulation et des règles touchant la responsabilité civile. Les dispositions sur l'assurance et les dispositions pénales de la loi font également l'objet de retouches. Enfin, dans son message le gouvernement demande encore qu'aux termes du texte légal, l'ordonnance sur les chauffeurs soit déclarée applicable aux conducteurs professionnels suisses qui circulent à l'étranger, l'Exécutif étant habilité, d'une manière générale, à limiter les transports étrangers en Suisse, que ce soit par la voie d'accords internationaux ou indépendamment de tels accords.

Les mesures proposées en vue d'améliorer la formation des conducteurs consistent à exiger des personnes accompagnant les élèves qu'elles possèdent le permis de conduire depuis au moins quatre ans, et à obliger les élèves conducteurs à confier une partie au moins de leur formation à un moniteur de conduite (obligation partielle de fréquenter une école de conduite). C'est au Conseil fédéral, indique le message, qu'il convient de donner la compétence de régler non seulement les modalités de cette obligation, mais aussi les questions relatives à la formation de l'élève en matière de premiers secours aux blessés, ainsi qu'à la formation complémentaire des conducteurs de véhicules.

En accordant aux médecins le droit d'annoncer les conducteurs inaptes à l'autorité de surveillance des médecins ou à l'autorité compétente pour délivrer ou retirer les permis de conduire on parviendra à éliminer plus efficacement du trafic routier les conducteurs inaptes du point de vue médical.

Cette disposition nouvelle, qui figure également dans le chapitre de la loi sur les véhicules et les conducteurs, crée un droit pour le médecin, mais ne lui impose pas une obligation. C'est au législateur qu'il appartient de fixer les limites du secret médical, observe le message à ce sujet. L'assouplissement proposé est approuvé sans réserve non seulement par l'organisation des médecins suisses, mais encore par la commission permanente de la circulation routière.

Selon le projet de révision, l'usage d'un véhicule automobile pour commettre des délits ainsi que la conduite d'une bicyclette en étant pris de boisson entraîneront obligatoirement le retrait du permis de conduire ou l'interdiction de circuler. En outre, le moment à partir duquel court le délai déterminant pour qu'il y ait récidive est précisé par rappport au texte actuel de la loi. Par la même occasion, et par souci de concordance avec la loi fédérale du 20 décembre 1968 modifiant la loi d'organisation judiciaire, il conviendrait d'instituer un recours direct au Tribunal fédéral contre les décisions cantonales de dernière instance, et d'obliger les cantons à désigner une instance indépendante de l'administration comme autorité cantonale supérieure.

Les modifications apportées à des règles de circulation concernent les cyclistes et les cyclomotoristes, qui sont libérés de l'obligation de rester à leur place dans une file à l'arrêt. Selon les règles applicables à la circulation en files parallèles, ces conducteurs doivent pouvoir devancer par la droite les véhicules circulant dans la même direction. En outre, pour des raisons de sécurité du droit et d'égalité de traitement, il convient de donner au Conseil fédéral la compétence de transférer dans un texte d'ordonnance le taux d'alcoolémie actuellement fixé par le Tribunal fédéral.

En matière de responsabilité civile la solidarité de plusieurs personnes répondant d'un dommage a été définie plus clairement. Rien n'a été changé à la responsabilité causale du détenteur de véhicule automobile : toutefois, lorsque plusieurs détenteurs sont impliqués, c'est d'abord en proportion de leur faute qu'ils devraient supporter le dommage.

La loi, d'après le projet de révision, n'indiquera plus les montants minimums d'assurance et le Conseil fédéral aura la compétence de fixer désormais ces montants. En outre, la Confédération est déchargée de l'obligation de réparer les dommages causés par des véhicules utilisés sans droit : en revanche, la couverture par la Confédération pour les dommages causés par des véhicules inconnus ou non non assurés est étendue de manière à englober non seulement les dommages coporels mais encore les dégâts matériels.

En ce qui concerne les dispositions pénales,les modifications prévues apportent au juge plus de liberté dans la fixation de la peine frappant un conducteur qui a circulé en étant pris de boisson. En outre, la modification proposée permet au juge d'appliquer une échelle de peines plus équitable lorsqu'il doit punir le conducteur d'un véhicule non assuré. De plus, la loi contiendra une disposition pénale concernant le refus de présenter le permis. Le caractère de peine accessoire sera donné à la publication du jugement ordonnée contre les conducteurs qui ont manifesté un manque d'égards particulièrement répréhensible et contre les récidivistes de l'ivresse au volant. Enfin, le Conseil fédéral sera habilité à créer pour la circulation routière un registre central des peines et des mesures.

UN PREMIER PAS ?

Ainsi, à force d'être inlassablement ressassées, les évidences finissent toujours, d'une manière ou d'une autre, par faire leur chemin jusqu'aux autorités.

Ainsi, à force de s'entendre répéter qu'au lieu d'instaurer des limitations de vitesse il vaudrait mieux mettre de son côté le maximum d'atouts pour, dans la mesure du possible, améliorer la qualité des conducteurs, le Conseil fédéral a finalement réagi, admettant qu'il est grand temps d'entreprendre enfin quelque chose de sérieux dans ce domaine précis.

Cette prise de conscience représente un élément fort positif en ce qui concerne l'attitude générale de l'autorité vis-à-vis de la circulation routière. En revanche, et c'est malheureux, nos conseillers fédéraux semblent avoir voulu se cantonner délibérément dans ce qu'il est convenu d'appeler des demi-mesures. Car il est vraisemblable que les innovations annoncées lundi amélioreront la sécurité routière dans une proportion moindre qu'elles ne constitueront en quelque sorte de nouvelles tracasseries pour automobilistes.

On ne sait pas jusqu'à quel point, en effet, un accompagnant d'élève conducteur titulaire du permis de conduire depuis quatre ans doit être plus qualifié que celui qui ne le possède que depuis une année. Quant à la seconde idée du Conseil fédéral, consistant à rendre obligatoire le recours, au moins partiel, à un moniteur d'auto-école, elle semble présenter un déséquilibre certain entre l'intérêt de ces derniers et celui des élèves conducteurs. Une charge nouvelle, venant s'ajouter aux autres charges déjà lourdes frappant les automobilistes.

Peut-être le Conseil fédéral n'a-t-il pas passé à côté du problème, mais il n'a fait qu'en franchir le seuil. Aussi osons-nous espérer qu'il ne s'agit là que d'un premier pas vers une réglementation plus judicieuse en matière de formation des conducteurs. Il reste, c'est le moins que l'on puisse dire, fort à faire, tant que l'on persistera à lancer sur les routes des automobilistes qui ont obtenu leur permis de conduire simplement en effectuant quelques manœuvres de stationnement sous l'œil bienveillant d'un examinateur.

C'est sans doute sur cette base qu'il convient de repenser la formation des conducteurs, notamment en s'efforçant de faire correspondre l'examen pour l'obtention du permis de conduire à ce que le nouvel automobiliste devra connaître plus tard sur la route. Peut-être, en définitive un certain réalisme pourrait-il contribuer à la sécurité sur nos routes...

J.-P. R.

Les évêques suisses en audience chez Paul VI

Nous donnons ci-après le texte intégral du discours du pape aux évêques Suisses réunis à Rome, dans l'appartement de l'aumonier de la garde suisse pontificale, Mgr Paul Grichting, ancien curé de Naters, pour leur cent-quarante-deuxième conférence.

Sur la proposition du doyen de la conférence, soucieux de ménager les forces du pape, surchargé de travail, les neuf prélats furent reçus en audience collective, en famille pourrait-on presque dire, au lieu d'être accueillis l'un après l'autre en audience privée, selon la coutume. Leurs fauteuils étaient disposés en demi-cercle autour de celui de Paul VI.

L'entretien dura trente-cinq minutes. A la fin furent introduits les deux écclésiastiques qui avaient participé à la conférence de nos évêques : l'un, M. l'abbé Paul Werlen, Sion, comme secrétaire, l'autre, Mgr Alois Sustar, Coire, comme attaché de presse.

Paul VI s'exprima en français.

Frères très chers,

Nous vous disons d'abord notre joie de vous recevoir aujourd'hui, au cours de cette visite « ad limina apostolorum », pendant laquelle vous tenez la cent-quarante-deuxième réunion de l'épiscopat suisse.

Vous saluant cordialement tous et chacun, nous souhaitons une particulière bienvenue à Mgr Adam, évêque de Sion, auquel vous avez aussi confié la charge de président de votre conférence. Sans insister sur tous les sentiments qui nous animent, nous voulons simplement vous assurer, ses particulières, vous avez l'occasion de jouer pleinement et de manière adaptée le rôle magistériel immuable de l'évêque, celui d'enseigner et de sauvegarder dans toute sa pureté la foi reçue des apôtres, pour l'implanter au cœur des jeunes générations et stimuler une auhentique charité.

de notre correspondant à Rome Georges Huber

LES TRAVAUX DE LA CONFERENCE

Nous constatons avec satisfaction que les thèmes de votre réunion épiscopale actuelle correspondent à ces besoins, en vous-mêmes et, à travers vos personnes, tous ceux qui sont confiés à votre sollicitude pastorale, prêtres, religieuses, religieux et fidèles, de notre paternelle affection et de notre prière.

SAUVEGARDER LA FOI DANS TOUTE SA PURETE

Dans un monde profondément trouble et divisé, la tâche de tous s'avère difficile et cette difficulté même pourrait empêcher, parfois, de percevoir lessignes d'espérance et les progrès réalisés. Située au cœur de l'Europe, la Suisse se trouve avoir un rôle de contact, de jonction, entre des populations, des mentalités et des courants de pensée très divers. C'est son honneur d'avoir su intégrer pacifiquement cette diversité qui est source de richesse. Faut-il s'étonner, cependant, si certaines tensions sont parfois ressenties dans la vie de vos diocèses ? Mais nous savons combien vous tiennent à cœur l'unité du peuple de Dieu ainsi que sa fructueuse participation à l'effort de renouveau et de discernement qui s'impose. C'est dans cet esprit que vous avez entrepris le synode qui se déroule actuellement. Votre volonté d'écoute et votre sens pastoral ont déjà trouvé largement à s'y déployer. Dans cette attention concrète portée aux grands problèmes de notre temps tels qu'ils s'expriment dans vos églimettant au premier plan la recherche d'une annonce authentique de la foi, d'un approfondissement de l'esprit liturgique, d'un soutien de l'œuvre missionnaire, d'un engagement durable au service de la justice et de la paix. En fonction de ces buts, les problèmes des moyens de communication sociale retiennent votre attention, ainsi que le devoir qui incombe à tous ceux qui s'y adonnent – surtout s'ils se veulent vraiment catholiques – d'être toujours au service de la foi.

RENOUVEAU HUMAIN ET SPIRITUEL

L'année sainte, enfin, déjà commencée au niveau diocésain, et l'appel à la réconciliation qu'elle invite à faire retenir opportune importune, deviendra, grâce à une action pastorale persévérante et ordonnée, une occasion de renouveau humain et spirituel, dans la paix avec autrui et avec Dieu, source de tout bien.

Unissant notre prière à la votre pour que l'esprit saint anime l'œuvre entreprise et la conduise à bon terme. Nous vous assurons de notre confiance, vous qui avez reçu du Seigneur, avec nous, la charge de construire son église. Puisse-t-il vous prodiguer avec abondance sa lumière et sa force pour l'exercice de votre charge pastorale, avec notre affectueuse bénédiction apostolique.

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

SOLENNELLE PRESTATION DE SERMENT

Il est des conférences qui tombent à pic. Au centre de la crise énergétique actuelle, devant les difficultés croissantes, Etats, compagnies aériennes et passagers se demandent avec angoisse quelles sont les perspectives du transport aérien ? **C'est le sujet d'une brûlante actualité que l'Association suisse romande des journalistes de l'aéronautique et de l'astronautique, présidée par M. Couturier de Swissair, a discuté, sur l'invitation du chef des relations publiques de l'IATA M. Vandyk, représentant M. Hammarskjöld, directeur général.**

Alors que l'aviation civile connaissait un essor prodigieux et continu, la crise énergétique lui porte un coup extrêmement grave, car les transports aériens sont particulièrement vulnérables. Ils ne disposent d'aucune solution de rechange. Sans kérosène, les avions sont paralysés. Les dépenses en carburants représentent environ 35 % des frais directs d'exploitation. Au cours de ces derniers mois, on a constaté une augmentation moyenne de l'ordre de 52 % sur les prix pratiqués l'an passé. Face à la pénurie tout est à revoir sur les plans d'activité des compagnies, en tant que «service public», pour assurer le transport des personnes, des marchandises et de la poste. Les gouvernements devront veiller à une allocation équitable de carburant et faire preuve d'autorité pour empêcher des hausses de prix prohibitives. Quant au public il devra s'adapter aux circonstances et en subir les conséquences : réservation très à l'avance, retard sur l'horaire, ajustement des tarifs. Certes les répercussions seront fâcheuses pour le tourisme !

Mais l'Association du transport aérien international (IATA) qui groupe toutes les compagnies régulières au nombre de 108, sous le pavillon de 83 nations, n'a pas que ce souci majeur. Elle connaît des problèmes écologiques pour la protection de l'environnement. Les principaux sont le bruit et les fumées et les gaz. Le premier est le plus important. Les gouvernements imposent aujourd'hui des normes acoustiques à l'industrie aéronautique. Toute une série de mesures ont été prises et continuent à l'être. Il y va de l'existence même du transport aérien. Ses dirigeants en sont conscients. A la délicate fixation des tarifs s'ajoutent maintenant, avec le carburant et le bruit, des problèmes vitaux, qui doivent être résolus sans retard. L'IATA s'y emploie sans désemparer. Exposé transcendant d'intérêt dont il faut remercier MM. Vandyk et Couturier.

« L'ENGLISH OPERA GROUP »

Ce prestigieux ensemble qui dépend du célèbre Royal Opera House de Covent Garden, à Londres, est connu dans le monde entier. C'était sa première venue à Genève. Son spectacle *The turn of the screw (Le tour d'écrou)* est un opéra très particulier en deux actes et quinze brefs tableaux, du compositeur Benjamin Britten. Sa partition est d'une originalité exquise. La musique plaît par sa polytonalité suivant le texte et utilisant les voix avec une hardiesse d'expression qui enchante.

Il s'agit d'une étrange histoire de fantômes dans laquelle le réel et l'irréel s'enchaînent, comme les tableaux, par des interludes musicaux, d'un attachant intérêt. La direction musicale revient à Steuart Bedford un des meilleurs chefs d'orchestre anglais, qui dispose d'un ensemble de quinze solistes et de huit chanteurs dont l'illustre Peter Pears et un adolescent de 13 ans, absolument remarquable. Dans d'ingénieux et très britanniques décors de Sonnabend et d'exquis costumes de l'époque, la mise en scène de Graham apporte juste la touche de distinction et de grâce qui fait de ce spectacle inédit un des meilleurs que nous ayons applaudi à Genève.

LE PROCHAIN FESTIVAL DE LAUSANNE

Manuel Roth, directeur diligent, nous fait savoir en primeur pour les lecteurs du *Nouvelliste* que le Festival international de Lausanne 1974 comprendra comme de coutume, des opéras, des concerts, des récitals, du jazz et des ballets. **Le Dentsche Staatsoper de Berlin, l'Opéra de Sofia, l'Orchestre national de l'ORTF, les chœurs de l'Opéra de Belgrade, l'Orchestre Bach** de Munich, **l'Orchestre de la Suisse romande sous la direction de Sawallish, le Théâtre de pantomime et de danse de Wroclan,** en Pologne, **le Ballet-Théâtre contemporain de France, le London Dance Theatre, le Ballet du Théâtre d'Etat de Brno,** en Tchécoslovaquie et **le Harkness Ballet de New York** sont au programme. Comme on le constate l'édition de l'année prochaine s'annonce aussi brillante que les précédentes. Nous y reviendrons...

QUAND LA CLEMENCE SONNE...

Hier lundi, Genève était en fête, même si la gravité des événements donnait à la cérémonie dont nous allons parler une solennité particulière. Le nouveau Conseil d'Etat, élu récemment, prêtait serment devant le Grand Conseil, à la cathédrale. Les corps constitués, les pouvoirs publics, les députés aux Chambres fédérales, les autorités municipales, le corps des officiers et toute la population sont invités à entourer leurs magistrats, en ce moment solennel, puis à ouïr leurs porte-parole.

Il en était déjà ainsi sous l'ancien régime mais les quatre syndics étant désignés chaque année, la cérémonie dite de la remise « des bâtons », se déroulait uniquement devant le Petit Conseil. Sous le nouveau régime, le gouvernement était assermenté dans la salle du Conseil représentatif, ou salle des Deux-Cents. C'est en 1827 que l'on en revint à Saint-Pierre, l'affluence étant toujours plus grande et l'intérêt populaire plus aigu.

Tandis que les cloches sonnaient le cortège, parti de l'hôtel de ville, gagnait la cathédrale. Les cent députés au Grand Conseil remplissent l'église, alors que le Conseil d'Etat occupe le chœur. Après une exhortation a lieu l'appel nominal des députés et nous en arrivons au premier des deux discours, celui du président du Grand Conseil. Un jeu d'orgue et c'est la prestation de serment des membres du Conseil d'Etat. D'abord le président Gilbert Duboule, puis le vice-président André Chavanne, ensuite dans l'ordre de leur élection M. Willy Donzé, Jean Babel, Henri Schmitt, Jacques Vernet et Guy Fontanet. Chacun à son tour s'avance et d'une voix plus ou moins forte suivant l'émotion qui l'étreint, prononce soit « Je le jure » soit « Je le promets » ! Le président du Grand Conseil prend acte et la parole est donnée au président Duboule pour prononcer le grand discours dans lequel il définit l'action gouvernementale durant la prochaine législature. Les orgues entonnent le *lé-qué-lai-nô* qui est repris par toute l'assistance debout. La cérémonie terminée le cortège se reformera et gagnera l'hôtel de ville au milieu d'un grand concours de population. Par la suite une réception très courue aura lieu dans les vastes salles du musée d'art et d'histoire.

Nous allons donner les idées maitresses des deux discours. Le président du Grand Conseil M. Antoine Roy (lib) après avoir rendu hommage aux deux magistrats démissionnaires MM. Ruffieux et Picot, a résumé les travaux de la 47e législature qui prend fin. « *En 4 ans 34 projets de lois ont été votés pour faire face aux besoins nés du développement extraordinaire que connaît la collectivité genevoise. Il poursuit : les charges qui incombent à l'Etat deviennent de plus en plus lourdes et si l'équilibre budgétaire a pu être conservé grâce à des finances saines, il n'en demeure pas moins que certaines restrictions devront s'exercer pour éviter à l'avenir d'importants déficits. Ce qui aurait pour effet de provoquer une augmentation de la charge fiscale ou un endettement trop lourd.* »

Après avoir énuméré les réalisations mises sur pied M. Roy conclut : «*La nouvelle législature laisse présager des moments difficiles en raison des événements extérieurs, particulièrement de l'inflation qui n'est pas encore maîtrisée. Dès lors, nous devons nous montrer attentifs, afin qu'aucun secteur ne soit oublié et que l'expansion de notre canton se poursuive raisonnablement. C'est dans cet esprit qu'une démocratie telle que la nôtre peut conserver ses vertus et, ainsi que l'a écrit Georges Clémenceau : (La démocratie se doit d'être une création continue)* . »

Le discours-ministre du chef du nouveau gouvernement M. Gilbert Duboule (rad) a déconcerté l'auditoire. Il est certes très complet mais on a l'impression que les sept départements sont des dicastères sans relations entre eux. Chacun comporte un programme détaillé qui lui est propre. Il manque le fil conducteur, la pensée directrice, l'unité indispensable à l'autorité. L'orateur débute en ces termes : « *La politique que nous entendons suivre s'inscrit tout naturellement dans celle plus large que mène la Confédération. De ce fait, nous sommes liés de plus en plus à des impératifs économiques qui deviennent le lot de tous les pays qui ont connu depuis 25 ans un développement extraordinaire.*

A nous de savoir dans le cadre de nos compétences cantonales ordonner la vie genevoise dans un sens mesuré qui rencontre l'adhésion du plus grand nombre de nos concitoyens. »

Parlant de l'ordre public, M. Duboule déclare : « *La police, au service de l'ensemble de la population, a pour tâche essentielle de protéger nos concitoyens et de lutter contre la criminalité. L'effectif de la gendarmerie est insuffisant ; ce problème nous préoccupe particulièrement si l'on songe aux responsabilités diverses qui incombent à ce corps.* »

Parlant de la génération montante l'orateur s'écrie : « *Nous désirons faire confiance à la jeunesse certes inquiète face à un certain type de société, mais souvent lucide dans ses pressentiments, en éveillant son esprit de compréhension, de tolérance, et de solidarité qui doit exister entre les citoyens comme entre les peuples.* »

Et le président du Conseil d'Etat a conclu par ces mots : « *Désireux de promouvoir le bien commun dans un esprit d'ordre, de liberté, de justice, d'équilibre économique et écologique, nous gouvernons dans le seul souci de l'intérêt général. Puisse Genève poursuivre heureusement son destin !* »

Ainsi prit fin une grande manifestation civique que les Genevois ne vivent que tous les quatre ans.

Me Marcel W. Suès

Le professionnel s'étonne – le profane est ébahi !

imitation perles de culture japonaises

Ne se distingue pas d'un collier de perles véritables !
Chaque perle est nouée isolément comme dans un collier de perles véritables. Fermeture spéciale brevetée avec grosse perle. L'éclat nacré de ces perles épate même le meilleur connaisseur.
Dans le plus bel étui-cadeau.

Seulement Fr. 39.50 contre remboursement – sans risque. En cas de non-convenance, reprise dans les 8 jours et argent remboursé immédiatement. Bracelet 2 rangs assorti Fr. 25.50

GARANTIE
8 jours à l'examen
5 ans de garantie écrite sur la stabilité des perles

Coupon-réponse à envoyer à : **E. Gloor-Zwingli,** montres et bijoux, Zöpfli 1, 6000 Lucerne, tél. 041/23 52 40 Marquer d'une croix :

☐ collier 2 rangs 39.50 ☐ collier 1 rang 29.50
☐ bracelet 2 rangs 25.50 ☐ bracelet 1 rang 19.50

Adresse exacte : _____

A VENDRE, pour cause de départ à l'étranger, très bel ensemble

salon-salle à manger

de style Napoléon III d'époque, en acajou-noyer, comprenant 18 pièces : 1 buffet armoire, 1 table et 6 chaises rembourrées à médaillon, 1 argentier avec miroir, 1 canapé, 2 fauteuils, 1 bergère, 3 petites tables de salon assorties, 1 secrétaire, 1 grand miroir de style ainsi qu'une grande armoire ancienne en très beau noyer. Prix de l'ensemble : Fr. 16 000.–

S'adresser au 027/2 54 65 36–2024

Orchestre WHY

5 musiciens

encore à disposition pour tous vos bals de fin d'année

Tél. 027/8 12 85 – 8 14 94
36–35629

Affaires immobilières

Monthey, à vendre, à l'avenue du Crochetan 52, bâtiment L'Etrier, magnifiques appartements

2 appartements 3½ p.
Fr. 121 000.– chacun
2 appartements 2½ p.
Fr. 81 000.– chacun

Pour visiter, prière de s'adresser à M. Jean-Daniel Métrailler, administrateur de l'immeuble, avenue du Crochetan 52 à Monthey, tél. 025/4 11 31

Pour tous renseignements : Fiduciaire Bernard Payot, place Centrale 3, Martigny Tél. 026/2 27 97

36–35576

APPARTEMENTS
A LOUER
M. CLERC - Régisseur patenté
39, av. de la Gare - 1950 SION
Tél. 027 / 2 80 50 - 52

CHATEAUNEUF

En pleine nature ensoleillée
Vue et dégagement panoramique

3½ et 4½ pièces, tout confort, dans immeuble neuf. Sion-centre à 5 km par route. Gare Châteauneuf à 5 minutes à pied. 12 services autobus par jour.
Centre commercial, cafés-restaurants, école, église à proximité.
Place de parc.

PRIX INTERESSANTS : 3½ dès Fr. 350.–
4½ dès Fr. 460.– + charges

Disponibles à partir de décembre 1973

36–3809

VISITEZ ET GAGNEZ Fr. 1.000.–

en participant à notre loterie gratuite — tirage chaque mois — billet gratuit à tous visiteurs.

Pour tous vos achats de meubles

CRÉDIT 10000.–

JUSQU'A Fr. SANS CAUTION

de 30 mois, avec 30 % d'acompte seulement, sans intermédiaire bancaire, sans réserve de propriété sur demande, avec assurance crédit contre risques décès et invalidité totale — suspension des versements en cas de maladie, accidents, service militaire, naissance, etc. (selon dispositions jointes au contrat) — avec rachat de vos meubles usagés en paiement partiel sur tous vos achats ! ! !

VISITEZ
NOS VASTES EXPOSITIONS
2000 m2 DE MEUBLES A PARCOURIR
ou vous pouvez choisir chez vous

en nous adressant aujourd'hui encore ce bon, vous obtiendrez notre documentation gratuite. NS

Nom, prénom : _____

Rue, No : _____

Ville : _____

SALLE A MANGER complète 6 pièces dès Fr. 785.– ; à crédit Fr. 890.–, acpte Fr. 236.–	**22.–**
SALON avec canapé-lit dès Fr. 795.– ; à crédit Fr. 900.–, acpte Fr. 240.–	**22.–**
STUDIO-COLOR, 5 pièces dès Fr. 1225.– ; à crédit Fr. 1383.–, acpte Fr. 393.–	**33.–**
CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 1285.– ; à crédit Fr. 1443.–, acpte Fr. 393.–	**35.–**
SALON TRANSFORMABLE sur roulettes dès Fr. 1425.– ; à crédit Fr. 1600.–, acpte Fr. 430.–	**39.–**
PAROI-BIBLIOTHÈQUE 250 cm., noyer ou palissandre dès Fr. 1635.– ; à crédit Fr. 1845.–, acpte Fr. 495.–	**45.–**
CHAMBRE A COUCHER arm. haute, palissandre dès Fr. 1885.– ; à crédit Fr. 2130.–, acpte Fr. 570.–	**52.–**
SALON TV fauteuil relax dès Fr. 1995.– ; à crédit Fr. 2240.–, acpte Fr. 620.–	**54.–**
SALLE A MANGER teak ou palissandre dès Fr. 2015.– ; à crédit Fr. 2260.–, acpte Fr. 610.–	**55.–**
CHAMBRE A COUCHER Regency dès Fr. 2335.– ; à crédit Fr. 2633.–, acpte Fr. 713.–	**64.–**
SALLE A MANGER Château, chêne sculpté, 9 p. dès Fr. 2765.– ; à crédit Fr. 3115.–, acpte Fr. 835.–	**76.–**
PAROI-ÉLÉMENTS 4 m., avec lit mural 2 pers. dès Fr. 3785.– ; à crédit Fr. 4258.–, acpte Fr. 1138.–	**104.–**
APPARTEMENT COMPLET 2 chambres dès Fr. 2784.– ; à crédit Fr. 3134.–, acpte Fr. 854.–	**76.–**
APPARTEMENT COMPLET 3 chambres dès Fr. 3685.– ; à crédit Fr. 4140.–, acpte Fr. 1200.–	**98.–**
APPARTEMENT COMPLET TOP 73 3 chambres dès Fr. 6985.– ; à crédit Fr. 7843.–, acpte Fr. 2113.–	**191.–**

Avec chaque mobilier complet, vous recevrez gratuitement **LA CUISINE**

Galeries du Meuble Monthey S.A.

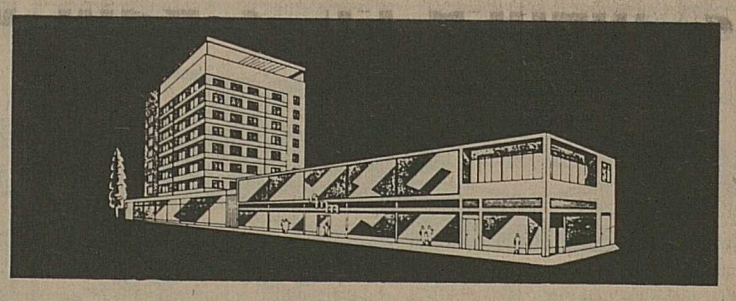

NOUVELLE DIRECTION : A. TINGUELY AMEUBLEMENTS AV. DE LA GARE 65 — Tél. (025) 4 16 86

Le numéro gagnant à notre loterie mensuelle pour le mois de nov, : No 10511

Votre Spécialiste en Montres + Bijouterie

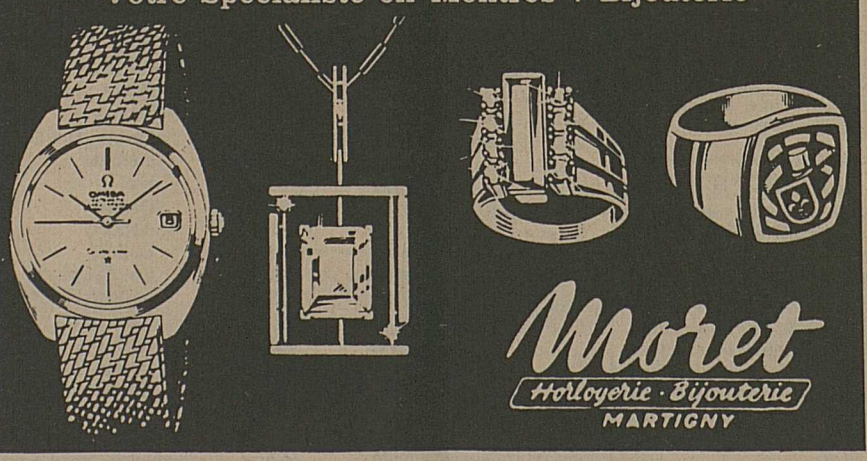

Moret
Horlogerie · Bijouterie
MARTIGNY

Garage FERROTON monobloc et transportable

- Préfabriqué et coulé en béton armé d'une seule pièce, poids: 10 tonnes
- Posé chez vous en 30 min.
- Entièrement fini avec fond, porte, crépissage, peintures, étanchéité et écoulements
- Aspect élégant, pas d'entretien
- Prix avantageux

TECNORM SA 10 route de Signy 1260 NYON Téléphone 022 - 61 42 67

Représentation pour le Valais :
Michaud Francis, Riddes, tél. 027/8 77 04

BULLETIN D'ABONNEMENT

au **Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais**

Avec ce bon vous recevrez gratuitement le journal pendant le mois de décembre

Prix de l'abonnement pour 1 an : Fr. 80.–

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- **chaque matin le tour du monde en raccourci**
- **la vie valaisanne sous la loupe**
- **le programme complet des sports**
- **un reflet en couleurs de toutes les régions du canton**

Le soussigné souscrit un abonnement au «NF» dès ce jour, et pour la durée de 13 mois, au prix spécial de

Fr. 80.–

(le mois de décembre est gratuit)

Nom : _____

Prénom : _____

Fils (fille) de : _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais », 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite.

Sierre

Pharmacie de service. – Pharmacie Burgener, tél. 5 11 29.
Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé à l'hôpital ou à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. – Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, tél. 5 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. – Appeler le 11.
Ambulance. – SAT, tél. 5 63 63.
Dépannage de service. – Jour et nuit. 13 Etoiles, tél. 5 02 72.
Pompes funèbres. – Amoos Jean, tél. 5 10 16. Eggs et Fils, tél. 5 19 73.
Groupe AA. – Réunion tous les mardis à 20 h. 30, au café National. Tél. 5 11 80.
Grône. Samaritains. – Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 4 24 44.

Sion

Médecin. – appeler le N° 11.
Pharmacie de service. – Pharmacie Duc, tél. 2 18 64.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. – Appeler le 11
Hôpital de Sion. – Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaires des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures, tél. 3 71 71.
Ambulance. – Police municipale de Sion, téléphone 3 71 91.
Pompes funèbres. – Barras S.A., tél. 2 12 17. Erwin Naefen et Vuissoz, 2 66 41, 2 16 88 ; Max Perruchoud, 2 16 99, 5 03 02, 5 18 46. Sédunoises, 2 28 18. Vœffray, 2 28 30.
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires : téléphone 027/2 11 58, Mme G. Fumeaux, av. Pratifori 29.
Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 2 33 33.
Service de dépannage du 0,8 ‰. – Nouveaux numéros : 027/9 23 63 et 22 38 59.
Maternité de la pouponnière. – Visites tous les jours de 10 à 12 h., 13 à 16 h., 18 à 20 h., tél. 2 15 66.
Baby-sitters. - Tél. 2 38 20 (12 à 14 heures) ; 2 42 03 (matin) ; 2 93 63 (repas).
Service de piquet. – (Union professionnelle de l'automobile).
De nuit. – Garage Valaisan, tél. 2 12 71.
A.A. (Alcooliques anonymes). – Réunion le mardi à 20 h. 30, rue de Lausanne N° 27.
Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 à 16 h., au rez-de-chaussée de l'Ecole protestante, N° de tél. 2 49 21.
Bibliothèque. – Bibliothèque place de la Cathédrale, ouverture le mardi et le vendredi de 15 h. 30 à 18 h. 30.
Galerie Carrefour des Arts. – Expositions jusqu'au 22 décembre, Jean Roll et Di Decarli, peintres. Ouverture : 14 h. 30 à 18 h. 30 ; vendredi : le soir, de 20 heures à 21 h. 30. Fermé dimanche et lundi.
Patinoire. – 8 h. 30 - 11 h. 30, public ; 14 h.-16 h. 30, public ; 20 h. 30-22 h., Curling-Club

Martigny

Pharmacie de service. – Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.
Médecin de garde. – Dr Petite, tél. 2 56 20.
Hôpital. – Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 à 20 h. ; privées, de 13 h. 30 à 20 h.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. – Appeler le 11
Ambulance officielle. – Tél. 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.
Dépannage. – Carrosserie Pellissier-Favre, tél. 2 23 44 privé, 2 12 27 atelier.
Pompes funèbres. – R. Gay-Balmaz, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02 – Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. groupe Martigny « Le Carillon ». – SOS d'urgence : tél. 2 11 55, 5 44 61. – Réunion, vendredi à 20 h. 30.
Groupe A.A. « Octodure » . – Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 026/5 46 84 et 026/2 12 64.
Patinoire. – 8 heures, écoles ; 17 heures, novices HCM ; 18 h. 30, Charrat ; 20 h. 30, HCM 1re équipe.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, téléphone 3 62 17.
Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, téléphone 3 62 12.
Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, téléphone 3 66 85.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. – Appeler le 11
Pompes funèbres. – Albert Dirac, 3 62 19 ; François Dirac 3 65 14 ; Claudine Es-Borrat, 3 70 70.

Monthey

Pharmacie de service. – Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 40.
Médecin. – Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, téléphone 4 11 92.
Samaritains. – Matériel de secours, téléphone 4 23 30.
Ambulance. – Téléphone 4 20 22.
Hôpital. – Heures de visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 h. ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 h.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. – Appeler le 11
Pompe, funèbres. – Maurice Clerc, 4 20 22 ; J.-L. Marmillod, 4 22 04 ; Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. – Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Viège

Pharmacie de service et ambulance. – Appeler le numéro 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. – Appeler le 11

Brigue

Pharmacie de service et médecin de service. – Appeler le 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. – Appeler le 11
Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrigger, tél. 3 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS. – Victor Kronig, Glis, tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. – Garage Moderne, tél. 3 12 81.

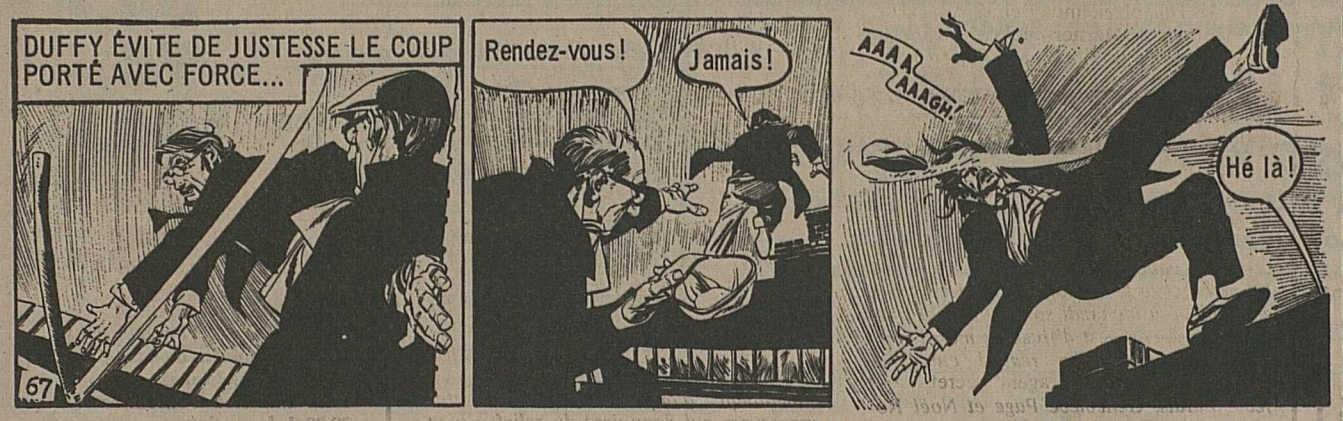

Les aquanautes ▼

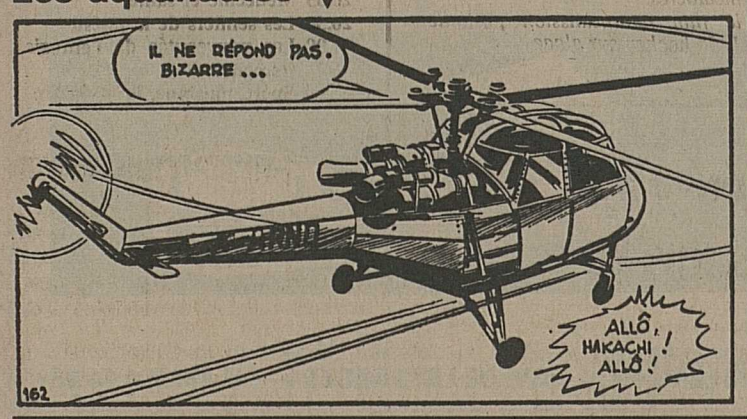

L'agence «UNA» enquête ▲

AUJOURD'HUI madame

Quand un homme a quelque chose à dire la difficulté n'est pas de lui faire dire, mais de l'empêcher de le dire trop souvent. B. Shaw

UN MENU :
Carottes crues
Morue, pommes de terre en robe des champs
Fromage
Tarte aux prunes

LE PLAT DU JOUR :
Morue à la crème

Mettez la morue dans une casserole. Couvrez d'eau froide. Faites chauffer doucement jusqu'à ce que l'eau frémisse. Retirez aussitôt du feu. Laissez la morue dans l'eau pendant trois minutes, puis égouttez-la.

Faites cuire des pommes de terre en robe des champs, 1 kilo, lorsqu'elles sont cuites, épluchez-les et coupez-les en tranches épaisses. Gardez-les au chaud.

Effeuillez la morue, mélangez-là aux pommes de terre, mais sans trop remuer, et à l'ail pilé. Salez, poivrez, puis étalez ce mélange dans un grand plat à gratin.

D'autre part, faites chauffer au bain-marie un demi-litre de lait et 250 g de crème, ajoutez deux jaunes d'œuf et faites épaissir pendant dix minutes en remuant.

Nappez la morue et les pommes de terre de cette sauce, passez à four très chaud cinq à dix minutes et servez.

DIETETIQUE :

La morue est très riche en vitamines : 100 g : 175 calories.

Conseillée : elle est nourrissante et facile à digérer à condition d'être fraîche et préparée au court-bouillon, sous cette forme elle mériterait de figurer plus souvent dans les menus.

LES PLANTES :
Les légumes au service de votre santé et de votre beauté :

La carotte est le légume anti-engelure par excellence, parce qu'il est le plus riche en vitamine A (cette même vitamine qui fait la vertu de l'huile de foie de morue). Or les expériences de laboratoire ont prouvé que c'est en grande partie la carence en vitamine A qui provoque l'engelure.

Si vous n'avez pas eu le temps d'agir préventivement et si l'engelure a déjà gagné la partie, consommez tout de même de la carotte, cela reconstituera votre stock en vitamine A.

L'oignon : si vous n'êtes pas allergique à son odeur et si vous n'avez pas la larme facile, c'est à l'oignon qu'il faut traiter vos mains attaquées par les boursouflures.

Pilez un oignon de taille moyenne, recueillez-en le jus et appliquez-le en compresse, à même la zone d'engelure.

Gardez ces compresses deux nuits consécutives, en prenant soin de ne pas comprimer le membre malade. Dans 80 % des cas l'engelure ne résistera pas plus de 48 heures.

VOTRE BEAUTE :
Voici quelques conseils très simples de maquillage :

La poudre compacte :

Un nez qui brille... ce n'est pas très joli, avec une poudre compacte, faites une retouche rapide, vous retrouverez à la seconde ce velouté qui vous va si bien. Et votre visage tout le long du jour conservera la fraîcheur matinale de son maquillage.

Le rose à joues :

Ce fard se met après la poudre sur les pommettes, il vous donnera naturellement bonne mine, il s'applique à l'aide d'un pinceau, en petites touches légères que vous estomperez en hauteur ou en largeur suivant la forme de votre visage.

Le crayon à sourcils :

Il vous permet d'accentuer la courbe choisie par vous et qui convient le mieux à votre visage. Brossez d'abord les sourcils dans tous les sens afin de faire disparaître toute trace de poudre ou de fond de teint. Choisissez un crayon de la couleur de vos sourcils. Dessinez d'abord la ligne souhaitée et ensuite « remplissez » par de petits traits légers.

VARIETES :

Cent à l'heure... c'est la cadence de la natalité française, 2410 bébés par jour, un peu plus d'un enfant et demi à la minute.

L'amour c'est...

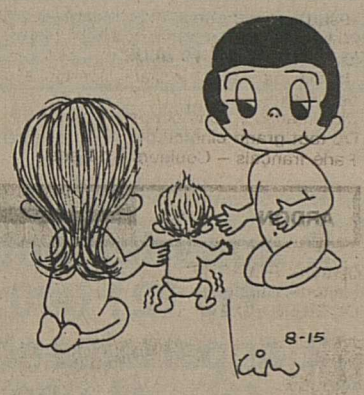

... surveiller ensemble les premiers pas de bébé.

TM Reg. U.S. Pat. Off.—All rights reserved
© 1973 by Los Angeles Times

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : irrégulière.
Les écarts dans les deux sens sont modérés.
FRANCFORT : raffermie.
Pour cette première séance de la semaine, la cote enregistre des hausses de un à trois points.
AMSTERDAM : faible.
La cote termine à un nouveau plus bas de l'année.
BRUXELLES : affaiblie.
Les déchets sont peu importants.
MILAN : irrégulière.
Dans des transactions assez actives on note une légère prédominance de moins-values.
VIENNE : soutenue.
LONDRES : raffermie.
Bien que les investisseurs restent très prudents, on enregistre une amélioration de la tendance.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	152
dont traités	72
en hausse	17
en baisse	39
inchangés	16

Tendances

Bancaires	plus faibles
financières	plus faibles
assurances	plus faibles
industrielles	plus faibles

L'ambiance qui caractérise la période qui précède les fêtes de Noël, n'influence pas du tout la bourse actuellement. Au lieu de rencontrer des investisseurs qui passent des ordres d'achat, ce sont plutôt les ordres de vente qui sont les plus nombreux et qui provoquent une pression sur les cours. Aujourd'hui, ce sont les cours des bancaires, chimiques et les assurances qui ont le plus souffert. Les financières sont par contre assez résistantes, les industrielles arrivent juste à se maintenir aux cours de vendredi.

Dans le secteur des étrangères, les certificats américains sont échangés en dessous de la parité. Les hollandaises et les allemandes sont bien soutenues à l'exception toutefois de la Unilever qui est plus faible. Les anglaises ont eu de la peine à se distancer de leur cours le plus bas de l'année. Les aurifères, malgré la fermeté du cours de l'or, se sont légèrement repliées.

Les obligations suisses et étrangères cotées en Suisse sont à peine soutenues.

Changes – Billets

France	67.—	69.50
Angleterre	7.25	7.55
USA	3.14	3.22
Belgique	7.80	8.15
Hollande	112.50	115.—
Italie	45.50	48.50
Allemagne	119.50	122.—
Autriche	16.20	16.70
Espagne	5.45	5.70
Grèce	10.25	11.50
Canada	3.13	3.23

Prix de l'or

Lingot	10 850.—	11 025.—
Plaquettes (100 g)	1 085.—	1 125.—
Vreneli	104.—	112.—
Napoléon	90.—	98.—
Souverain (Elisabeth)	100.—	108.—
20 dollars or	550.—	600.—

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co, Overseas S.A., Genève.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	14.12.73	17.12.73
Viège-Zermatt	122 D	125 D
Gornergratbahn	790 D	780
Swissair port.	510	512
Swissair nom.	492	495
UBS	3500	3330
SBS	3150	3100
Crédit suisse	3000	3000
BPS	1920	1920
Elektro-Watt	2950	2950
Holderbank port.	410	410
Interfood port.	5100	5050
Motor-Columbus	1395	1390
Globus nom.	3150	3200
Réassurances	2120	2110
Winterthur-Ass.	1870	1830
Zurich-Ass.	8250	8250 D
Brown Boveri	920	910
Juvena nom.	1940	1920
Ciba-Geigy port.	1505	1460
Ciba-Geigy nom.	800	780
Fischer port.	850	850
Jelmoli	1050	1050
Hero	3750 D	3800
Landis & Gyr	1180	1190
Lonza	1530	1590
Losinger	1000 D	1050 D
Nestlé port.	3420	3420
Nestlé nom.	1990	1995
Sandoz port.	4100	4025
Sandoz nom.	2550	2530
Alusuisse port.	1930	1910
Alusuisse nom.	880	880
Sulzer	3000	2950

USA et Canada	14.12.73	17.12.73
Alcan Ltd.	118 1/2	119 1/2
Am. Métal Climax	153	155 D
Beatrice Foods	57 1/2	57
Burroughs	622	617
Caterpillar	199	196 1/2
Dow Chemical	168	168
Mobil Oil	142	145
Allemagne		
AEG	121	123 1/2
BASF	135	135
Bayer	123	124 1/2
Demag	150 D	151 D
Farbw. Hœchst	128	130 1/2
Siemens	246	246
VW	126 1/2 D	131
Divers		
AKZO	54	55 1/2
Bull	32 1/2	32
Courtaulds	7 1/2	6 3/4
de Beers port.	16 3/4	16 1/4
ICI	13 1/2	13 1/2
Péchiney	81 1/2	82 1/2
Philips Glœil	36 1/2	36 1/2
Royal Dutch	95	95 1/4
Unilever	122	115

Bourses européennes

		14.12.73	17.12.73
Air Liquide	FF	235	232
Au Printemps		105	105.50
Rhône-Poulenc		139	136.30
Saint-Gobain		141.80	139.80
Finsider	Lit.	329	335
Montedison		790	816
Olivetti priv.		1350	1340
Pirelli		1020	1005
Daimler-Benz	DM	232	337.50
Karstadt		298	295
Commerzbank		151.20	152.50
Deutsche Bank		224.10	225
Dresdner Bank		171	170
Gevaert	FB	1290	1294
Hoogovens	FLH	55	155.70

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
AMCA	46 1/2	—
Automation	98	98.50
Bond Invest.	86	—
Canac	124	126
Canada Immob.	820	840
Canasec	740	750
Denac	76	77
Energie Valor	96 1/4	98
Espac	271 1/2	273 1/2
Eurac	317	318
Eurit	119 1/2	121 1/2
Europa Valor	126 1/2	128 1/4
Fonsa	93	95
Germac	102	104
Globinvest	72	73
Helvetinvest	96.90	—
I Mobilfonds	—	—
Intervalor	78 3/4	79 3/4
Japan Portfolio	315	325
Pacificinvest	71	72
Parfon		
Pharma Fonds	190	191
Poly Bond	83	83.50
Safit	246	250
Siat 63	1160	—
Sima	169 1/2	—
Crédit suisse-Bonds	82 1/2	84 1/2
Crédit suisse-Intern.	75	79
Swissimmob 61	1080	1100
Swissvalor	219	223
Universal Bond	88 1/4	90 1/4
Universal Fund	97	98 1/2
Ussec	768	780
Valca	82 1/2	84 1/2

Bourse de New York

	14.12.73	17.12.73
American Cyanam.	19	18 1/8
American Tel & Tel	48	48 1/2
American Tobacco	32 1/4	32 1/4
Anaconda	23 1/2	24 1/8
Bethleem Steel	29	29 1/4
Canadian Pacific	16 1/8	15 7/8
Chrysler Corporation	16 3/8	16
Creole Petroleum	17 3/8	17 3/8
Dupont de Nemours	149 1/2	149 1/2
Eastman Kodak	113 1/8	111
Exxon	90 1/8	90 3/4
Ford Motor	42	41 1/4
General Dynamics	20 1/4	20 1/8
General Electric	58 3/4	57 3/4
General Motors	47 1/2	47 7/8
Gulf Oil Corporation	20 1/2	20 1/4
IBM	246	240
International Nickel	30 3/4	30 5/8
Int. Tel & Tel	26 1/4	26
Kennecott Cooper	38 1/4	37 3/8
Lehmann Corporation	13 3/4	14
Lockheed Aircraft	3 3/4	3 1/2
Marcor Inc.	20 1/4	20 1/8
Nat. Dairy Prod.	38 1/4	37 1/4
Nat. Distillers	13 3/4	13
Owens-Illinois	31	30 7/8
Penn Central	3 5/8	3 5/8
Radio Corp. of Arm	17 3/8	17
Republic Steel	21 1/4	21 3/8
Royal Dutch	33 1/8	33
Tri-Contin Corporation	11 5/8	11 1/4
Union Carbide	31 1/8	32 1/4
US Rubber	7 5/8	7 1/2
US Steel	32	32 3/8
Westiong Electric	31 1/4	30 1/2
Tendance faible	Volume : 12.770.000	
Dow Jones :		
Industr.	815.65	811.27
Serv. pub.	87.16	86.95
Ch. de fer	172.40	172.78

CINEMAS

SIERRE — Bourg — Tél. 027 5 01 18

Jusqu'à ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
SANTANA DANS LA VALLEE DES VAUTOURS
Un western fracassant en couleurs

SIERRE — Casino — Tél. 027 5 14 60

Jus'à dimanche à 20 h. 30. Dimanche matinée 14 h. 30 – 16 ans
Terence Hill, Bud Spencer inséparables
Trinita et Bambino sont de retour
MAINTENANT ON L'APPELLE PLATA
Un nouveau grand film d'aventure truffé d'humour, et d'actions fantastiques.

MONTANA — Le Casino — 027/7 27 64

Ce soir à 16 h. 30 – Film pour enfants
TARZAN JUNGLE BOY
Ce soir à 21 heures
LE SILENCIEUX
Avec Lino Ventura

CRANS — Le Cristal — Tél. 027 7 11 12

Ce soir à 17 et 21 heures
TOUCH OF GLASS
Glenda Jackson - George Segal

SION — Arlequin — Tél. 027 2 32 42

Jusqu'à dimanche 23 décembre – Soirée à 20 h. 30, dimanche matinée à 15 heures
SCORPIO
Un film de Michael Winner avec Alain Delon, Burt Lancaster.
Un film de suspense et d'aventures qui trouvera une conclusion brutale et inattendue.
Parlé français – Couleurs – 16 ans

SION — Capitole — Tél. 027 2 20 45

Jusqu'à dimanche 23 décembre – Soirée à 20 h. 30, dimanche matinée à 15 heures
FRANÇOIS ET LE CHEMIN DU SOLEIL
Un film de Franco Zeffirelli avec Graham Faulker, Alec Guiness. Il changea de mode nom de saint François d'Assise.
Parlé français – Couleurs – 14 ans

SION — Lux — Tél. 027 2 15 45

Jusqu'à dimanche 23 décembre – Soirée à 20 h. 30, dimanche matinée à 15 heures
ELECTRA GLIDE IN BLUE
Un film de James William Guercio avec Robert Blake
Des images à vous couper le souffle
Du tout grand cinéma.
Parlé français – Couleurs – 16 ans

ARDON — Cinéma — Tél. 027 8 15 32

Ce soir : RELACHE
Samedi-Dimanche
LE GRAND BAZAR

FULLY — Michel

Ce soir : RELACHE
Jeudi 20 – 16 ans
OPERATION CLANDESTINE
Dès vendredi 21 - 12 ans
LES GRANDES VACANCES

MARTIGNY — Etoile — Tél. 026 2 21 54

Ce soir : RELACHE
Dès demain mercredi à 20 heures – 12 ans
Charlton Heston, Yul Brynner, Anne Baxter
LES DIX COMMANDEMENTS

MARTIGNY — Corso — Tél. 026 2 26 22

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Un « policier » avec James Coburn
OPERATION CLANDESTINE
Dès demain mercredi à 20 h. 30 – 18 ans
Un film chinois avec Bruce Lee
BIG BOSS

ST-MAURICE — Zoom — Tél. 025 3 76 86

Mardi, mercredi et dimanche à 20 h. 30 – 16 ans
Un « super-western » signé Andrew McLaglen
RIO VERDE
avec Dean Martin et Brian Keith

MONTHEY — Monthéolo — Tél. 025 4 22 60

Ce soir retour au réalisme dans un vrai western
LA POUSSIERE, LA SUEUR ET LA POUDRE
de Dick Richards – Scopecouleur – 16 ans

MONTHEY — Plaza — Tél. 025 4 22 90

Ce soir dernière du film remarquable de J. Boorman
DUEL DANS LE PACIFIQUE
avec Lee Marvin, Toshiro Mifune
16 ans

BEX — Rex

Jusqu'à ce soir mardi à 20 h. 30 strictement pour adultes, la suite des œuvres érotiques de Boccace
LE DECAMERON INTERDIT
Dès 18 ans révolus

NF VOTRE JOURNAL

LA PHOTO insolite

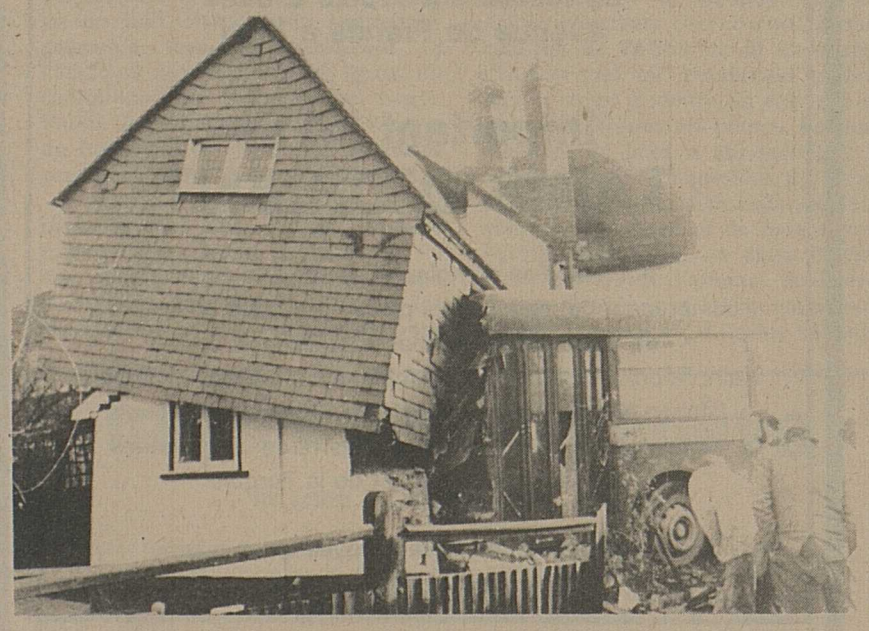

Une vénérable bâtisse « busculée »

Gros émoi à Londres où un bus s'est offert le luxe de changer définitivement l'aspect d'une maison du XVI[e] siècle. Le chauffeur s'en est sorti pratiquement sans mal, ce qui n'est pas le cas pour le bâtiment.

Publicitas 3 71 11

PLANS D'INVESTISSEMENT HENTSCH & CIE, GENEVE

Affiliated fund	D	6.16	6.66
Chemical fund	D	9.33	10.20
Technology fund	D	5.82	6.38
Europafonds	DM	30.20	31.80
Unifonds	DM	18.—	18.90
Unirenta	DM	38.75	38.78
Unispecial	DM	52.80	55.50

NOUVELLISTE
Votre journal

SMC FUNDS

Intern. Tech. fund	8.52	7.80
Crossbow fund	6.06	5.98

TELEVISION

Suisse romande

17.55 (C) **Présentation des programmes**
18.00 (C) **Téléjournal**
18.05 (C) **Reflets**
L'actualité artistique en Suisse romande
18.30 (C) **Courrier romand**
18.50 (C) **Calimero**
18.55 (C) **L'Illustre Maurin**
7[e] épisode
19.15 (C) **Un jour, une heure**
19.40 (C) **Téléjournal**
20.00 **Un jour, une heure** (suite)
20.15 **Honorable Stanislas,** agent secret
21.45 (C) **Les routes des Vikings**
6e et dernière émission : de la Normandie vers Hastings
Une émission de la télévision danoise
22.05 **Hockey sur glace**
23.00 **Téléjournal**

Suisse alémanique

17.00 (F) Das Spielhaus. Für Kinder bis 7
18.15 (F) Hablamos espanol
18.45 (F) De Tag isch vergange
18.50 (F) Tagesschau
19.00 Dick und Doof
19.30 (F) Die Antenne
20.00 (F) Tagesschau
20.20 (F) Fortschritt in der Medizin
21.20 (F) Sport 73
22.05 Tagesschau
22.15 John Klings Abenteuer
22.40 (F) Teilaufzeichnung eines Eishockey-Meisterschaftspieles der Nationalliga

Suisse italienne

8.40 (C) TV scolaire
18.00 (C) Pour les petits
18.55 (C) Mathématiques modernes
19.30 (C) Téléjournal
19.45 Magazine de la musique
20.10 Magazine régional
20.45 (C) Téléjournal
21.00 L'Imprévu
22.45 Mardi-sports
23.30 (C) Téléjournal

France 1

12.30 Miditrente
13.00 24 heures sur la une
13.35 Je voudrais savoir
Les centres sociaux
14.25 TV scolaire
16.00 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.40 Bozo
18.50 Espoir et champion
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.18 Tac au tac
20.35 Si Melina m'était contée
21.35 Pourquoi pas ?
22.45 Jazz session
23.15 24 heures dernière

France 2

13.30 TV scolaire
14.30 (C) Aujourd'hui madame
15.15 (C) La dernière fois que j'ai vu Paris
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.44 (C) Père Noël
20.00 I.N.F. 2
20.35 (C) Arsène Lupin
21.30 (C) Pablo Casals
22.30 (C) Peinture et réalité ou la Hollande au XVII[e] siècle (1)
23.20 (C) I.N.F. 2

Notre sélection du jour

Un film avec Jean Marais.

Le programme primitivement prévu pour ce mardi avec une émission sur Duke Ellington et le feuilleton Lucien Leuwen *a été déplacé à mercredi soir. Et le film prévu pour mercredi est diffusé ce mardi soir.*

Il s'agit d'un film réalisé en 1963, L'honorable Stanislas, agent secret, *dont Jean Marais, Geneviève Page et Noël Roquevert sont les principaux interprètes.*

Stanislas Evariste Dubois est un homme d'affaires séduisant et intègre. Un soir, au restaurant, il lui arrive par erreur d'endosser le pardessus d'un agent secret, particulièrement dangereux.

Voici Stanislas pris lui-même pour un agent secret, membre du Service de renseignements français. En toute candeur Stanislas provoque une suite de morts aussi inexplicables qu'inattendues, jusqu'au dénouement dans les cintres de l'Opéra.

Le film traité sur le mode humoristique alterne les scènes d'action et les scènes comiques.

Noël Roquevert, que l'on verra dans le film est mort récemment. Il était né à Douarnenez en 1894. Il avait fait du théâtre, puis un peu de cinéma à partir de 1922, du temps du muet. A partir de 1934, mais surtout après la guerre, il fut l'un des comédiens les plus employés du cinéma français. Il jouait des rôles de composition où sa bonne humeur, sa cocasserie lui permettaient d'imposer des silhouettes savoureuses qui donnaient du relief à bien des films médiocres.

Après le film retransmission partielle d'un match de hockey sur glace.

Télémaque

Vos annonces : PUBLICITAS

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne SA Sion, par son directeur André Luisier

André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler, rédacteur principal. Jean Pignat, secrétaire de rédaction. Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit. Gaspard Zwissig et Jean-Paul Riondel, rédacteurs de jour. Jean-Marie Reber, rédacteur stagiaire. Jean-Pierre Bähler et Jacques Mariéthoz, rédacteurs sportifs. Gérard Joris, rédacteur sportif stagiaire.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES :
Publicitas SA. Sion avenue de la Gare 25, téléphone 027 3 71 11. Télex 3 81 21.

DELAIS DE RECEPTION DES ANNONCES :
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/2 31 51 jusqu'à 23 h.).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITE :
Annonces : 40,5 centimes le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 1 fr. 50 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 75 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.
Réclames tardives : 1 fr. 90 le millimètre.

météo

Le temps sera plus clément

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera en partie ensoleillé, avec une couverture nuageuse très changeante.

Températures prévues : 0 à -5 degrès en fin de nuit ; 4 à 8 degrès l'après-midi ; limite de zéro degré voisine de 1000 mètres.

Vents d'ouest, faibles ou modérés en plaine, modérés en montagne.

RADIO

Sottens

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55.

6.00 Bonjour à tous !
Miroir-première
6.35, 8.10 La route, ce matin
6.59 Horloge parlante
7.00 Le journal du matin
8.05 Revue de la presse romande
8.15 M.V.
9.05 A votre service !
10.05 Bande à part
11.05 Mardi-balade
12.00 Le journal de midi
Le 45 tours est joué
12.25 Communiqués. Météo
12.29 Signal horaire
12.30 Miroir-midi
13.00 Mardi les gars !
14.05 Réalités
15.05 Humour... toujours
15.30 Fallait le faire
16.05 Le Petit Lord
16.15 Concert chez soi
17.05 En questions
17.55 Le fouquet
18.00 Le journal du soir
Revue de la presse suisse alémanique
Le micro dans la vie
19.00 Le miroir du monde
19.30 Magazine 73
20.00 Copie sur mesure
20.30 Soirée théâtrale : La Duchesse d'Algues
22.10 Création mondiale
22.40 Club de nuit
23.55 Miroir-dernière

Second programme

8.00 Informations et revue de la presse romande
8.15 Plein feu
9.00 Portrait sans paroles
10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande
10.15 Radioscolaire : Je présente ma localité
10.45 Nos patois
11.00 Université radiophonique internationale. Construire la paix
11.30 Approche de la musique pop
12.00 Midi-musique
14.00 Musik am Nachmittag
17.00 Musica di fine pomeriggio
18.00 Anthologie du jazz
18.30 Rhythm'n pop
19.00 Emission d'ensemble
20.00 Informations
20.05 Médecine et santé
20.30 Les sentiers de la poésie
21.00 Les nouveautés de l'enregistrement
22.00 Sport, musique, information

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25.
6.05 Mélodies légères. 7.10 Autoradio. 8.30 Fanfare militaire tyrolienne. 9.00 Le pays et les gens : Uri. 10.05 Concert avec l'orch. de l'Opéra de Vienne, les Petits Chanteurs de Vienne. 11.05 Mélodies populaires russes. 11.30 Musique champêtre. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Les pêcheurs de perles Bizet. 16.05 Lecture. 16.30 Pour les personnes du troisième âge. 17.30 Radio-jeunesse. 18.15 Boussole sonore : Sud. 19.00 Sport. Communiqués. 19.15 Actualités 20.00 Prisme. 21.30 Discorama. 22.25 Hockey sur glace. 22.45 Come back sweet papa. 23.30-1.00 Musique populaire.

Monte Ceneri

Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00.
6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Sport. Arts et lettres. 7.20 Musique variée. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Disques. 13.10 Feuilleton. 13.25 Orch. varié. 14.05 Radio 2-4. 16.05 A tu et à toi. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Revue discographique. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Tangos. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualités. 20.45 Israël en musique. 21.00 Théâtre. 21.30 Airs de danse. 22.05 Notre terre. 22.35 Jazz. 23.00 Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.

Pour les fêtes de fin d'année – des desserts délicieusement rafraîchissants

Multipack jusqu'au 24 décembre 1973!

Cocktail de fruits "Del Monte"

Un excellent cocktail de pêches, d'ananas, de poires, de raisin et de cerises.
Boîte de 850 g 2.10
(Poids égoutté 548 g)

2 boîtes

3.60

au lieu de 4.20
Eg. (100 g = –.32,8)

Pêches "Del Monte"

Des pêches savoureuses, mûries par le soleil californien.

Boîte de 822 g 1.80
(Poids égoutté 510 g)

2 boîtes

3.–

Eg. (100 g = –.29,4)
au lieu de 3.60

Products of California

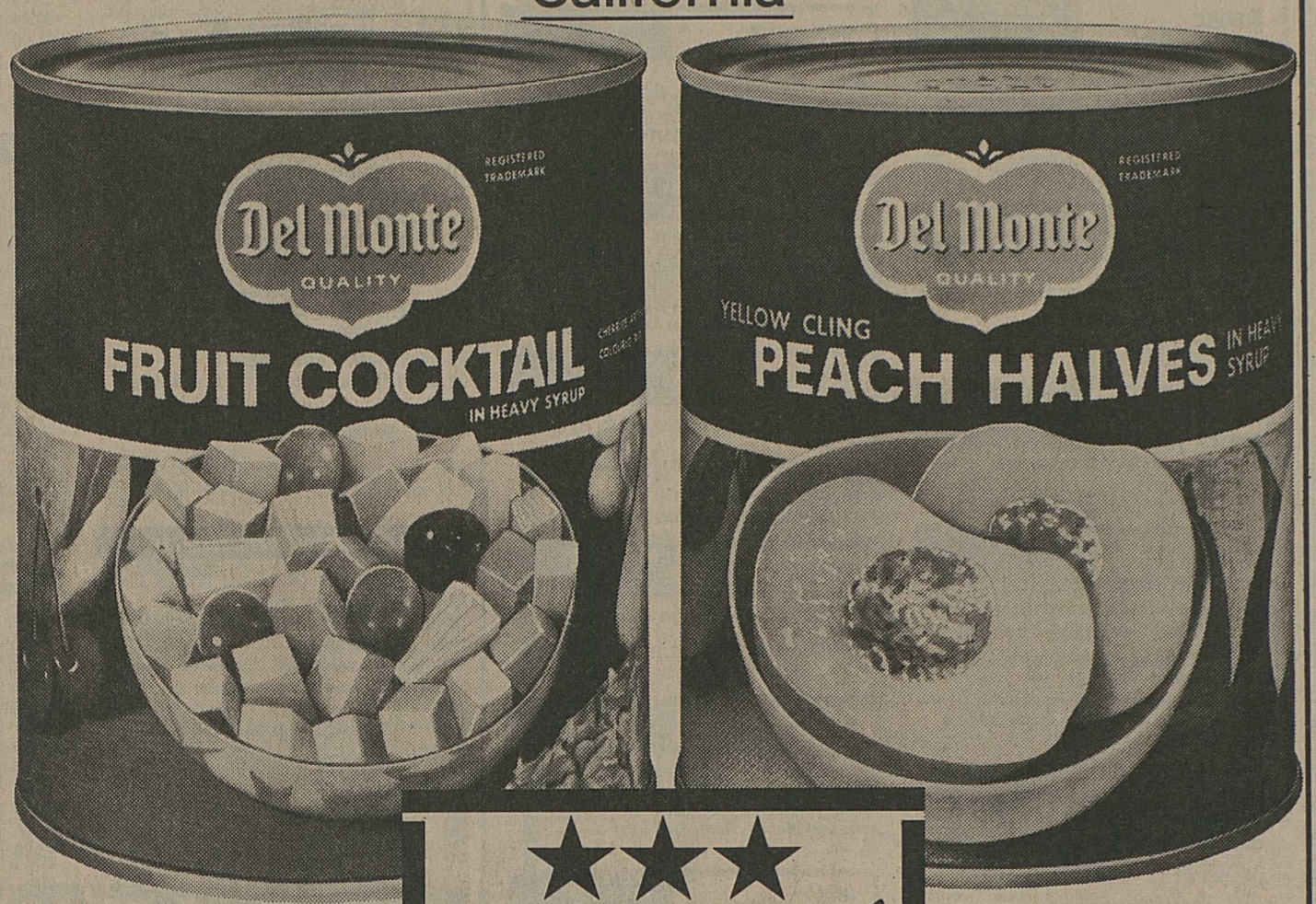

★★★
EXCLUSIVITÉ MIGROS

Achetez vos CARTES DE LOTO

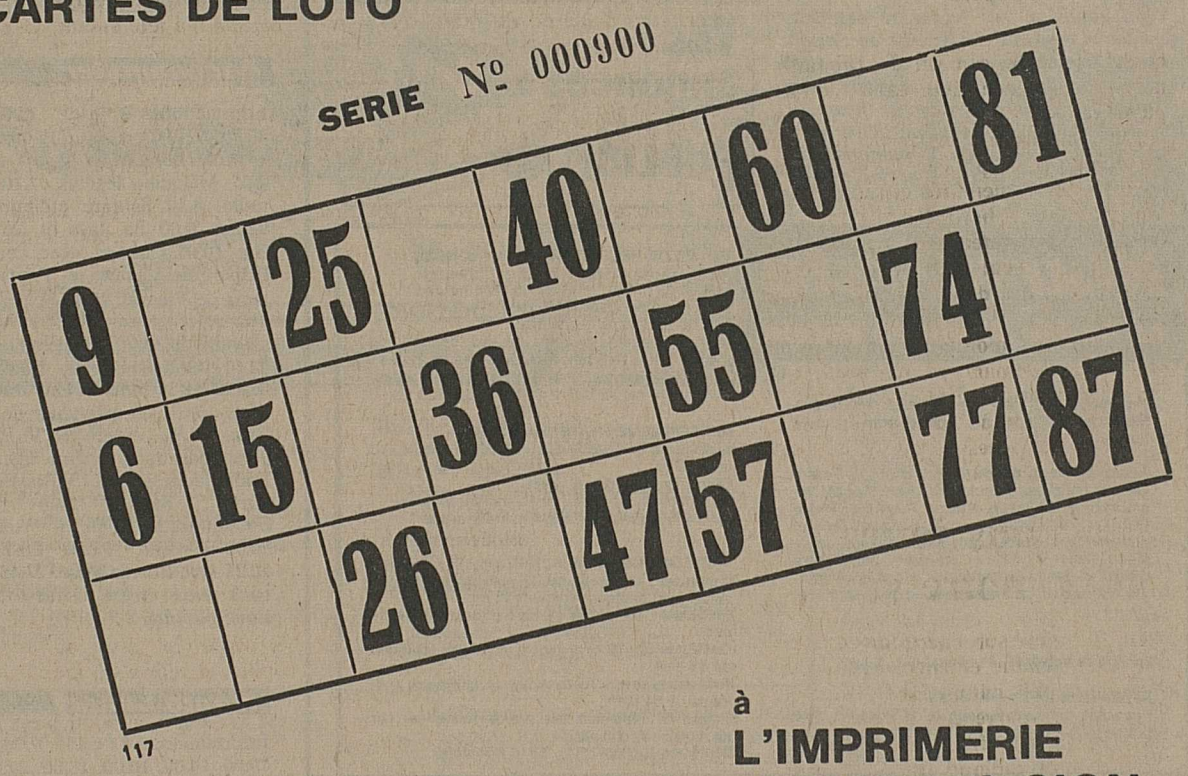

à
L'IMPRIMERIE GESSLER à SION
Tél. 027/2 19 05 – 2 31 25

Livraison partout

VENTE – EXPOSITION PUBLIQUE

jeudi 20 et vendredi 21 décembre 1973
de 14 à 22 heures
au restaurant Treize Etoiles
Avenue de France à Sion

Important lot de TAPIS D'ORIENT

authentiques d'origine et noués à la main,
comprenant de magnifiques pièces de toutes dimensions
de Ghom, tapis de chasse en laine et soie,
Nain, Tébriz, Kachan, Yezd, Afghanistan, Gachgaï, Pakistan,
Isfahan, Chiraz, Hamadan, Afchar, Boukhara, Belouch,
Abadeh ainsi que quelques pièces rares et anciennes
du Caucase (kazak) et de la Turquie.

Une garantie écrite sera envoyée sur demande
pour chaque tapis acheté.

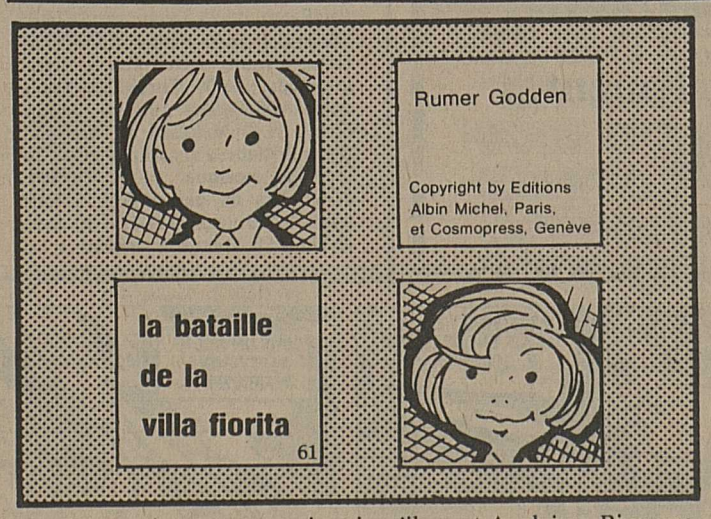

« Je ne vois pas pourquoi, puisqu'ils sont Anglais. » Bien que Caddie eût donné gros pour manger un œuf, ou mieux encore, des œufs au bacon – mais y avait-il du bacon dans ce pays de sauvages ? – elle n'avait pas l'intention de faire cause commune avec Rob et elle mâcha courageusement deux petits pains, bien que la croûte en fût si dure qu'elle faillit s'y couper les doigts. Hugh ne mangea rien.

« Hugh prends au moins un petit pain. »

« Ne le force pas à manger s'il n'a pas faim. »

Les rapports entre Rob et Fanny semblaient tendus.

Cela avait commencé lorsque Hugh était enfin apparu.

« Hugh tu es levé ? »

« J'ai envoyé Caddie le chercher. »

« Oh, Rob, je voulais qu'il dorme de tout son saoul. »

« Ils ne peuvent pas n'en faire qu'à leur tête. Il y a certaines choses à mettre au point. » Et le déjeuner se passa en silence. Quand Giulietta eut enlevé le plateau, Rob alluma une cigarette et commença : « A présent... » et « Oui, il faut que nous sachions ce qui s'est passé » dit Fanny en posant la main sur celle de Hugh. Elle voulait contrebalancer la sécheresse de Rob, mais Hugh retira sa main.

« Comment êtes-vous venus ? »

« Le train. L'autobus., A pied. »

« Oh, commençons par le début » interrompit Rob.

« Comment avez-vous pu partir sans qu'on s'en aperçoive ? »

« Où était... père ? demanda Fanny.

« Il était parti avant Philippa... », et malgré son sentiment de malaise et d'hostilité Hugh ne put s'empêcher de sourire en pensant à la tête que ferait Darrell à son retour. « Il doit revenir aujourd'hui. »

« Mais Gwyneth était là et elle a toujours été si attentive. »

« Oui », dit Hugh, et il sourit de nouveau, mais le cœur de Caddie se serra. La pauvre Gwyneth n'avait pas eu la moindre possibilité de flairer la manigance. A la pensée qu'elle était restée seule à l'appartement et qu'elle devrait subir l'interrogatoire de Darrel, Caddie se sentit bouleversée.

« C'était affreux, absolument affreux. » dit-elle. « Vous ne pouvez pas savoir à quel point c'était affreux. »

La goutte d'eau proverbiale, ç'avait été l'histoire de ses sandales, ses sandales d'école. Elle et Hugh étaient allés les acheter le lendemain du départ de Philippa pour Paris, « et l'appartement était encore pire », déclara Caddie.

Il était difficile de croire que ça pouvait être pire, car Philippa et Hugh n'avaient pas cessé de se disputer. « Avant, ce n'était jamais comme ça » dit Caddie, mais à l'époque Fanny se trouvait là. Elle avait dû jouer, plus que la famille ne s'en rendait compte, le rôle d'amortisseur et de tampon. Dans l'appartement c'étaient des chamailleries perpétuelles ; Philippa se montrait tyrannique même avec Gwyneth ; Hugh était insolent et Caddie avait toujours la larme à l'œil comme un bébé.

Autre problème : le manque de place. A Stebbings, disait Hugh, alors que lui-même avait réduit Gwyneth au désespoir ; n'empêche qu'il avait mangé toute la tranche de pâté. « Mère ne pourrait pas monter ici ? » demanda-t-il d'une voix plaintive.

(A suivre)

Scène d'odieuse sauvagerie à Rome

DES PALESTINIENS TUENT FROIDEMENT TRENTE PERSONNES

Ils s'emparent d'un Boeing, d'otages et se rendent à Athènes

Ce sont des heures d'angoisse qu'ont vécues à Rome les personnes qui, alertées d'abord par les nouvelles de la radio, ont appris en début d'après-midi l'horrible attentat dont l'aéroport international de Fiumicino avait été le théâtre.

Par téléphone de notre correspondant à Rome Georges Huber

Au fur et à mesure que passaient les heures, très lourdes, les journaux italiens de l'après-midi et du soir, ainsi que l'Osservatore Romano, donnaient sur l'attentat des détails forcément incomplets. Incertain était le nombre des otages emmenés par les terroristes, approximatif le nombre des morts, imprécis celui des terroristes. L'attente spasmodique atteignit son paroxisme lorsque, vers 18 h. 30, la radio annonça l'atterrissage à Athènes de l'avion des fedayin et le refus initial des autorités grecques de fournir au Boeing le carburant nécessaire à la poursuite du vol. Les Italiens eurent un soupir de soulagement lorsque, au radio-journal de 21 heures, ils apprirent que le chef d'Etat, M. Giovanni Leone, et le président du Conseil, M. Mariano Rumor, venaient de faire une démarche auprès de leurs homologues grecs, pour que tout soit mis en œuvre afin d'éviter d'autres morts. Le bruit avait en effet couru que quatre des otages avaient été mis à mort par les terroristes pour briser le refus des autorités grecques.

Au radio-journal de 21 heures, il fut possible d'avoir des informations plus exactes. Arrivés à Fiumicino au nombre de cinq par un avion en provenance de Madrid, les terroristes avaient attendu près d'une heure avant de faire leur coup. Puis, s'acheminant vers la sortie, invités à ouvrir leurs bagages, ils en avaient extrait leurs armes pour tirer de tous côtés dans le hall, en y répandant la terreur, et prenant comme otages des gendarmes qu'ils firent descendre avec eux vers un Boeing de la « Panam » dans lequel ils lancèrent deux bombes. Puis, dernier acte de ce drame atroce, minutieusement préparé, exécuté avec une rapidité foudroyante, ils avaient pris d'assaut un autre Boeing, de la Lufthansa celui-là, en y poussant leurs otages.

Combien étaient les terroristes ? Les données divergent encore. Cinq selon les uns, huit selon d'autres. Les renseignements divergent également, à l'heure où nous écrivons ces lignes, en ce qui concerne le nombre des morts. Parmi les cinquante-neuf passagers du Boeing de la Panam, et les autres personnes atteintes trente sont morts.

L'opinion publique italienne est profondément émue devant la mort tragique d'un jeune douanier de 20 ans, Antonio Zara, originaire d'Italie méridionale, froidement abattu par les terroristes alors qu'il tentait d'éloigner du Boeing de la Lufthansa quelques passagers hésitants.

Les mots manquent aux commentateurs pour exprimer leur stupeur et leur indignation. Revenus de Fiumicino, MM. M. Rumor, chef du gouvernement, et P. Taviani, ministre de l'intérieur, ont renoncé à faire des déclarations, tant ils étaient abattus.

En début de soirée, le président de la République, dans un message à la nation, s'est fait l'interprète des sentiments « d'horreur et d'indignation des Italiens », et a dit sa douleur devant la mort d'Antonio Zara. Il a, très sagement, affirmé qu'il importait d'étouffer « dans leurs racines les mouvements de haine et de violence ».

Aujourd'hui, le gouvernement répondra aux interpellations de plusieurs parlementaires.

Les commentateurs s'interrogent aussi sur les mobiles des terroristes. L'entreprise exécrable de ceux-ci semble d'autant plus incompréhensible que l'ensemble des Palestiniens se montraient favorables à la Conférence de Genève, primitivement fixée au 18 décembre, à l'exception de leurs éléments extrémistes groupés dans le Front populaire pour la libération de la Palestine, qui ne voit de solution au problème palestinien que dans l'anéantissement de l'Etat d'Israël.

Cet attentat, écrit de son côté l'Osservatore Romano, a provoqué un nombre jamais atteint jusqu'ici de victimes, hommes, femmes et enfants. Il suscite dans la conscience de tout être humain digne de cette qualification des sentiments d'exécration et d'horreur.

INDIGNATION

« Acte criminel injustifiable, lâche attentat, tragédie d'horreur, crime atroce » : tels sont quelques-uns des qualificatifs utilisés lundi soir de par le monde pour condamner l'attentat commis lundi après-midi contre un avion de la compagnie américaine « Pan-Am » par un commando se réclamant de la résistance palestinienne.

En Italie même, le président de la République, M. Giovanni Leone, a sévèrement condamné l'attentat. « La tragédie de Fiumicino remplit d'horreur et d'indignation tous les Italiens, a-t-il déclaré. L'absurdité d'un terrorisme aveugle est mise en évidence par la mort atroce de tant d'innocents et par le sacrifice de l'agent Antonio Zara, 20 ans, mort dans l'accomplissement héroïque de son devoir ». Le président Italien a exprimé les condoléances de son pays « pour ce crime atroce contre l'humanité, qui, a-t-il dit, nous fait réfléchir une fois de plus sur l'exigence de s'attaquer à la racine de tout germe de haine et de violence ».

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a fait dire de son côté par son porte-parole qu'il était « profondément choqué » par les actes de violence commis par le commando palestinien à l'aérodrome de Rome, ajoutant qu'il était consterné par l'importance du bilan des morts et blessés.

A Washington, le porte-parole du Département d'Etat a exprimé la réprobation du gouvernement américain devant ce nouvel acte des Palestiniens. « Le gouvernement des Etats-Unis déplore les incidents de ce genre à tout moment » a-t-il déclaré « et tout particulièrement au moment où des gouvernements et des personnalités pacifiques recherchent un règlement par la négociation à la question du Proche-Orient ».

A Londres, le « Foreign Office » est sorti de sa réserve habituelle pour « déplorer particulièrement » cet attentat.

Du côté arabe, le Front démocratique populaire pour la libération de la Palestine (FDPLP) affirme pour sa part que l'attentat de Fiumicino est un « acte criminel injustifiable qui fait un tort énorme à la résistance ». Par ailleurs, le bureau de Rabat de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) condamne « vigoureusement » cet acte, relevant que la résistance palestinienne « est étrangère à cet acte criminel ».

Horrible chantage en Grèce

A 12 heures (GMT) le Boeing allemand quitte Rome, emmenant vingt personnes en otage.

Les pirates avaient tout d'abord annoncé qu'ils se rendaient à Beyrouth, mais l'avion a dû se poser à Athènes d'où l'autorisation d'atterrir lui avait été refusée deux fois.

Les pirates ont alors réclamé la libération de deux Palestiniens qui avaient participé à un attentat dans la capitale grecque. Cet attentat avait coûté la vie à cinq personnes. Si leurs revendications n'étaient pas acceptées les tueurs menaçaient d'assassiner un otage toutes les dix minutes.

On annonça dans le courant de la nuit l'assassinat de quatre otages, mais ces exécutions n'ont pas été vérifiées. Finalement le gouvernement grec accepta de libérer les deux prisonniers qui furent amenés à l'aéroport.

Une nouvelle fuite ?

ATHENES. – Réalisant un véritable tour de force technique, grâce vraisemblablement à l'emploi de son A.P.U. (Auxiliary Power Unit), le mécanicien de l'avion de la Lufthansa détourné par un commando palestinien a réussi à mettre un réacteur en route et à allumer ses phares. Le commandant de bord a annoncé que le départ était une « question de temps et de détails ». Il a demandé que deux voitures se présentent de face devant l'avion transportant les deux Palestiniens auteurs de l'attentat de l'aérodrome d'Athènes et les ambassadeurs d'Egypte, du Liban, d'Arabie saoudite et de Syrie. Le camion de ravitaillement en essence doit également se présenter.

Un détail reste à régler sur un plan de technique de police : les deux Palestiniens sont menottés et refusent de prendre place à bord des voitures automobiles qui attendent. Le ministre de la justice seul peut ordonner que les entraves des deux hommes soient enlevées.

Le ton est monté à un moment quand le commandant de bord, qui semble à bout de nerfs, a crié dans le micro de l'avion à l'adresse des diplomates arabes « cessez de siroter des whiskies et venez ».

« Vous jouez avec notre vie »

La situation sur l'aéroport d'Athènes serait tendue et encore plus dramatique depuis minuit HEC, selon les informations parvenues à l'état-major de crise de la Lufthansa à Francfort. D'Athènes on indique que des troupes de choc et policiers se préparent à donner l'assaut.

« Vous jouez avec notre vie », s'est écrié le commandant de bord du Boeing 737, M. Joe Kroese, visiblement excédé par l'attente imputable, semble-t-il, au comportement des autorités grecques, indique-t-on à Francfort.

Il semblerait, estime-t-on à Francfort, que les autorités grecques ne sont pas disposées à libérer sans autre forme leurs deux prisonniers palestiniens. L'état-major de la Lufthansa, que composent une vingtaine de personnes, sous la présidence de M. Werner Utter, membre du conseil d'administration fait remarquer que les quatre ambassadeurs arabes, dont la présence était réclamée par les terroristes, sont prêts à monter à bord de l'avion. Il s'agit des représentants de la Syrie, de l'Egypte, du Liban et de l'Irak.

Interrogé sur les conditions ayant entouré le détournement, M. Kaulich, porte-parole de la Lufthansa, a assuré que la Lufthansa n'avait pas reçu d'avertissement particulier lundi. Il a ajouté qu'aucun garde armé ne se trouvait à bord du Boeing 737, sa compagnie étant opposée aux interventions en force, « qui, l'expérience l'ayant prouvé hier, peuvent tourner à la tragédie ».

Le porte-parole a estimé que le pilote et son équipage, en service depuis lundi 10 heures HEC, étaient certainement fatigués et moralement éprouvés par les exécutions d'otages survenues à bord. Toutefois, a-t-il conclu, nous sommes convaincus que le commandant sera à même de maîtriser la situation en ce qui le concerne.

L'exécution du bluff ?

Pour la police d'Athènes, les pirates de l'air qui ont déclaré avoir exécuté quatre de leurs otages pourraient avoir bluffé.

Des coups de feu ont bien été entendus à bord du Boeing de la Lufthansa immobilisé sur l'aéroport de la capitale grecque, mais le commando n'a jeté aucun cadavre hors de l'appareil.

IMPARDONNABLES

Suite de la première page

terrible donné, et jamais condamné. Ils en feront autant n'importe où, n'importe quand, sur n'importe qui, et pour n'importe quel motif. Alors, la société sera responsable. Elle doit enfin se décider à se défendre en empêchant d'abord que s'accréditent davantage le fait actuellement démontré que le chantage, la violence et l'assassinat aveugles sont payants. Notre société, se doit de défendre les hommes qui la composent, son honneur, son intégrité. Le seul moyen qu'elle a de se retourner contre les tueurs de Lod, de Munich ou de Rome, c'est la mort ! Beaucoup d'hommes réclamant aujourd'hui le recours à ce seul moyen efficace de légitime défense. Nous n'avons pas honte de demander le rétablissement de la peine de mort pour ce genre de pirates de l'air, ou pour ceux qui provoquent ces actions. Les veuves et les orphelins de ceux qui ont été brûlés vifs hier, ou abattus, ont droit à cette justice extrême.

Toutes les organisations officielles arabes démentent leur participation à ce drame. Elles ont au moins une grande responsabilité : celle, d'avoir dressé des hommes ou même des enfants inconscients contre des innocents, d'avoir dressé des brutes en leur faisant croire que tuer des Occidentaux revient à servir le pays ou une cause noble, et relève du mérite national. Les assassins ce sont eux, et bientôt nous serons aussi leurs morts.

pf

Inquiétude à Genève

De notre correspondant M.-W. Suès

Les nouvelles autorités genevoises sortaient de la cérémonie de prestation de serment du Conseil d'Etat (voir page 2) lorsqu'elles apprirent les événements de Rome et d'Athènes. Elles se rendaient à une réception qui avait lieu en leur honneur. Aussi, renseignées fragmentairement n'ont-elles pas voulu se prononcer quant à la portée de ce drame sur la prochaine conférence de Genève concernant le Proche-Orient.

Cependant la popultion s'est émue devant cet horrible acte de piraterie, elle se demande si la conférence aura lieu et, dans l'affirmative si elle ne risque pas d'être perturbée par des extrémistes du même acabit. Les gens se demandent aussi si cette conférence n'aurait pas pu se réunir ailleurs et, si toutes les mesures de sécurité sont bien prises au Palais des Nations, à l'intérieur comme à l'extérieur ainsi que dans les hôtels où descendent les délégations et même en ville ?

Il est temps de rappeler qu'en vertu de « L'Accord de Siège » passé entre la Confédération helvétique et les Nations unies ces dernières sont en droit d'organiser au centre européen de l'Organisation toutes les conférences qu'elles jugent bon, sans consulter qui que ce soit ou demander une autorisation spéciale. Par courtoisie le directeur du Siège avertit le Conseil fédéral et le gouvernement genevois de ses intentions mais ces derniers n'ont pas à se prononcer sur l'opportunité de ces réunions.

En revanche, comme « Etat-hôte », la Suisse est tenue d'assurer la sécurité des délégués et autres personnalités.

Comme l'ONU et ses institutions annexes organisent à Genève plus de 300 conférences par an, toutes les dispositions sont prises par la police genevoise en étroite liaison avec l'autorité fédérale. Bien que les invitations expédiées de New York par M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU n'aient été lancées que vendredi dernier à 22 heures (suisse), les dispositions avaient déjà été prises par les dirigeants du Centre européen des Nations unies, par le département de justice et police du canton et par le chef de la police. Il n'y a donc pas raison de s'inquiéter. Il se peut néanmoins que, suivant le cours des événements des renforts soient demandés par le gouvernement genevois, comme ce fut déjà précédemment le cas et que la police fédérale viennent prêter son assistance à la genevoise.

Quant au respect de l'ordre public en ville il est normalement assuré par la gendarmerie comme par la police de sûreté. Tout a également été prévu à cet égard.

M.-W. S.

● Il meurt à la chasse aux canards

COIRE. – Alors qu'il chassait le canard, dimanche matin un monteur-électricien âgé de 24 ans, M. Peter Thomas de Coire s'est noyé dans le Rhin entre Untervaz et Mastrils dans le canton des Grisons. Son corps a été retrouvé par les hommes-grenouilles de la police cantonale. M. Thomas, qui chassait en compagnie d'un camarade, est tombé dans le Rhin en tentant de repêcher un canard abattu.

890 véhicules refoulés aux postes de douane tessinois

BELLINZONE. – Un calme inhabituel a règné dimanche aux postes frontières du Tessin, la circulation ayant été interdite ce jour-là en Italie. Samedi toutefois – entre 8 heures et 14 heures – les douaniers ont dû refouler 890 véhicules dont les réservoirs d'essence n'étaient pas remplis aux deux tiers conformément aux décisions du Conseil fédéral.

Deux voitures contre un camion Un mort et une blessée

NUERENSDORF. – Un accident de la circulation a coûté la vie lundi à M. Othmar Weber, 44 ans, de Zurich, qui roulait au volant de sa voiture non loin de Nuerensdorf (ZH). Alors qu'il amorçait, sur la route mouillée, un virage à gauche, son engin a dérapé et heurté un poids-lourd venant en sens inverse. Après avoir été entraînée quelques mètres sur la trajectoire du camion, la voiture a finalement basculé dans le talus. M. Weber a été tué sur le coup. Une automobiliste, dont le véhicule s'est écrasé peu après contre le côté droit de ce même poids-lourd, a dû être hospitalisée pour avoir subi de graves blessures. Les deux voitures sont totalement démolies.

WUERENLINGEN. – Les citoyennes et les citoyens de la commune argovienne de Wuerenlingen, dans le district de Baden, ont décidé ce week-end d'abaisser la quotité de l'impôt communal de 141 à 121 pour cent. Le conseil exécutif communal proposait une réduction de 10 pour cent seulement. La décision du souverain a été prise par 83 voix contre 80.

LES ARTS A PARIS

Chefs-d'œuvre de la tapisserie du XIV^e au XVI^e siècle

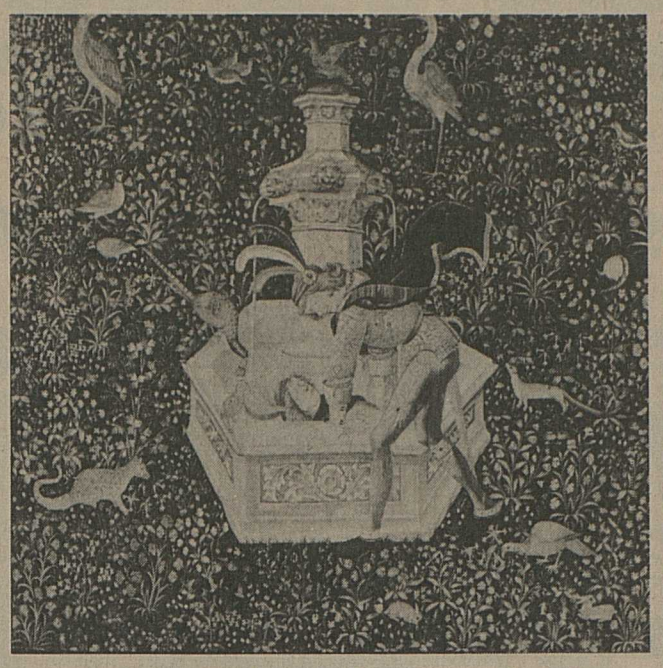

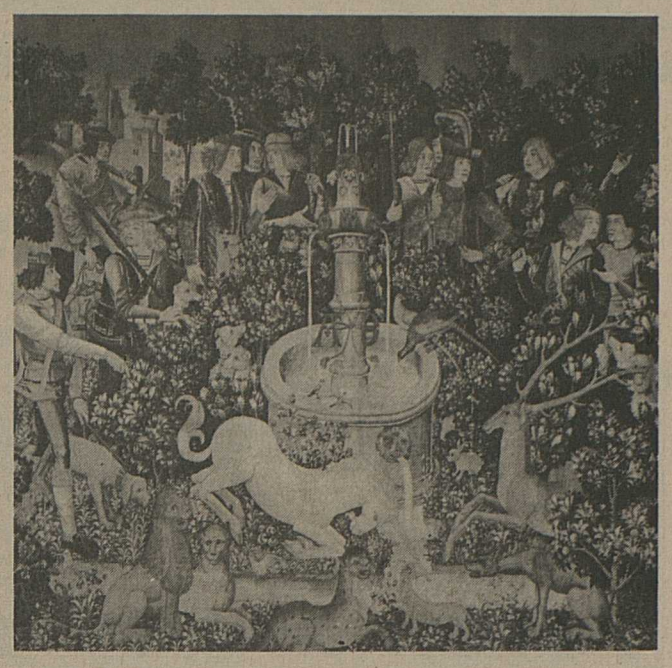

A gauche Narcisse *(musée de Boston). A droite* La licorne à la fontaine.

Les récents accords de coopération conclus entre le Metropolitan Museum de New York et la Réunion des musées nationaux de France ont comme premier et très heureux résultat de nous permettre d'admirer deux des plus belles expositions de l'année. La première, au cabinet des dessins du Musée du Louvre, nous offre l'exquis bouquet de 94 dessins français, de David à Picasso, appartenant au « Met », la deuxième, somptueuse, nous conduit, au Grand Palais, dans le domaine féerique des « Chefs-d'œuvre de la tapisserie du XIV^e au XVI^e siècle.

Les manifestations passionnantes ne manquent pas, au fil des saisons, à Paris, qui pour la quantité et la qualité des œuvres et des artistes présentés occupe, je le crois, une position privilégiée en Europe, et dans le monde, mais, depuis plus de dix ans que je suis fidèlement les principaux événements artistiques, je ne me rappelle avoir été aussi éblouie que par une seule exposition, en 1966, à l'Orangerie des Tuileries : *Dans la lumière de Vermeer*, réunion fabuleuse de plusieurs Vermeer entourés par des œuvres, parfois admirables, d'autres peintres.

Cette fois, l'incursion dans le monde à la fois courtois et brutal du Moyen Age débute par une tenture de l'Apocalypse, d'Angers la première tapisserie célèbre, l'un des chefs-d'œuvre absolus de l'art des liciers. Nous pouvons admirer ici la quatrième pièce de l'Apocalypse, compartimentée en quatorze scènes se détachant sur des fonds alternativement rouges et bleus ; le lyrisme prophétique du texte de saint Jean est exalté dans ces scènes d'une beauté de formes et de coloris sans pareil : les compositions, d'une suprême élégance, aérées, parfaitement équilibrées, pas encore chargées de personnages et touffues comme ce sera le cas souvent par la suite, sont dues au cartonnier et peintre Hennequin de Bruges, peintre du roi, et au tapissier parisien le plus célèbre de son temps, Nicolas Bataille. Cette œuvre immense (l'Apocalypse, conservée à Angers dans sa totalité, est encore la tenture la plus longue du monde, malgré les inévitables mutilations dues aux siècles), fut commandée par Louis 1^er, duc d'Anjou, frère de Charles V (monarque dont les collections sont à l'origine de la Bibliothèque nationale), comme le mentionnent plusieurs documents de 1377, 1378, 1379.

Provenant du Metropolitan Museum de New York, autre rare vestige de la tapisserie gothique, *Les Preux*, thème qui jouissait d'une grande vogue au Moyen Age : ces héros, modèles du chevalier médiéval, étaient généralement au nombre de neuf : Hector, Alexandre, César, Josué, David, Judas Macchabée, Arthur, Charlemagne et Godefroy de Bouillon.

D'une tenture où les preux étaient groupés par trois, il nous reste aujourd'hui, l'un des héros païens, Hector sans doute, et le roi Arthur de la Table ronde, figures dignes empreintes de noblesse virile, encadrées par des petits personnages : cette tapisserie aurait été exécutée pour le duc de Berry (1340-1416), l'un des grands mécènes du Moyen Age, et on l'attribue généralement aux quinze dernières années du XIV^e siècle. *L'Annonciation* provenant également du Metropolitan Museum de New York, merveilleux exemple du raffinement de l'art gothique international, dont l'élégance des figures et des gestes et la finesse des coloris et d'exécution nous enchantent, est une synthèse précieuse d'influences italiennes et flamandes dans l'art français, fondues dans le courant artistique qui traversa alors toute l'Europe. Cette œuvre exquise a probablement été tissée à Arras, car, après l'occupation anglaise qui porta un coup fatal à l'industrie parisienne, cette ville du Nord prit en effet la relève et devint dans la première moitié du XV^e siècle le centre de tissage le plus important de l'époque.

La salle ronde du rez-de-chaussée abrite une seule tapisserie, mais d'une qualité et d'une beauté hors de pair : le *Tournoi*, provenant de Valenciennes, splendide joute commandée par le prince-électeur de Saxe, Frédéric le Sage, à la fin du XV^e siècle, peut-être pour illustrer un des nombreux tournois organisés lors de son voyage aux Pays-Bas, en 1494, auprès de l'empereur Maximilien qui venait de se remarier avec Bianca-Maria Sforza, fille du duc de Milan. Cette œuvre, de facture bruxelloise, tissée en laine, soie, fils d'or et d'argent, d'une merveilleuse harmonie de tons, utilise des gris et des bleus pour les armures aux reflets lunaires tout à fait exceptionnels, et respecte, contrairement aux tapisseries précédentes, les lois de la perspective, nous faisant ainsi participer déjà aux fastes de la Renaissance, impression renforcée encore par la splendide et très large bordure de la tenture, inspirée des tissus italiens du temps. Après ces représentations chevaleresques, le monde enchanté et seigneurial, encore entièrement médiéval, des « licornes » nous attend, dans la grande salle voûtée, qui abrite la *Dame à la licorne* du Musée de Cluny et la *Chasse à la licorne* du Metropolitan Museum de New York, réunies pour la première fois, avec quelques autres chefs-d'œuvre, dans un ensemble d'une beauté à vous couper le souffle, d'une fraîcheur printanière, halte exquise dans cet univers irréel, charmant et aristocratique. Les sept tapisseries inhérentes à la chasse à la licorne, cet animal fabuleux, symbole de la chasteté, dont la légende était fort prisée au Moyen Age, appartenant aux Cloisters de New York, ne forment pas une suite homogène, mais proviennent de deux séries différentes. L'ensemble est en tout cas éblouissant, depuis *La licorne à la fontaine*, réunion de chasseurs aux traits fortement individualisés autour d'une fontaine où, sur un fond de plantes et de fleurs, plusieurs animaux sauvages entourent la licorne, en passant par *L'assaut contre la licorne, La résistance de la licorne, Le transport au château de la licorne transpercée, Le départ pour la chasse, La licorne captive*, images poétiques de l'éclat des cours seigneuriales, représentées à l'aide d'une matière somptueuse, aux coloris très riches et diversifiés, au dessin raffiné, dont les personnages évoluent dans des vêtements luxueux, leurs gestes précieux contrastant avec les figures grossières des valets. On ne sait pas exactement où ont été tissées ces merveilleuses tapisseries de la fin du XV^e siècle, mais les ressemblances avec la *Dame à la licorne* de Cluny, sont indéniables. Avant de nous arrêter devant la belle dame hautaine, une halte s'impose devant la figure de rêve de *Narcisse* provenant du Musée de Boston. Image du jeune homme paré d'atouts somptueux, se mirant avec complaisance dans l'eau d'un bassin, cette mille-fleurs au champ semé, sur fond bleu nuit, de petits animaux suffirait à elle seule à justifier une visite au Grand Palais. Nous voici maintenant devant *La Dame à la licorne*, série mondialement célèbre, à fond rose, dont les tentures des cinq sens *La vue, L'ouïe, L'odorat, Le goût, Le toucher*, sont prétextes à des représentations de la dame mystérieuse mince et élancée, sur fond de fleurs et petits animaux délicieusement pittoresques, jouant d'un petit orgue, renvoyant son image dans un miroir à la licorne dont les deux pattes antérieures sont sagement posées sur ses genoux, puisant dans un drageoir que lui présente sa suivante, tressant une couronne de fleurs, enfin dans la grande tapisserie représentant *Le choix des bijoux*, prenant un collier dans un coffret. On date actuellement ces fascinantes tentures des vingt dernières années du XV^e siècle, par contre on se perd toujours en conjectures quant au lieu proprement dit de l'exécution : s'agit-il d'Arras, de Tournai, Bruxelles ou bien Paris ? Quelle importance d'ailleurs ? Ne nous arrêtons pas à ces subtilités d'historien, mais contentons-nous d'admirer ces œuvres parvenues à un point culminant de perfection et de fascinante beauté, où l'art et le rêve se confondent. Beaucoup d'autres splendides tapisseries nous attendent au premier et deuxième étage du Grand Palais, une longue énumération serait fastidieuse et n'ajouterait rien à ce que je viens de dire ; qu'il suffise de souligner encore une fois combien cette manifestation est exceptionnelle, et, sans doute, unique dans sa présentation, car je ne crois pas que nous aurons encore l'occasion de nous délecter les yeux et l'esprit devant un ensemble de tapisseries d'une telle ampleur et d'un tel niveau.

Les dessins français du Metropolitain Museum

Après la perfection de ces ouvrages d'une longue patience, au cabinet des dessins du Louvre nous sommes confrontés à quelques chefs-d'œuvre rapidement esquissés, pourtant représentatifs de l'art de leurs auteurs, souvent études ou projets pour des tableaux ultérieurs. L'ensemble des dessins est intéressant, d'une présentation agréable, tous sont beaux, quelques-uns même magnifiques. Parmi ceux-là, je citerai en premier Honoré Daumier (1808-1879), cet artiste puissant, véritable Balzac de la peinture par la férocité et l'acuité de son trait et sa connaissance profonde de l'âme humaine, de ses vices et de ses faiblesses, la merveilleuse aquarelle de *L'amateur* d'une exécution très achevée cette fois, montrant un collectionneur plongé dans l'heureuse contemplation des œuvres d'art qu'il possède, depuis une copie réduite de la Vénus de Milo, aux tableaux accrochés au mur, au portefeuille de gravures appuyé à son fauteuil. Cette aquarelle daterait de 1865. Degas est présent avec quelques beaux dessins, depuis son *Autoportrait* de jeunesse, étude pour l'autoportrait à l'eau-forte de 1857 (il avait 23 ans), jeune homme au regard sévère, à la moue boudeuse et mélancolique, jusqu'au *Portrait de Manet* étude préparatoire pour l'une des deux effigies qu'il grava de son ami impressionniste vers 1864 : ici, il est assis, son haut-de-forme à la main, physionomie, à l'encontre de celle de Degas, douce et souriante, le nez aigu, la barbe soyeuse. Un autre dessin, de 1870, également de Degas, montre Manet debout, de profil, aux courses. Pour le portrait d'Edmond Duranty, romancier naturaliste oublié, qui publia en 1876 une brochure consacrée aux impressionnistes, première publication de quelque importance à leur être consacrée, nous voyons deux merveilleuses études au fusain, dont le dessin des rayonnages de livres derrière le personnage accoudé à son bureau est un morceau de bravoure étonnant, savant désordre de tout homme de lettres digne de ce nom. Pour en terminer avec la belle série des Degas, citons le *Portrait de Mme Lisle*, fusain avec rehauts de pastel et de sanguine, visage serein un peu rêveur, avivé par l'éclat de la fleur rouge au sommet de la coiffure.

Eugène Delacroix rapporta de nombreux dessins et aquarelles de son voyage au Maroc en 1832 avec le comte de Mornay, et cette expédition lui fournit nombre de sujets et de motifs d'inspiration par la suite. De son séjour à Tanger, en avril, daterait l'aquarelle, pleine de vie et de couleur représentant la fille d'Abraham-ben-Chimol, l'interprète de la délégation Mornay, accompagnée de sa servante.

Gustave Doré (1832-1883) connu pour ses illustrations poétiques et fantastiques de *La Divine Comédie* et d'autres grands ouvrages littéraires, travaillait à la fin de sa vie à l'illustration d'une édition complète des œuvres de Shakespeare, dont malheureusement à sa mort il n'avait pu achever que dix planches pour Macbeth, en laissant toutefois nombre de dessins préparatoires pour les autres pièces. *L'apparition* au pinceau et lavis gris sur traits à la pierre noire, exposée ici, d'une luminosité blafarde, représentant une figure de spectre qui surgit devant un homme assis sous une tente, pourrait être une scène de Jules César de Shakespeare, où le spectre de César assassiné apparaît à Brutus. Cette image fantomatique et inquiétante nous fait regretter que la mort n'ait pas permis à Gustave Doré de mener à bien son projet.

Quelques beaux portraits, à la mine de plomb d'Ingres nous rappellent son génie du dessin fouillé et finement élaboré ; un coup d'œil au magnifique *Nu* de Prud'hon, superbe académie aux chairs veloutées et souples, et nous terminerons ce trop bref aperçu par le grand portrait, splendide, de son ami peintre Aman-Jean, exécuté avec une maîtrise inégalable au crayon Conté par Seurat, en 1883, œuvre achevée et définitive en soi, aux savants effets de clair-obscur, modulations de la lumière : ce portrait, exposé la même année de son exécution au Salon des artistes français, fut la première œuvre de Seurat à être montrée au public.

Allez au cabinet des dessins, dans le beau Pavillon de Flore, au Louvre : d'autres artistes vous attendent également ; Cézanne, Matisse, Rodin, Renoir, Odilon Redon.. Tous ont quitté pour quelques mois les Etats-Unis pour retrouver leur lieu d'origine, ceci jusqu'au 7 janvier 1974...

Donatella Micault

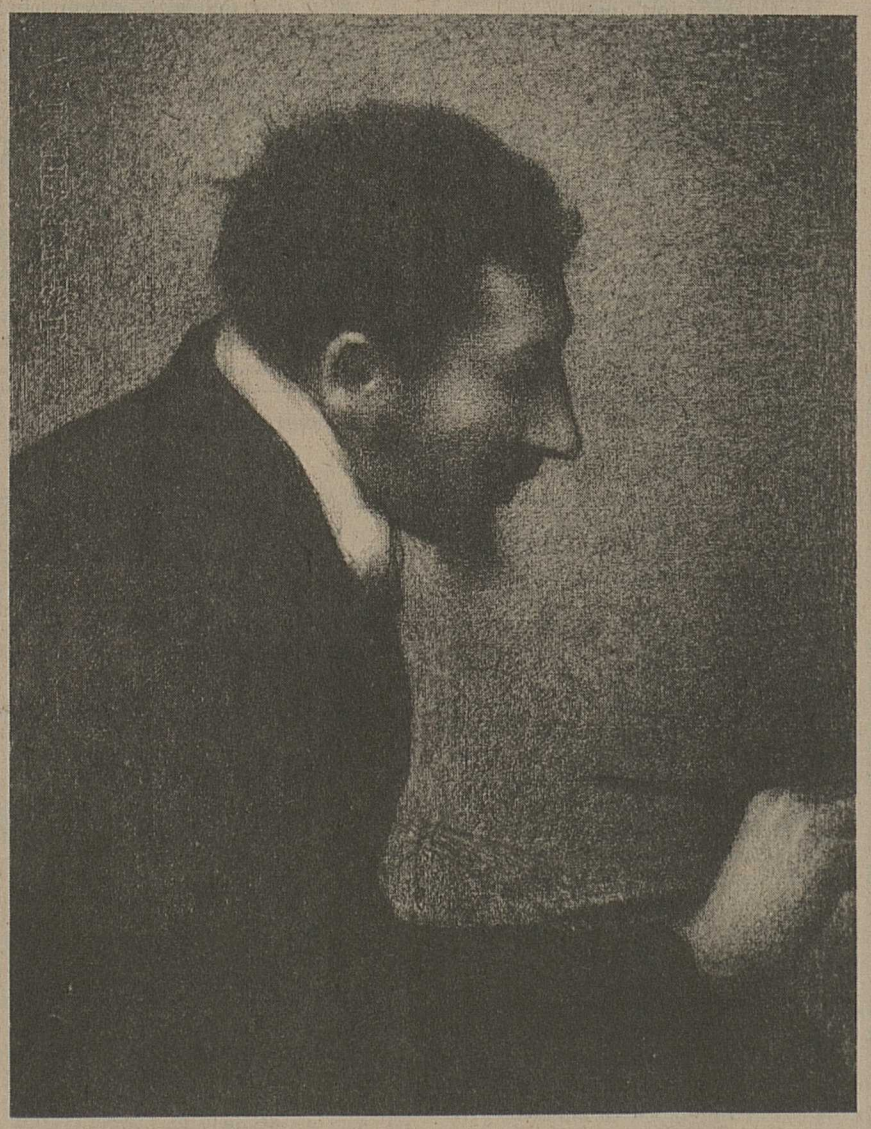

Edmond-François Aman-Jean, de Georges Seurat.

Femme nue assise, *de Pierre-Paul Prud'hon.*

L'EVENEMENT FINANCIER DE LA SEMAINE

Effort d'identification

« La crise de l'énergie de 1973 peut devenir l'équivalent économique du défi lancé en 1957 par le Spoutnik. Le résultat peut en être le même. Mais cette fois, l'humanité franchira ce pas de géant grâce à la coopération, au profit de l'humanité toute entière, de l'Amérique et de ses partenaires les plus proches. Nous sommes prêts à offrir à une Europe en voie d'édification « des relations spéciales », car nous croyons que l'unité du monde occidental est essentielle pour le bien-être de toutes ses composantes. »

Singulière sollicitude que celle manifestée tout soudain vis-à-vis de l'Europe par M. Kissinger dans le discours qu'il a prononcé mercredi à Londres ! A la veille de la réunion de Copenhague, la franchise de ses propos et le caractère quelque peu appuyé de ses « conseils » ressemblaient fort à une ultime tentative d'ingérence dans les décisions que pourraient prendre les Neuf.

De même que la proposition de M. Kissinger de constituer un groupe d'action sur l'énergie (groupant, outre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon), a paru être un pavé dans la mare européenne ou tout au moins dans les projets, français essentiellement, de mettre sur pied une conférence entre les pays du Proche-Orient et l'Europe. En élargissant le programme du « groupe » proposé à tous les problèmes relatifs de production et de consommation d'énergie, y compris l'enrichissement de l'uranium, les Etats-Unis pourraient fort bien avoir des visées contre Eurodif (reprise du projet Euratom « exécuté » par le président De Gaulle).

Car Washington, et d'autres capitales espérons-le, sent que l'Europe « par la force des choses » est en train de prendre le grand tournant. Cette prise de conscience unanime n'est pas sans explications. Celles-ci sont pour l'essentiel, d'ordre conjoncturel. La crise énergétique, les craintes de stagnation, voire de récession (le grand mot est lâché !), poussent chacun à chercher tous les remèdes, à ne négliger aucune opportunité. L'Europe en est une. D'abord parce qu'elle représente 250 millions d'habitants, l'équivalent de ce que comptent les Etats-Unis ou l'URSS. C'est assez pour s'affirmer. Pourtant la voix de l'Europe n'a pas été entendue lors des tentatives de règlements de la guerre du Kippour. Elle n'est pas beaucoup écoutée des producteurs de pétrole. Alors, il ne faut plus temporiser davantage, il faut donner à l'Europe les moyens de maîtriser son destin.

Parce que la crise économique menace ou découvre la fragilité de cet édifice construit sur le seul commerce et sur ses vertus limitées, les Européens peuvent affirmer bien haut qu'ils forment le plus formidable groupe commercial du monde et que, de ce fait, ils peuvent parler fort dans les grandes conférences internationales : leurs concurrents Japonais, Américains ou Russes ne sont pas impressionnés.

Pour parler haut, on ne peut se borner à mettre en place des structures, si élaborées soient-elles. La mécanique européenne continue à fonctionner tant bien que mal. Mais le mouvement, comme chacun le sait, se prouve en marchant. Or cette marche se ralentissait désespérément. C'est dans ce climat de désenchantement, aggravé encore par la persistance de l'instabilité monétaire et l'accélération de l'inflation, qu'a éclaté la guerre du Kippour, qui très vite démontra l'instabilité et la vulnérabilité économique de l'Europe.

La nécessité de s'affirmer aux yeux de tous, de parler d'une même voix dans les grandes affaires du monde a, apparemment, été comprise par les chefs d'Etat européens désireux depuis Copenhague de parvenir enfin à une véritable « Union européenne » avant la fin de la décennie. Un « sommet » bisannuel viendra déronavant fixer les objectifs à court terme et arrêter les principales mesures. C'est un véritable gouvernement qui va donc s'instaurer, du moins dans l'intention des chefs d'Etat. L'Europe va peut-être cesser de piétiner. Cela c'est le bilan positif de Copenhague.

On peut évidemment regretter, que ce ne soit pas les grandes et généreuses idées qui aient présidé à cette soudure, mais qu'il ait fallu pour cela le « révélateur pétrolier ».

Il faudra assurément encore bien d'autres événements extérieurs pour stimuler le réflexe de solidarité entre les partenaires et pour ranimer la flamme, si elle devait baisser. Il faudra ausi que, très vite, l'on s'habitue à prendre des décisions concrètes et communes face aux circonstances, ainsi regrettera-t-on que les Neuf, en ce qui concernent la crise du pétrole proprement dite, ne soient pas allés au delà de considérations générales sur les mesures à prendre et sur les programmes à appliquer afin de développer une énergie de rechange. A aucun moment, il n'a été question de partager les réserves existantes ou le ravitaillement à venir. Pas davantage, bien sûr, de répartir la pénurie.

La solidarité doit immédiatement passer dans les faits ou les plus généreuses pensées s'effriteront très vite. La relance européenne est à ce prix.

Une telle solidarité ne pourra cependant se « vivre » en cercle fermé. C'est peut-être la tentation de « certains Européens » qui en seraient arrivés à croire pour reprendre l'expression de M. Kissinger que l'identité de leur association doit se mesurer par rapport à la distance qu'ils maintiennent vis-à-vis des Etats-Unis. Mais la conférence de Copenhague, en affirmant son indissociabilité de la communauté de défense atlantique et son intégration dans le système de sécurité assuré par les armes nucléaires américaines, a fait preuve d'intelligence réaliste. De même qu'en accueillant ensemble les ministres arabes du pétrole, « en visite à Copenhague, les Européens ont affiché » l'importance du marché communautaire, offrant à ceux qui seraient tentés de faire la fine bouche, des possibilités de contre-affaire qu'il serait imprudent, à la longue de dédaigner.

Ces attitudes positives assureront le respect.

JBF

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Bourses suisses

L'absence d'éléments positifs a favorisé l'orientation à la baisse des bourses suisses. La détérioration s'est prolongée tout au long de la semaine dans un volume d'échanges de plus en plus modeste. Les dégagements ont influencé tous les secteurs de l'économie. Les bancaires et les chimiques ont été particulièrement touchées par cet état d'esprit ; même les assurances qui s'étaient relativement bien comportées, en offrant une certaine résistance, ont suivi cette tendance négative. La crise de l'énergie, le rétrécissement des liquidités, le taux d'inflation toujours élevé et la tendance à la hausse des taux d'intérêt pèsent sur la bourse. En raison de pertes de change, les résultats consolidés de maintes sociétés seront certainement moins bons en 1973, toutefois, les grandes sociétés suisses possédant des centres de production sur les marchés importants devraient en général maintenir leur capacité concurrentielle.

Paris

Après la baisse catastrophique de la semaine précédente, la bourse de Paris a fait preuve d'un peu plus de résistance et a regagné dans une faible mesure les pertes subies. L'inquiétude continue toujours à règner. En fin de semaine toutefois la bourse a été légèrement meilleure après avoir été faible les trois premières séances. On notera également que cette reprise a revêtu un caractère sélectif en favorisant plus particulièrement certaines valeurs de croissance, moins exposées en principe aux effets négatifs de la crise pétrolière.

New York

Une nouvelle baisse a été enregistrée à Wall Street, où deux séances de hausse, celle de lundi et celle de vendredi n'ont pas réussi à compenser les pertes des trois séances intermédiaires. La crise pétrolière a continué à être le facteur le plus important avec les conséquences qu'elle peut avoir sur l'évolution de l'économie américaine et sur la relance de l'inflation. La confusion qui règne à Washington parmi les organismes chargés de régler les problèmes de l'énergie, a influencé défavorablement les investisseurs.

Francfort

Les cours se sont affaiblis à nouveau sur les marchés allemands, toutefois le recul moyen s'est situé la semaine précédente à 1 % environ. La possibilité d'une baisse des dividendes des grandes banques allemandes pour l'exercice 1973 a pesé sur les cours, de même que l'annonce d'un vif fléchissement des commandes dans l'industrie de l'automobile. Un certain soutien apparaissait toutefois en fin de semaine, limitant sensiblement les pertes enregistrées.

Londres

La chute des cours s'est fortement accélérée cette semaine sur le marché de Londres. Ce recul, supérieur à 10 %, est le plus important jamais enregistré en une semaine. La baisse a atteint 29 % sur les cours depuis le début de la crise pétrolière. L'aggravation des conflits sociaux, la perspective d'une crise économique et du chômage, les coupures de courant et l'annonce prochaine de mesures de restrictions, se sont unis pour décourager l'investisseur. Seules les mines d'or ont échappé à ce désastre, elles ont enregistré des gains appréciables, grâce à leurs bons résultats.

Amsterdam

Le marché hollandais a été hésitant, en hausse dans la séance de mardi, il a faibli par la suite. Les baisses l'ont finalement emporté sur les hausses dans la plupart des compartiments. Chez les internationales, Royal Dutch, philips et Akzo ont fait preuve de résistance.

Milan

Les valeurs italiennes évoluent encore au-dessus des cours les plus bas de 1973. Les assurances et les pharmaceutiques sont les secteurs de l'économie qui résistent le mieux dans cette période incertaine.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

★ Vers un split des actions 1 : 5
★ Proposition d'émission de 220 000 bons de participation de 100 francs nominal

GENEVE (Agefi). – Par suite d'une décision prise par le conseil d'administration de la Société de banque suisse lors de sa séance du 11 décembre, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, prévue pour le 19 mars prochain, de fractionner les actions au porteur de la banque d'une valeur nominale de 500 francs en nouveaux titres d'une valeur nominale de 100 francs. En cas d'acceptation de cette proposition, chaque action au porteur de 500 francs nominal sera, au printemps 1974, échangée gratuitement contre cinq actions au porteur de 100 francs nominal.

Lors d'une conférence de presse tenue à Genève (des briefings semblables étaient donnés simultanément à Bâle et Zurich), M. L. Mottet, directeur de la SBS-Genève a souligné que cette opération tendant à « populariser » les titres de la banque avait été suggérée à plusieurs reprises par des actionnaires de différents milieux. Grâce à l'institution du dépôt collectif introduit au cours des dernières années, qui supprime la possession matérielle des titres, ce projet ne présentera pas de difficultés administratives. L'utilisation de l'électronique en facilitera en outre l'application.

Il sera proposé par ailleurs à la même assemblée générale une modification des statuts permettant l'émission d'un capital représenté par des bons de participation. Sous réserve d'acceptation de ce changement des statuts et pour autant que les conditions sur le marché suisse des capitaux ne se modifient pas notoirement jusqu'au printemps, il serait procédé à l'émission de 220 000 bons de participation de 100 francs nominal, qui seraient offerts en souscription aux actionnaires du moment, du 27 mars au 5 avril 1974.

L'attribution se ferait dans la proportion d'un bon de participation pour cinq actions actuelles de 500 francs nominal. Le prix d'émission prévu est de 150 francs net par bon de participation, le droit de timbre d'émission étant pris en charge par la banque. Les bons de participation auront droit au dividende à partir du 1er janvier 1974. Leur émission est néanmoins soumise à l'autorisation de la commission fédérale des émissions.

M. Mottet a relevé qu'une telle émission de bons de participation constitue une nouveauté pour les banques suisses, ce système flexible de financement ayant cependant été assez largement utilisé dans l'industrie (il n'est que de citer Sandoz, BBC, Ciba-Geigy, Globus, Schindler, Juvena, Lonza, Sulzer, etc.). Il a ajouté que ces 33 millions de francs de capitaux frais seraient fort appréciables à une époque où les rentrées de fonds à moyen terme, qui sont le principal instrument utilisé dans l'octroi de crédits, se sont ralenties, particulièrement en ce qui concerne les obligations de caisse. Il a cependant tenu à préciser que, comparé à un total au bilan de 39 milliards de francs, 33 millions ne constituent qu'un faible montant, qui correspond à une augmentation du capital en chiffres absolus nominaux de 4 %. Quant aux émissions ultérieures de bons qui devraient suivre la première au cours des années, elles pourraient être importantes sans toutefois atteindre un montant égal à celui des actions, a précisé M. Mottet.

Commentant les conditions d'émission, le directeur de la SBS a souligné la relative modicité de l'agio (50 %), sur la base d'un cours moyen de 3000 francs pour l'actuelle action de 500 francs nominal, le prix théorique du droit de souscription se situe à 95 francs.

S'attachant à définir l'utilisation possible des bons de participations, qui seront côtés aux bourses suisses, M. Mottet a relevé que ceux-ci pourraient servir, lors de l'acquisition d'une société à la rémunération des vendeurs. Les bons offrent en outre la possibilité d'émettre un emprunt à option sur l'euro-marché assorti de la possibilité de conversion en de tels titres.

Répondant à une question, M. Mottet a relevé qu'il est peu probable que la Société de banque suisse procède à un nouveau split de ses actions (inférieur à 100 francs nominal), si la réforme de la loi sur les sociétés le permettait un jour. Un tel fractionnement serait contraire aux intérêts de nos clients, a-t-il conclu.

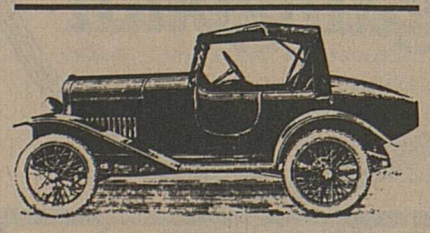

Si vous cherchez une voiture d'occasion lisez les annonces du *Nouvelliste.*

Haute conjoncture et disparités régionales

YVERDON. – En période durable de haute conjoncture, les disparités économiques entre les régions ne sont pas réduites, mais ont au contraire tendance à s'accentuer : c'est la conclusion d'une étude de l'Office du Nord vaudois, à Yverdon, sur la situation des régions vaudoises au cours des années 1968-1972, fondées sur la comparaison interrégionale du revenu et de la fortune imposable par habitant, du rendement de l'ensemble des impôts cantonaux par habitant et des taux d'accroissement démographique.

Cette étude découpe le canton de Vaud en six régions économiques : la région lémanique (districts de Vevey, Lavaux, Lausanne, Morges, Rolle et Nyon), l'arrière-pays lémanique (Oron, Echallens, Cossonay, Aubonne), l'Est vaudois (Aigle et Pays-d'Enhaut), la vallée de Joux, la Broye (Avenches, Payerne et Moudon), et enfin le Nord vaudois (Grandson, Orbe et Yverdon).

La concentration anormale de la population et de la richesse vaudoise dans la région lémanique, de loin la plus prospère et la plus encombrée, se poursuit irrésistiblement. L'arrière-pays lémanique connaît un certain démarrage dû aux retombées de la région lémanique. Elle forme, avec la vallée de Joux, un groupe intermédiaire dont le produit social par habitant est probablement inférieur d'un quart environ à cela de la région lémanique. L'Est vaudois, le Nord vaudois et la Broye ferment la marche avec un produit social qui peut être estimé aux deux tiers de celui de la région lémanique.

La vallée de Joux et le Nord vaudois continuent à se dépeupler, l'émigration y étant essentiellement celle des jeunes. La Broye et l'Est vaudois connaissent une stagnation démographique, alors que le canton dans son ensemble voit sa population croître en quatre ans de 22 747 habitants, dont 20 643 pour la seule région lémanique. La part de la Broye et du Nord vaudois à la population du canton est tombée de 32 % en 1850 à 16 % en 1970, tandis que celle de la région lémanique s'est accrue de 38 à 69 %.

La maîtrise d'une croissance, même ralentie, exige que tous les efforts soient faits pour orienter toute population supplémentaire dans des régions à faible densité comme la Broye et le Nord vaudois, où l'on ne compte que 95 habitants au kilomètre carré, contre 558 dans la région lémanique. L'étude de l'Office du Nord vaudois conclut à l'urgente nécessité de définir une politique vaudoise de promotion régionale.

M. Gruebel ambassadeur auprès de l'OCDE

BERNE. – Le Conseil fédéral a nommé lundi M. Albert Gruebel, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), ambassadeur auprès de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) dont le siège est à Paris. La date d'entrée en fonction de l'ambassadeur n'a pas encore été fixée ni celle de la mise au concours du poste de directeur de l'OFIAMT.

PARTOUT LE Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Coop Hit:

café bonsoir sans caféine

Le «café bonsoir» est un café sans caféine, très aromatique. De délicieuses sortes de café, torréfiées avec ménagement, donnent un arôme intégral et fort. Un café qui stimule sans énerver. Un café qui embaume et vous garantit un sommeil calme. Bonsoir et bonne nuit. Café bonsoir – le plaisir d'un vrai café, sans caféine.

250 g

2.60

~~3.10~~

Café Coop. Confié aux experts. Apprécié par les connaisseurs.

coop

ELECTRICITE AUTOMOBILE

PIERRE GUEX

La batterie suisse de haute qualité

Tous les modèles en stock chez le **spécialiste**

MARTIGNY Av. du Gd-St-Bernard 42 –

A vendre

voitures expertisées

VW 1302
modèle 72, 35 000 km
Fr. 4900.–

VW 1300
modèle 72, 26 000 km
Fr. 5300.–

VW 1200
modèle 67, 88 000 km
Fr. 1900.–

MERCEDES 190
mod. 63, 143 000 km
Fr. 1800.–

BUS MORRIS
modèle 65, 71 000 km
Fr. 1800.–

Tél. 027/2 42 22

36–677

A saisir

cause double emploi

BMW 2002

Excellent état,
35 000 km

Expertisée en 1973

Tél. 025/3 24 56
(heures des repas)

36–100923

A vendre

Renault 12 break

année 71. Très soignée. Expertisée.
Reprise.
Facilités de paiement

Tél. 027/2 03 47

36–35498

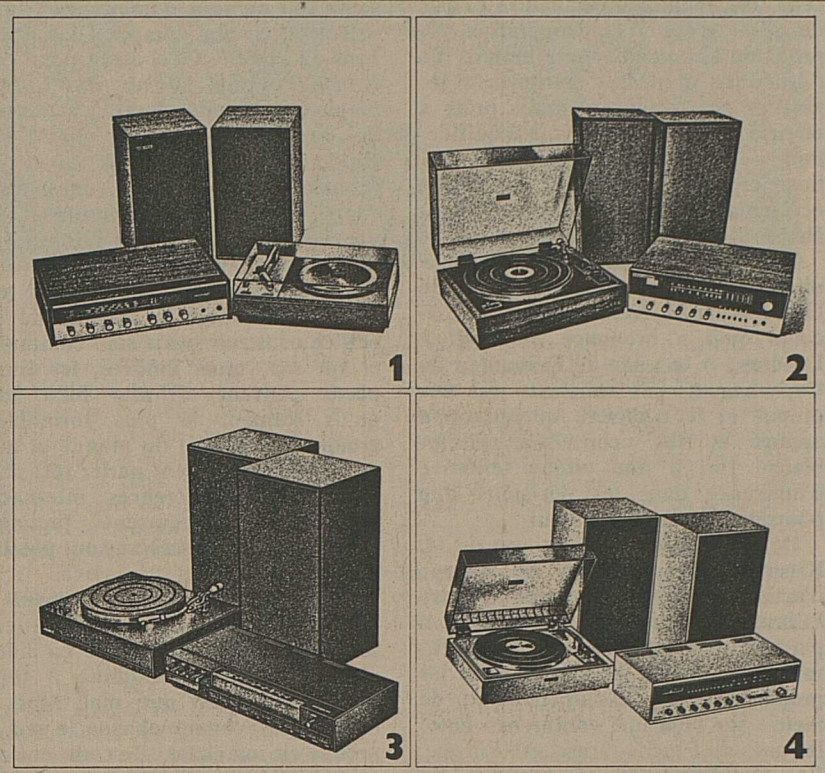

Exemples Hi-Fi stéréo

1 Love Sound	2 Vienna	3 Manhattan	4 San Francisco
Teleton 4300 LA Pilote stéréo 438.—	Intersound PR-900 Pilote Hi-Fi 690.—	Scandyna 2000 Pilote Hi-Fi 747.—	Scandyna 4000 Pilote Hi-Fi 1195.—
Philips GA-104 Tourne-disques 102.—	CEC BA-600 Tourne-disques automatique 495.—	Scandyna 1400 Tourne-disques Hi-Fi 590.—	Micro MR-211 Tourne-disques Hi-Fi 475.—
2 Scandyna M-15 Enceintes acoust. 312.—	2 Scandyna M-20 Enceintes acoust. 396.— Jeu de câbles 6.—	2 Scandyna M-20 Enceintes acoust. 396.—	2 Scandyna A-25 Enceintes acoust. système apériod. 736.— Jeu de câbles 13.60
Net 800.— Economie **52.–**	Net 1300.— Economie **287.–**	Net 1500.— Economie **233.–**	Net 1900.— Economie **519.60**

Bienne: Interdiscount, Canal 26/Marché 29; Interdiscount, Maison ciné Rex; Photo Traber, Rue Neuve 41. **Brügg/Bienne:** Photo Traber, Hypermarché Carrefour. **Crans-Montana:** Photo Traber. **Delémont:** Photo Traber, Grand'rue 26. **Fribourg:** Interdiscount, Place Georges Python. **Genève:** Photo Traber, Rue de la Confédération 18; Photo Traber, Passage des Lions 6; Interdiscount, Rue de Coutance 7. **Lausanne:** Photo Traber, Place de la Gare 10; Interdiscount, Petit-Chêne 20; Interdiscount c/o Pamblanc SA, Rue Haldimand 14. **Monthey:** Interdiscount, Le Market, Av. de la Gare. **Neuchâtel:** Interdiscount, Grand'rue 14. **Romanel:** Photo Traber, Hypermarché Carrefour. **Sion:** Photo Traber, Rue des Mayenets 4. **Vevey:** Photo Traber, Deux-Marchés 2.

Inter Discount Photo, Radio, Hi-Fi

Pédicure

médicale, soins complets du pied, **conseils**
Reçoit sur rendez-vous.

J. Jacquod, pédicure diplômée
Avenue de la Plantaud 34 B
Monthey

Tél. 025/4 59 93

Grande action pour boucherie domestique

Abattage par nos soins de bétail de 1re qualité
– demi-bête, quartier avant, quartier arrière
– porc entier
– jambon
– lard frais, etc.

Réservez vos commandes à l'avance !

Boucherie Zermatten, VEX
Tél. 027/2 41 55

36–35314

LA FONCIÈRE

Fonds Suisse de Placements Immobiliers

Fondé en 1954

Portefeuille immobilier env. Fr. 207 500 000.–

Paiement du coupon semestriel No 39 dès le 31 décembre 1973

	Certificats de 1 part	Certificats de 2 parts
Montant brut	Fr. 17.—	Fr. 34.—
dont à déduire – impôt anticipé 30 %	Fr. 5.10	Fr. 10.20
Montant net	Fr. 11.90	Fr. 23.80

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé.

Les porteurs de parts domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront demander le remboursement de l'impôt anticipé dans le cadre et les conditions de ces conventions

Banque dépositaire :
BANQUE VAUDOISE DE CREDIT
Lausanne

DOMICILES OFFICIELS DE PAIEMENT :

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Crédit Foncier Vaudois, Lausanne
Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel
Caisse Hypothécaire du canton de Genève, Genève
Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne
Banque Leu AG, Zurich
Banque Galland & Cie S.A., Lausanne
Banque de Dépôts et de Gestion, Lausanne
Schweizerische Depositen- und Kreditbank, Zurich
Solothurner Handelsbank, Soleure
Banca Solari & Blum S.A., Lugano
Von Ernst & Co. A.G., banquiers, Berne
Heusser & Cie, Bankgeschäft, Bâle
Schweizerische Depositen- und Kreditbank, St-Gall
Luzerner Landbank A.G., Lucerne
Société Bancaire Barclays (Suisse) S.A., Genève
Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Genève
Banque Privée S.A., Genève
Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Sierre
Investissements Fonciers S.A., Lausanne

Direction :
INVESTISSEMENTS FONCIERS S.A.
2, chemin de la Joliette, Lausanne

22–2144

★... pour Noël ★... pour Noël

Un cadeau d'une valeur durable

Un petit **tapis d'Orient** dès 48.–

un tapis ancien dès 1150.–

Voyez notre choix

gamgoum SION Av. de la Gare Tél. 2 33 48

gamgoum SION Av. de la Gare Tél. 2 33 48

ZOO LORETAN

SION 17, rue de Dixence – Tél. 027/2 35 27

Votre spécialiste depuis bientôt 20 ans
vous propose pour Noël :
oiseaux - poissons - cobayes - hamsters
Un choix de cages exceptionnel. Aquariums et accessoires.
Beau choix de poissons exotiques.

Nous réservons dès maintenant pour Noël
Notre expérience à votre service

36–4425

trophée evian — COUPE DU MONDE DE SKI F.I.S.

Devant son public, Piero Gros victorieux

RÔLES BIEN MODESTES DES SUISSES AVEC JAKOBER (23e)

Le duel italo-autrichien, qui marque ce début de saison en coupe du monde masculine, s'est poursuivi à Vipiteno. Après deux succès autrichiens en slalom géant (à Val d'Isère et à Saalbach), l'Italie a égalisé à la faveur du premier slalom spécial de la saison, grâce à Piero Gros qui a signé la deuxième victoire italienne après celle de Herbert Plank dans la descente de Val d'Isère. Ainsi, après les quatre premières épreuves comptant pour le trophée mondial, c'est l'égalité parfaite entre les deux équipes qui dominent vraiment de la tête et des épaules le lot des autres concurrents.

VAINQUEUR DEVANT SON PUBLIC

Piero Gros (19 ans) a ainsi réédité son succès de l'an dernier, acquis dans le slalom spécial de Madonna di Campiglio. Cette fois, en raison des conditions atmosphériques, c'est sur les pentes de la station de Vipiteno que s'est disputé ce slalom spécial. Sur ses terres et devant son public, le jeune skieur de Sauze d'Oulx a signé un grand exploit, s'imposant avec plus de deux secondes d'avance sur son suivant immédiat après avoir réussi le meilleur temps dans les deux manches.

« Pierino » a gagné ce slalom spécial, disputé dans des conditions assez difficiles, devant l'Autrichien Hans Kniewasser et l'Allemand de l'Ouest Christian Neureuther. Si l'on attendait le spécialiste allemand aux premières places, cette deuxième place de Kniewasser confirme les énormes possibilités actuelles des skieurs dirigés par Toni Sailer. Mais, au chapitre des révélations, il faut retenir avant tout la 9e place d'un Américain pratiquement inconnu (Craig Gordon) ainsi que le deuxième rang du jeune Allemand Otto Berger, qui a notamment réussi le troisième temps de la première manche en s'élançant avec le dossard n° 45.

DOMINATION DES ITALIENS

Si l'Italie a nettement dominé l'épreuve, en prenant outre la victoire les, 5e et 6e places (avec respectivement, Fausto Radici et Erwin Stricker), la Suisse a dû, comme prévu, se contenter de rôles modestes. Le meilleur a été Manfred Jakober, mais il a accusé un retard supérieur à cinq secondes sur Piero Gros. Quant au champion national Heini Hemmi, il a chuté dans la deuxième manche et fut éliminé, tout comme Walter Tresch. Edi Bruggmann de son côté, après un « chrono » très moyen sur le premier parcours, ne prit pas le départ de la deuxième manche. Le slalom spécial reste une discipline ardue pour les skieurs helvétiques, ce d'autant que la formation suisse traverse une période assez sombre actuellement.

LES PREMIERS DESAVANTAGES

La première manche de ce slalom spécial s'est courue par une abondante chute de neige et une température assez basse (- 1 degré). Sur une piste d'une longueur de 550 mètres pour une dénivellation de 180 mètres, sur laquelle l'Italien Josef Messner avait disposé 67 portes, les premiers concurrents étaient quelque peu désavantagés.

La légère couche de neige les freina mais dès le cinquième coureur, les conditions s'améliorèrent nettement, preuve en est la performance de Berger, troisième avec le dossard n° 47, ou celle de l'Italien Erwin Stricker, cinquième en s'élancant en 45e position. Dossard n° 12, Piero Gros signait en 50"98 le meilleur temps, devant le triple vainqueur de la coupe du monde Gustavo Thoeni (51"85), Otto Berger (52"14), Johan Kniewasser (52"19), Franco Bieler (52"47) et le surprenant descendeur autrichien Franz Klammer (52"62). Manfred Jakober, premier Suisse, était alors classé 10e, en 53"07.

DES DISQUALIFIES DE MARQUE

Dans la deuxième manche par contre, les dossards élevés ne furent guère avantagés en raison d'un redoux subit. Parti cette fois en quatrième position, Piero Gros signa le temps inégalable de 47"06, devançant l'étonnant Autrichien Hansi Hinterseer, auteur d'un beau retour de 47 centièmes de seconde, Christian Neureuther de 73 centièmes, un autre Allemand, Max Rieger de 79 centièmes et Fausto Radici de 92 centièmes. Ce second parcours, tracé sur la même piste et qui comportait 65 portes disposées par l'Autrichien Ernst Hinterseer, fut fatal à de nombreux coureurs, parmi lesquels Gustavo Thoeni, qui prit tous les risques pour tenter de renverser la situation, Franco Bieler, Franz Klammer, David Zwilling et les Suisses Tresch, Hemmi et Fleutry.

Les Italiens très satisfaits

● *Piero Gros s'est montré ravi mais pas autrement surpris de ce succès. « Je savais que je tiens la forme depuis le début de la saison », a-t-il expliqué à l'issue de la course. « Même si déjà je pouvais m'attendre à gagner ce slalom, je n'aurais jamais cru que ce serait en marquant le meilleur temps dans les deux manches », a-t-il poursuivi. Les responsables italiens étaient très satisfaits, on le comprend. « S'il n'y avait pas eu les chutes de Gustavo Thoeni et de Franco Bieler, nous aurions pu montrer aux Autrichien après leur victoire totale à Saalbach de quel bois nous nous chauffons si les conditions nous conviennent », relevait pourtant l'un d'entre eux.*

● *Dans le camp autrichien, tout en déplorant la chute dans la seconde manche de Franz Klammer, l'on se déclarait moyennement satisfait. Hans Hinterseer, septième au classement final, se montrait pourtant très heureux de sa performance personnelle, qui lui avait permis de remonter spectaculairement depuis le 23e rang, place qui était la sienne après la première manche. « C'était tout ou rien, riait-il. Et bien, c'était en définitive presque tout et j'en suis très content ».*

● *Otto Berger, révélation de la première manche, ne pouvait cacher sa déception de terminer au septième rang. « Le soleil est brusquement sorti, essayait-il de se justifier, et il n'y avait plus rien à faire. La piste, trop molle, ne glissait plus du tout et j'avais beau me démener, je n'avançais plus ». La justesse de cette théorie était confirmée par Christian Neureuther, dossard n° 1 de la deuxième manche. « La piste était déblayée, déclarait-il, et j'ai pu règler ma vitesse comme bon me semblait, c'est-à-dire au maximum. Quand j'ai vu réapparaître le soleil, j'ai plaint mes camarades qui devaient encore prendre le départ ».*

● *C'était aussi l'avis du jeune Américain Craig Gordon, qui avec le dossard n° 34 expliquait : « Ce sont les conditions de la piste qui m'ont permis de réaliser le 7e temps dans la première manche et ce sont encore elles qui m'ont empêché de garder ce niveau ».*

Philippe Roux N° 1 aujourd'hui

Le Suisse Philippe Roux sera le premier concurrent à s'élancer mardi, à 11 h. 25, dans la deuxième descente de la coupe du monde organisée à Zell am See. Le Valaisan sera immédiatement suivi de l'Italien Herbert Plank, le vainqueur de la descente de Val d'Isère, sur cette piste longue de 2760 mètres pour une dénivellation de 768 mètres. Voici les résultats du tirage au sort de l'ordre des départs :

N° 1 PHILIPPE ROUX (S), 2 Herbert Plank (It), 3 Franz Vogler (RFA), 4 Giuliano Besson (It), 5 Marcello Varallo (It), 6 Rolando Thœni (It), 7 BERNARD RUSSI (S), 8 Karl Cordin (Aut), 9 Werner Grissmann (Aut), 10 Bob Cochran (EU), 11 ANDREAS SPRECHER (S), 12 Reinhard Tritscher (Aut), 13 David Zwilling (Aut), 14 ROLAND COLLOMBIN (S), 15 Mike Lafferty (EU), 16 Eric Poulsen (EU), 17 Erwin Stricker (It), 18 Franz Klammer (Aut), 19 Peter Feyersinger (Aut), 20 Manfred Grabler (Aus), 21 Anton Dorner (Aut), 22 Franco Bieler (It), 23 WALTER VESTI (S), 24 Gustavo Thœni (It), 25 Stefano Anzi (It), 26 Josef Walcher (Aut), 27 Dave Currier (EU), 28 Don Rowles (EU), 29 Jim Hunter (Can), 30 Erik Haker (No).

Rolando Thoeni disqualifié

Classé au quatrième rang de ce slalom spécial,l'Italien Rolando Thoeni a finalement été disqualifié. Thoeni a en effet manqué l'avant-dernière porte de la deuxième manche. Malgré cette disqualification,les Italiens placent tout de même trois coureurs parmi les dix premiers, à savoir Piero Gros (1er), Fausto Radici (4e) et Erwin Stricker (5e).

Classement du slalom spécial : 1. Piero Gros (It) 98"04 (50"98 - 47"06) - 2. Johann Kniewasser (Aut) 100"72 (52"19-48"53) - 3. Christian Neureuther (RFA) 100"95 (53"16-47"79) - 4. Fausto Radici (IT) 101"04 (53"06-47"98) - 5. Erwin Stricker (It) 101"33 (53"35-47"98) - 6. Hans Hinterseer (Aut) 101"34 - 7. Max Rieger (RFA) 101"40 - 8. Craig Gordon (EU) 101"57 - 9. Otto Berger (RFA) 101"59 - 10. Johann Penzl (RFA) 101"68 - 11. Alfred Hagn (RFA) 101"80 - 12. Jim Hunter (Can) 102"23 - 13. Ilario Pegorari (It) 102"25 - 14. Claude Perrot (Fr) 102"45 - 15. Alfred Matt (Aut) 102"62 - 16. Wolfgang Junginer (RFA) 102"80 - 17. Jan Bachleda (Pol) 102"81 - 18. Andrzej Bachleda (Pol) 102"88 - 19. Helmut Schmalzl (It) 102"89 - 20. Willy Frommelt (Lie) 102"95 - puis : 23. Manfred Jakober (S) 103"27 - 24. Adolf Roesti (S) 103"29 - 31. Josef Odermatt (S) 104"14.

Le CIO reste à Lausanne

Le Comité international olympique « n'a pas l'intention de quitter Lausanne à l'heure actuelle. » Cette mise au point a été faite par le secrétariat du CIO à la suite de divers articles de presse annonçant son transfert dans une autre ville suisse ou étrangère. Le siège du CIO est établi à Lausanne depuis 1915.

Toutefois le CIO rappelle dans son communiqué qu'il a depuis plusieurs années fait connaître à la municipalité de Lausanne qu'il estimait nécessaire d'acquérir le statut international. « Le CIO doit procéder à une réorganisation de son secrétariat général et du musée, les locaux du château de Vidy étant devenus insuffisants ce qui, par exemple, a contraint une partie de ses services, la « solidarité olympique », à s'installer provisoirement à Rome. » Le CIO souligne aussi que la question de la modernisation de son siège, afin de faire face au volume croissant de ses tâches et de ses responsibilités, est actuellement à l'étude.

BOXE

Bettini défend victorieusement son titre

Max Cohen n'a pu ravir à Fabio Bettini le titre de champion de France des poids moyens. Une victoire sur le ring du Palais des sports de Paris l'aurait sans doute remis en selle pour tenter sa chance à l'échelon européen face au vainqueur du combat qui opposera Calcabrini et Jean-Claude Bouttier.

Battu aux points en 12 rounds à l'unanimité des trois juges,l'élève de Roger Bensaid a peut-être hypothéqué la suite de sa carrière à l'issue d'un combat confus et médiocre dont il refusa furieusement d'accepter le verdict. Pourtant Bettini (35 ans) ne méritait pas d'être déchu de sa couronne. Sans doute a-t-il été un peu favorisé.

Cette troisième confrontation Bettini - Cohen a été équilibrée. Après avoir été mis en difficultés au 4e round sur des crochets de son rival, Max Cohen s'est adjugé les 8e et 9e rounds mais Bettini a refait surface sur la fin, ce qui lui a permis de conserver l'avantage acquis au début.

Aujourd'hui à 11 h. 25 en direct à la TV

Le service sportif de la télévision romande communique qu'il transmettra mardi 18 décembre dès 11 h 25 la descente masculine de la coupe du monde à Zell am See en direct. Une reprise sera faite dès 12 h 30 avec la course des quinze meilleurs.

Modifications de programme en coupe d'Europe

Les courses de Méribel qui auraient dû avoir lieu les 2 et 3 décembre mais qui furent annulées en raison du mauvais enneigement ont été remplacées au calendrier de la coupe d'Europe. Le slalom spécial masculin se déroulera à l'Alpe d'Huez le vendredi 21 décembre et le slalom géant à Flaine le 22 décembre prochain.

Un champion olympique au Brassus

Champion olympique du combiné à Sapporo, l'Allemand de l'Est Ulrich Wehling sera présent au Brassus à l'occasion des traditionnelles épreuves nordiques qui auront lieu les 12 et 13 janvier prochain. Il en a avisé télégraphiquement les organisateurs du Jura vaudois qui ont également reçu la confirmation de la participation de tous les spécialistes du combiné faisant partie de l'équipe « A » de la RDA. La liste comporte les noms suivants :

Ulrich Wehling, champion olympique 1972, Hans Hartleb, Gunther Deckert, vainqueur au Brassus l'an dernier, Bernd Zimmermann, Andreas Michlik et Konrad Winkler.

Les organisateurs espèrent recevoir maintenant la confirmation de la participation des sauteurs et des fondeurs est-allemands.

Un junior suisse victorieux en Autriche

Le jeune Soleurois Urs Saladin a remporté à Dachstein (Autriche) le grand prix du Zillertal qui s'est disputé sur la distance de 15 kilomètres. L'épreuve réunissait 107 concurrents de 23 pays dont une bonne majorité d'Européens de l'Est et de Scandinaves, ce qui a rehaussé la performance du vainqueur. Classement :

1. Urs Saladin (S) les 15 km en 51'02" - 2. Rainer Pawlowich (All-E) à 1'04" - 3. Lino Ruwidin (Tch) à 3'16" - 4. Ivan Sorchov (URSS) à 3'45" - 5. Olle Niis (Suè) à 4'10" - puis : 11. Max Berger (S) à 8'07" - 37. Roméo Danuser (S) à 13'02" - 88. Hans Meister (S) à 20'12".

CURLING

Eliminatoires régionales Valais « open-air »

Ces éliminatoires se sont disputés le week-end dernier sur la patinoire d'Ycoor avec la participation de 12 équipes. Ci-après le classement des 7 premiers teams classés qui sont qualifiés pour les championnats romands qui se dérouleront du 11 au 13 janvier 1974 à Villars.

1. Champéry, 8 points, 48 pierres, 27 ends (L'Hoste, Balestra, Trombert, Berthoud skip) - 2. Zermatt (skip R. Bayard) 6/43/19 - 3. Montana-Vermala (skip W. Fischer) 6/39/22 - 4. Montana-Station (skip J. Bonzon) 6/37/23 - 5. Crans-Station (skip H. Gard) 4/43/21 - 6. Crans s/Sierre (skip R. Zumofen) 4/35/22 - 7. Viège (skip O. Bellwald) 4/35/21.

FOOTBALL

Le Maroc déclare forfait

Le Maroc a décidé de déclarer forfait pour le match retour qui doit l'opposer au Zaire dimanche à Tetouan dans le cadre du tournoi africain de qualification pour la coupe du monde. Cette rencontre était d'ailleurs devenue sans signification, la formation zaïroise ayant assuré sa qualification à domicile en s'imposant par 3–0.

Cette décision fait suite à la plainte déposée auprès de la FIFA par la fédération marocaine. Cette dernière aurait reproché certaines irrégularités et notamment un but litigieux accordé par l'arbitre, mais sans succès.

AVCS

Communiqué OJ nordique et saut

Un cours pour débutants sera organisé par la FSS en janvier 1974.

Lieu du cours : Homberg, nouveau tremplin de 30 m.

Entraîneurs : Eggenberg Paul, Soober Fredy, Bader Armine.

Tous les jeunes gens s'intéressant au saut sont priés de s'inscrire chez M. Jordan Fernand, 1870 Monthey, jusqu'au 20 décembre au plus tadr. Frais de logement, pension et transport à la charge de la FSS.

Jordan Fernand

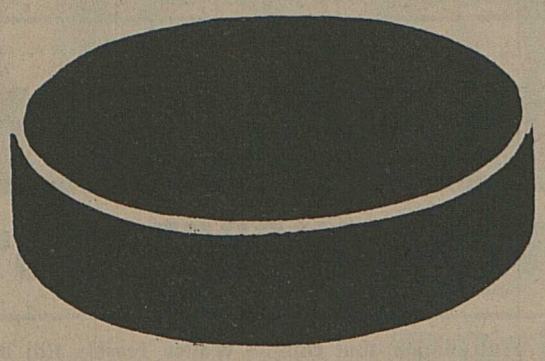

organisation de bureau
sierre 5 08 35
FELIX
Prix spéciaux sur copies - photocopies offset

Patinoire de Sierre
Ce soir à 20 h. 15

SIERRE
GENEVE-SERVETTE

Sierre devra faire oublier ses blessés

Décidément, la malchance continue à s'acharner sur le HC Sierre. Face à La Chaux-de-Fonds c'était le gardien Meuwli qui se blessait et son équipe perdait sur le score élevé de 11 à 1. Samedi à Berne, dans un autre match important, les Sierrois devaient à nouveau se passer des services de Raymond Mathieu, André Dondainaz et Jean-Claude Locher, trois joueurs dont l'absence aura également pesé lourd dans la balance. Sierre perdait une fois encore très nettement et en plus des deux points, c'étaient les dernières chances de remporter un titre qui s'envolaient, momentanément du moins.

AUTRES EXPLICATIONS !

Mais jusqu'à quel point toutes ces blessures peuvent-elles expliquer des défaites aussi importantes ? Le départ de Locher a certainement joué un rôle dans le comportement catastrophique de la défense à Berne comme les absences de Mathieu et Dondainaz dans le rendement insuffisant de l'attaque. Si nous consultons les totaux de buts marqués et reçus, nous remarquons que les Sierrois sont les seuls parmi les quatre premiers à devoir enregistrer un total déficitaire. C'est là la preuve d'un manque de maturité d'autant plus étonnant que la défense, comme l'attaque, est composée de nombreux internationaux. Si certains jeunes qui manquent encore d'expérience peuvent commettre des erreurs, il n'est pas normal de voir des joueurs aussi expérimentés et doués que Henzen, Brière, Mathieu ou autres, perdre leur sang-froid et la presque totalité de leurs moyens dans des matches aussi importants. L'entraîneur Vanek avait sans doute raison en début de saison lorsqu'il affirmait que le public attendait trop de son équipe. Il faut aujourd'hui se rendre à l'évidence. Sierre n'est malheureusement pas encore assez mûr pour viser le titre de champion suisse.

GENEVE-SERVETTE EN VEUT

Les Genevois sont actuellement en forme et leur dernière victoire à Ambri est là pour le prouver. Aussi ce n'est pas sans ambition qu'ils vont entreprendre leur déplacement en Valais. Les Sierrois sont les seuls avec Berne à les avoir battus deux fois et l'adversaire leur convient. Vanek devra malheureusement se passer encore des services de Raymond Mathieu alors que Locher et Dondainaz devraient pouvoir effectuer leur rentrée, ce qui permettrait de reconstituer des lignes plus ou moins normales. Si cela devait être le cas, les chances de victoire, pour autant que la défaite de samedi aura été oubliée, sont réelles. Il faudrait pour cela que la défense joue sérieusement et surtout sobrement et que l'attaque porte le jeu dans le camp adverse ce qui permettrait à la défense de mieux récupérer et de mieux soutenir les attaquants. Faisons confiance à l'entraîneur Vanek qui saura conditionner ses joueurs et offrir au public un spectacle de qualité.

Jo

Jean-Claude Locher (ici opposé au Genevois Henry N° 8) sera-t-il présent en défense ? Son absence constituerait un gros handicap.

VENEZ M'ESSAYER!

COMPAREZ MES PRIX SURPRENANTS!

Coupé 1300
8990.-

1300, 4 portes
9490.-

MORRIS MARINA

1300 cm³-1800 cm³
2 et 4 portes
Sièges baquets
Sièges couchettes
Freins à disques avec servo
Coffre immense : 552 l.
Phare de recul
Glace arrière chauffante
Livrable de suite

GARAGE LE PARC, SIERRE
Rue du Simplon, téléphone 5 15 09 - 5 32 36

Eternelle-ment jeune, la Mini!

Il existe des voitures d'âge plus tendre, mais aucune qui ne soit restée jeune plus longtemps. Car la conception de la Mini ne peut se comparer à nulle autre: moteur transversal, traction avant, 3,05 m de longueur totale, 3 types de moteurs, 3 carrosseries. A partir de **6350 francs.**

BRITISH LEYLAND Mini

Nous vous invitons cordialement à l'essayer sur route:

Garage Bruttin Frères
Noës (027) 5 03 47 Sierre (027) 5 07 20

UN DIALOGUE PELLETIER-CADIEUX AUX MÉLÈZES

Le championnat suisse de LNA se poursuit ce soir avec au programme des matches opposant les premiers et les derniers directement entre eux. Momentanément pour le moins, deux équipes peuvent encore prétendre au titre de champion suisse : Berne et La-Chaux-de-Fonds qui se retrouveront ce soir à la patinoire des Mélèzes. Sierre et Genève-Servette sont pour l'instant réduits au rôle d'outsiders. Pour Sierre cependant, à condition de gagner son match de retard, rien est encore tout à fait perdu, mais il faudra pour cela battre les Genevois à Graben. En queue de classement la situation s'est nettement resserrée et il devient de plus en plus difficile de dire qui sera relégué à la fin du championnat. Nous n'en saurons guère plus ce soir après la quinzième journée.

La Chaux-de-Fonds-Berne : pour la première place

Sur les quatre points mis en jeu jusqu'ici, les Montagnards en ont empoché trois contre un seulement pour les Bernois. Cela ne veut pas dire pour autant que les Neuchâtelois auront partie gagnée d'avance. Berne a réussi samedi dernier une performance de classe en disposant facilement du roisième du classement. Ce n'est peut-être pas non plus là une référence puisque Sierre était privé de trois titulaires aujourd'hui indispensables à l'équipe, mais c'est en tout cas la preuve de la foi qui anime actuellement les hommes de l'entraîneur Cadieux. Les Chaux-de-Fonniers se sont bien repris après leurs contre-performances contre Langnau et Genève-Servette. La ligne de Turler a retrouvé toute son efficacité et a réalisé cinq des dix buts face à Kloten. Nous allons là au devant d'un match très disputé qui ne donnera pas automatiquement un vainqueur.

Kloten-Ambri-Piotta : réduire l'écart

Un seul point sépare les Tessinois, cinquièmes du classement et les Zurichois, derniers. Malgré toute sa bonne volonté, Kloten n'a pas pu imiter Langnau dans son match face à La Chaux-de-Fonds. Pendant ce temps, Genève-Servette prenait le meilleur sur Ambri au Tessin. Dans quelle mesure ces deux équipes auront-elles été affectées par leur défaite ? Les aviateurs devraient profiter de ce qu'ils jouent chez eux pour empocher deux nouveaux points précieux. Les Tessinois voudront en faire autant ne serait-ce que pour éviter de se retrouver en queue de classement. Là aussi un match très équilibré avec un léger avantage au club recevant.

Langnau-Zurich : sur la lancée

Les deux clubs se sont rencontrés samedi à Zurich et les hommes de Robertson l'avaient très nettement emporté sur le score de 9 à 2. Cette deuxième victoire consécutive leur permet ainsi de rejoindre et même de passer Kloten à la faveur du match en retard. Langnau connaît des périodes de haut et de bas pour le moins inquiétantes. Un jour il tient Berne en échec, le lendemain il se fait ridiculiser par Sierre ou par Zurich. L'entraîneur Sepp aura beaucoup de peine à redonner une assise indispensable au rendement de l'équipe. Ce match s'annonce donc sous de meilleurs auspices pour les visiteurs qui pourraient très bien fêter un cinquième succès, ce soir.

Jo

La Chaux-de-Fonds et son entraîneur canadien Pelletier devront sauter plus d'un obstacle ce soir avant de se retrouver en face du gardien bernois Jaggi.

PROMOTION : PREMIÈRES INDICATIONS

La première partie du championnat de LNB s'est terminée dimanche avec le match Arosa-Bâle qui devait désigner le huitième candidat à l'ascension en LNA. Le néo-promu a finalement réussi à passer l'épaule et à venir prendre place dans le groupe de promotion. Pour cette première soirée, nous aurons au programme des matches opposant les équipes du groupe ouest et les équipes du groupe est entre elles. Ce n'est pas là un programme pour nous apporter de précieuses indications sur la valeur et les chances des formations qui seront opposées jusqu'au 16 février, date à laquelle le promu en LNA sera connu. Il faudra donc attendre encore quelques jours avant d'en savoir plus.

Villars attend Viège. Cette confrontation entre anciens « grands » du hockey suisse nous vaudra certainement un match passionnant. Les Vaudois nous paraissent cependant en bien meilleure condition actuellement et ils se présentent comme un des rincipaux candidats à l'ascension. La victoire devrait rester dans la station vaudoise.

Les duels entre Fribourgeois et Vaudois nous valent à chaque coup un score élevé et très souvent à l'avantage des Vaudois.

Lausanne devra se passer des services de son meilleur joueur Dubi, blessé contre Villars, ce qui constituera un tour handicap pour cette équipe qui a des ambitions dans ce championnat. Les Lausannois ne peuvent pourtant se permettre de manquer leur départ.

Lugano reçoit le néo-promu et surprenant Arosa. Les Tessinois sont descendus en LNB à la fin de la saison dernière et chercheront à remonter d'un cran dans la hiérarchie du hockey suisse. Arosa n'aura pas de grandes prétentions et jouera le jeu au plus près de sa conscience !

Bienne devrait être avec les Lausannois un des plus sérieux prétendants à l'ascension. Il commence pourtant ce tour de promotion par un match très important qu'il n'est pas du tout certain de gagner. Nous en saurons plus sur leurs possibilités d'ici quelques matches. Pour l'heure ils éviteront de perdre.

Programme du mardi 18 décembre

LNA

Langnau - Zurich
Kloten - Ambri
Sierre - Genève/Servette
La Chaux-de-Fonds - Berne

LNB

Villars-Viège
Fribourg - Lausanne
Lugano - Arosa
Davos - Bienne

Forward - Fleurier
Neuchâtel - Olten
Bâle - Thoune

Relégation : course aux points

Pour les équipes disputant ce tour de relégation tous les matches seront importants et il s'agira de cueillir le plus grand nombre de points possible dès le début. C'est en tout cas ce que devraient faire les plus menacés au départ qui ne seront pas pour autant les relégués en février : Kussnacht, Forward et Martigny. Pour ces derniers la première échéance se nomme Neuchâtel. Les Octoduriens ont les possibilités de battre les Neuchâtelois qui restent tout de même un dur morceau. N'oublions pas qu'il n'a manqué finalement qu'un point pour que Neuchâtel ne fasse partie du groupe de promotion. Forward, Olten et Bâle devraient pouvoir s'imposer devant Fleurier, Kussnacht et Thoune. La surprise n'est toutefois pas exclue.

HANDBALLEURS A VOS BALLONS

VIÈGE S'ACHEMINE VERS LE TITRE

Au sein du groupe de première ligue de la région Vaud-Valais-Genève, l'équipe de Viège domine nettement. En battant l'US Yverdon 23 à 10 la formation du Haut-Valais remporte une 7e victoire . A la suite de ce résultat, il est aisé de penser que Viège va très certainement remporter la première place du groupe romand.

Avec 7 matches et 4 points, l'équipe de Sierre est actuellement dans une situation assez inconfortable. Il est difficile de faire un pronostic pour cette formation qui est parfaitement capable de s'élever au niveau des meilleurs. Pour éviter la relégation l'équipe de la cité du soleil doit au minimum remporter encore 4 points.

Le HC Servette qui n'a perdu que deux points face à Viège est également un sérieux candidat pour le titre. Toutefois nous pensons que Viège qui a une formation beaucoup plus équilibrée devrait s'imposer au match retour qui se disputera à Genève.

Les Amis-Gyms de Lausanne ont déjà 10 points à leur actif et occuperont cette saison très probablement le milieu du classement. Petit-Saconnex qui vient de battre UGS, Sierre et l'US Yverdon sont les plus menacés. L'arrivée à Yverdon d'un international Yougoslave pourrait bien permettre à l'USY de se sauver.

Classement : 1. Viège 7-14 ; 2. Servette 7-12 ; 3. Amis-Gyms 7-10 ; 4. Petit Saconnex 9-6 ; 5. Sierre 7-4 ; 6. UGS 8-4 ; 7. USY 7-2.

3e LIGUE, GROUPE D

Dans ce groupe il est actuellement difficile de se faire une idée très précise de la situation. En effet, Monthey 1 est la seule formation à avoir terminé le premier tour alors que l'EN Sion n'a disputé que trois matches. Toutefois, nous constatons que Viège III est très bien placé avec déjà 6 points à son actif. Viège II qui a déjà cédé un point à Uvrier devra se contenter du milieu du classement. Les réserves du HC Sierre ont actuellement de la peine à trouver la bonne cohésion. Avec seulement deux points Sierre n'est pas dans une position très confortable. Uvrier 1 point et l'EN Sion 0 point sont les candidats les plus sérieux pour la relégation.

Classement : 1. Viège III 3-6 ; 2. Monthey I 5-6 ; 3. Viège II 3-5 ; 4. Sierre II 3-2 ; 5. Uvrier 3-1 ; 6. EN Sion 3-0.

En 4e ligue, Monthey II a passablement de peine à s'adapter. Avec 3 matches et 0 point cette équipe qui manque d'expérience devra beaucoup travailler pour avoir des chances de succès dans cette catégorie de jeu. Dans ce groupe Nestlé est en tête avec 4 matches et 8 points.

PROGRAMME DE LA SEMAINE

Rencontres internationales : 21 décembre à Genève. Suisse espoirs-Bataillon de Joinville (20 h. 30) ; 22 décembre à Lausanne, Suisse espoirs-Bataillon de Joinville (19 heures).

PAS D'EQUIPE SUISSE AU CHAMPIONNAT DU MONDE

Battue à Winterthour sur le résultat de 16 à 13 (9-7) l'équipe suisse de handball en salle a donc été éliminée du tournoi final du championnat du monde. Pour tous ceux qui ont eu l'occasion de suivre la préparation de notre équipe nationale cette défaite n'a pas été une surprise. En effet, lors du premier match à Utrecht (16-11) nos joueurs avaient montré de nombreux points faibles qui nous furent encore confirmés durant les différents matches d'entraînement. Le déplacement mercredi 19 décembre à Dantzig sera donc une simple formalité, l'équipe de Pologne étant maintenant qualifiée. Pour l'entraîneur H. Meier l'avenir ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices si nous observons le contigent de joueurs qu'il a actuellement à sa disposition. Cette remarque nous est dictée par la démonstration de jeu bien faible des juniors Suisse face à Yellow Winterthour en ouverture de la rencontre Suisse-Hollande (11-14).

Classement du groupe 4 :

1. Pologne	3	2	1	0	58-46	5pts
2. Hollande	4	2	0	2	61-65	4pts
3. Suisse	3	0	1	2	41-49	1pts

LOTERIE A NUMÉROS

Liste des gagnants du tirage N° 49 du 15 décembre 1973 :

2 avec 6 n.	Fr.	224 650.50
6 avec 5 n. (plus n. compl.)	Fr.	16 666.65
175 avec 5 n.	Fr.	2 567.45
7 544 avec 4 n.	Fr.	59.55
109 260 avec 3 n.	Fr.	4.—

TENNIS

Défaite du Brésil en coupe Davis 1974

C'est finalement par cinq victoires à zéro que l'Afrique du Sud a battu le Brésil dans un match comptant pour le deuxième tour de la zone américaine de la coupe Davis 1974, disputée sur les courts « neutres » de Montevideo en Uruguay. Derniers résultats :

Afrique du Sud - Brésil 5–0. - Cliff Driysdale (AS) bat Carlos Alberto Kirmayr (Bré) 2–6 6–4 2–6 6–4 6–3 ; Bob Hewitt (AS) bat Joao Carvalahes (Bré) 6–0 6–3 6–3.

Les Suisses en Australie

Les deux Suisses Fredy Blatter et Petr Kanderal, le champion national, qui effectuent une tournée en Australie, se sont qualifiés pour le 2e tour des championnats de la Tasmanie à Hobart. Résultats :

Fredy Blatter (S) bat McInnes (Aus) 6–3 7–6 ; Petr Kanderal (S) bat Lawrence (Aus) 6–3 6–1 ; Wortz (Aus) bat Stuessi (S) 6–1 6–0.

SPORT-TOTO

Liste des gagnatns du concours N° 49 des 15/16 décembre :

2 avec 12 points :	Fr.	38 704.50
33 avec 11 points :	Fr.	2 345.70
381 avec 10 points :	Fr.	203 15

Villars reçoit Viège

Ce soir mardi à 20 h. 30 les choses sérieuses vont commencer pour le HC Villars, comme pour ses concurrents d'ailleurs. Avec le tour de promotion qui débute, les huit grands de la LNB vont évoluer à un niveau supérieur que traduit une nouvelle dimension du débat.

On sait que Villars a beaucoup d'appétit. Certes Lausanne, Bienne, Davos ou Lugano n'ont pas caché leurs ambitions, mais les gens de la grande station vaudoise ont déjà donné un avant-goût de leurs possibilités dans le tour qualificatif. Brillants deuxièmes au classement, ils ont réalisé sept belles victoires sur leur patinoire avec notamment un certain Villars - Lausanne mémorable.

On peut donc légitimement penser que Villars tient à soigner son entrée en matière contre les coriaces Haut-Valaisans. Pour le public de plus en plus nombreux qui commence à y croire, mais aussi surtout pour le moral de l'équipe qui va jouer une carte capitale dans les deux matches prévus avant les fêtes (celui de ce soir et de samedi).

L'HOMOGENEITE DE VILLARS : UNE BELLE REALITE

Avec le retour d'André Berra et de Bernard Luisier, les joueurs de Bernasconi ont acquis une homogénéité remarquable. L'effectif a pris « de la bouteille », les trois lignes se sont équilibrées et la défense a gagné en assurance. Au fil du championnat l'équipe s'améliore, non pas tant dans sa forme, mais surtout dans son potentiel de jeu. Et c'est peut-être bien ce qui permet de penser que Villars a acquis cette année une nouvelle dimension, celle qui doit lui permettre de jouer les premiers rôles. Individuellement les joueurs ont en moyenne conservé les mêmes dispositions qu'en début de saison. Cependant le jeu d'équipe s'est étoffé, on sent une plus grande maturité.

LA FORME DE GUY CROCI-TORTI

Gay Croci-Torti s'affirme comme l'un des plus sûrs portiers du pays alors que devant lui, la défense dispose de quatre hommes excessivement robustes qui assurent la plus grande sécurité à la jouerie vaudoise. Devant, la deuxième ligne (moyenne d'âge 19 ans) mène le bal actuellement. Elle est un des gages de la progression régulière de Villars. Dans le premier trio, Roger Chappot est toujours aussi actif, mais son rendement se ressent de la retenue de Riedi qui se remet d'une blessure.

En début de saison, ces deux hommes avaient souvent fait la différence. Il semble bien que leur plus grande maturité leur permettra d'emboîter le pas de la deuxième ligne qui avait pris le relais. La dernière triplette, quant à elle, parfois plus effacée, n'en est pas moins précieuse par sa routine et ses qualités techniques.

Villars jouit actuellement d'une belle santé, on peut en dire autant de Viège qui veut jouer les trouble-fête dans ce tour final. Le choc promet donc une belle empoignade. Et puis cette fois-ci l'enjeu est de première importance.

Champéry - Monthey pour la coupe de la Vièze

Après avoir remporté son premier match de championnat contre le faible Verbier par 23-1, Champéry jouera MERCREDI SOIR 19 DECEMBRE à 20 h. 30 sur sa patinoire artificielle contre Monthey pour son premier match de la coupe de la Vièze nouvellement créée.

Le derby promet beaucoup entre les joueurs de Naters et ceux de Wirz. D'autre part, outre les deux entraineurs, plusieurs joueurs de valeur dans chacune des deux équipes sont en mesure d'assurer un spectacle de bonne facture.

"La margarine végétale au beurre – c'est idéal! Pour gâteaux, fritures et tartines..."

Madame Marlène T. de B., conseillère dans un magasin de mode

(...vraiment, elle est excellente, la margarine végétale au beurre! Je l'emploie chaque jour. Ainsi j'assure à mon mari et à mes enfants une alimentation saine et moderne. D'ailleurs, la margarine végétale au beurre est non seulement idéale pour gâteaux et fritures, mais également pour tartines. Les visages contents de ma famille me le confirment chaque jour...)

Si vous appréciez vous aussi la margarine végétale, n'hésitez pas à vous décider en faveur de *bonjour*. *bonjour* est la nouvelle margarine végétale! Elle est faite à base d'huiles et de graisses végétales pures. Riche en vitamines A + D_2 et en acides gras naturels importants, *bonjour* est légère et agréable. Elle est toujours fraîche et se conserve sans perte de saveur durant trois semaines au-delà de la date imprimée sur l'emballage.

La margarine végétale *bonjour* est facile à tartiner – même au sortir du réfrigérateur.

avec ou sans beurre 250 g et 500 g

bonjour

bonjour – margarine végétale légère et agréable

2

Une exclusivité **Coop**

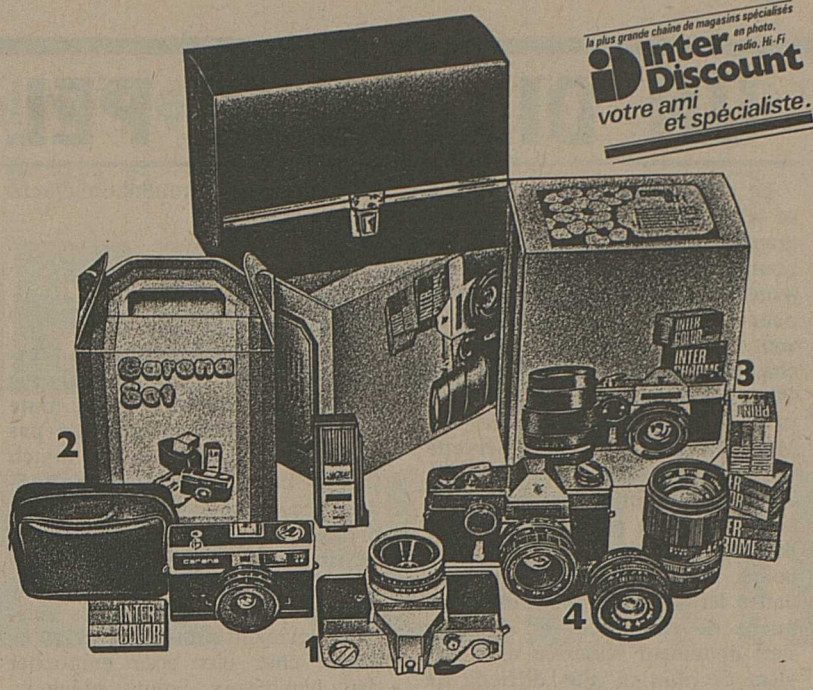

Hit parade photo

1 Mamiya Sekor	2 Equipement compact	3 Set Cosina I	4 Set Cosina II
Mamiya Sekor 528 TL Le réflex le plus avantageux du Japon, avec objectif 2,8/48 mm et mesure automatique à travers de l'objectif.	Carena 35 EE compact 268.—	Cosina Hi-Lite 2,8 425.—	Cosina Hi-Lite 2,8 425.—
	Etui souple 13.—	Téléobj. 2,8/135 200.—	Grand-angle 2,8/35 178.—
	Flash Kennex 39.—	Sacoche univers. 39.—	Téléobj. 2,8/135 200.—
	Intercolor 135-36 5.50	Chaînette 9.90	Sacoche univers. 39.—
	Bon de développ. 2.50	Interchrome 135-36 11.—	Chaînette 9.90
	2 piles MN-1500 3.60	Intercolor 135-20 4.60	Interchrome 135-36 11.—
		Intercolor 135-36 5.50	Intercolor 135-20 4.60
		2 bons de développ. 5.—	Intercolor 135-36 5.50
			2 bons de développ. 5.—
Etui t.p. (obl.) 32.—	Net 290.—	Net 595.—	Net 690.—
Prix net 275.–	Economie **41.60**	Economie **105.–**	Economie **188.–**

Bienne: Interdiscount, Canal 26/Marché 29; Interdiscount, Maison ciné Rex; Photo Traber, Rue Neuve 41. **Brügg/Bienne:** Photo Traber, Hypermarché Carrefour. **Crans-Montana:** Photo Traber. **Delémont:** Photo Traber, Grand'rue 26. **Fribourg:** Interdiscount, Place Georges Python. **Genève:** Photo Traber, Rue de la Confédération 18; Photo Traber, Passage des Lions 6; Interdiscount, Rue de Coutance 7. **Lausanne:** Photo Traber, Place de la Gare 10; Interdiscount, Petit-Chêne 20; Interdiscount c/o Pamblanc SA, Rue Haldimand 14. **Monthey:** Interdiscount, Le Market, Av. de la Gare. **Neuchâtel:** Interdiscount, Grand'rue 14. **Romanel:** Photo Traber, Hypermarché Carrefour. **Sion:** Photo Traber, Rue des Mayenets 4. **Vevey:** Photo Traber, Deux-Marchés 2.

Inter Discount Photo, Radio, Hi-Fi

1 billet gagnant sur 5

A louer en plein centre de Sierre dans immeuble moderne

un très bel appartement

de 4½ pièces, luxueusement aménagé.

Libre tout de suite
Fr. 600.– par mois plus charges

Pour traiter : tél. 027/5 03 22 ou 5 05 22
36–35476

A VENDRE à Sierre (route de Salquenen) 800 m2 environ

terrain industriel

Prix de vente : Fr. 72 500.–

Régie René Antille
Route de Sion 4
3960 SIERRE
Tél. 027/5 16 30

89–118004

A louer à l'ouest de Sierre, quartier tranquille

appartement de 4 pièces

dans immeuble résidentiel neuf.
Grand confort.
Place de parc.
Entrée : 1er février 74

Tél. 027/5 21 43

36–35230

De 8 heures à 19 heures, votre heure est la nôtre

Du lundi au samedi, notre service des ventes est à votre disposition pour vous présenter notre parc de véhicules neufs et d'occasion.

Cette semaine, nous vous proposons spécialement une

FIAT 127 2 portes
1971, 26 000 km
Fr. 5700.–

Inter-auto sa
AIGLE
Rte d'Ollon 1
Tél. 025/2 33 81

BASKETBALL: SION DANS UNE POSITION CRITIQUE

LIGUE A :

A la suite de ce week-end marqué par le succès de Fribourg-Olympic sur Federale et la surprenante défaite de Neuchâtel devant Vevey, le classement s'est modifié au profit des Fribourgeois. Nyon est, quant à lui, déjà condamné à la relégation, et les Vaudois seront probablement accompagnés dans leur chute par Zurich.

Notons encore que Neuchâtel a déposé un protêt contre la décision de la commission d'homologation qui a accordé la victoire du match UGS-Neuchâtel aux Genevois par 103-102. (L'officiel neuchâtelois avait oublié d'inscrire le dernier panier d'UGS sur la feuille de match officielle). Cette réaction des Neuchâtelois est regrettable. En effet, tous les spectateurs présents, et nous étions du nombre, ont pu voir Dubuis inscrire deux points à quelques secondes de la fin et donner la victoire à ses couleurs. Les Neuchâtelois auraient dû accepter sportivement leur défaite, même s'ils sont « juridiquement » vainqueurs si l'on consulte la feuille de match. Les points doivent se gagner sur le terrain et non pas sur le tapis vert...

Classement :

1. Fribourg	8	7	0	1	832–705	14
2. Stade-Français	8	6	0	2	619–623	12
3. Federale	8	5	1	2	711–644	11
4. Pregassona	9	5	1	3	739–687	11
5. Neuchâtel	8	5	0	3	737–660	10
6. Vevey	8	4	0	4	658–677	8
7. Martigny	8	4	0	4	623–649	8
8. UGS	8	3	0	5	627–621	6
9. Zurich	8	1	0	7	533–725	2
10. Nyon	9	0	0	9	600–733	0

LIGUE B

Meyrin – Pully	71–110
Sion – Lausanne	58– 74
Saint-Paul – Uni Bâle	82– 88
Sportive Franç. – Viganello	60– 75
Champel – Marly	94– 76
Jonction – Servette	70– 63
Renens – Cossonay	75– 69
Birsfelden – Vernier	68– 55
Lémania – Swissair	88– 70
Molino – City Fribourg	123– 84

La dernière journée du premier tour n'a pas apporté plus de clarté dans le classement du premier groupe.

Une seule certitude : Pully participera aux finales d'ascension tant sa supériorité est évidente. Les Vaudois seront vraisemblablement accompagnés par Viganello. Les autres formations sont de valeur sensaiblement égale.

Dans le second groupe, Molino a écrasé son dauphin (40 points d'écart) prouvant par là que les Tessinois surclassent tous leurs adversaires. pour le reste, tout est encore possible, surtout en queue de classement.

Classement
Groupe 1

1. Pully	9	9	0	0	852–589	18
2. Viganello	9	7	0	2	755–662	14
3. Uni-Bâle	9	5	0	4	732–707	10
4. Champel	9	5	0	4	674–650	10
5. Marly	9	5	0	4	646–653	10
6. Saint-Paul	9	5	0	4	645–686	10
7. Lausanne	9	4	0	5	620–651	8
8. Sion	9	3	0	6	607–697	6
9. Sportive-Franç.	9	1	0	8	568–650	2
10. Meyrin	9	1	0	8	668–807	2

Groupe 2

1. Molino	9	9	0	0	1054–596	18
2. City	9	7	0	2	760–659	14
3. Renens	9	6	0	3	601–610	12
4. Birsfelden	9	5	1	3	626–685	11
5. Jonction	9	5	0	4	666–643	10
6. Cossonay	9	3	1	5	740–790	7
7. Swissair	9	3	0	6	635–742	6
8. Vernier	9	3	0	6	636–755	6
9. Lémania	9	2	0	7	653–789	4
10. Servette	9	1	0	8	552–651	2

LIGUE A FEMININE

Plainpalais – Nyon	56–57
Fémina – Lausanne	46–36
Ol. Chaux-de-Fonds – Uni-Bâle	52–38
Berne – Muraltese	62–49
Baden – Stade-Français	48–68

Classement :
1. Stade-Français 9-18 ; 2. Nyon 8-14 ; 3. Plainpalais 9-14 ; 4. Berne 8-12 ; 5. Baden 9-10 ; 6. Muraltese et Fémina-Berne 9-10; 8. La Chaux-de-Fonds 9-4; 9. Lausanne et Uni Bâle 9-2.

PREMIERE LIGUE

Martigny 3 – Martigny 2	56–63
Monthey – Sierre 2	106–60

Féminin

Monthey – Martigny	27–51

Juniors A

Saint-Maurice – Leysin	57–74

Coupe suisse féminine

Sion – Merry Basket 27–58 (14–33)

Sion : Studer Ch. (5), Fejgl (3), Moret, Walker (8), Capini (2), Studer E. (6), Muller, Cina (3), Luyet.

Quinze fautes personnelles, une joueuse éliminée pour cinq fautes : Walker (31e).

Merry : Kupper (4), Morel (3), Delay (16), Leemann (6), Maurer, Fer (4), Duss (6), Rigaldo (19).

Quinze fautes personnelles.

Merry s'est nettement imposé dans la salle St-Guérin où les Sédunoises lui donnaient la réplique pour la coupe suisse. Les Valaisannes prirent un bon départ et résistèrent pendant 5 minutes (8-10), avant de subir la loi de leurs adversaires beaucoup plus expérimentées. A la mi-temps, l'avance des Vaudoises était déjà confortable. (19 points).

Du côté lausannois, la junior Ginette Rigaldo se montra la plus redoutable réalisatrice de son équipe qui ne fit qu'accroître son avance.

Malgré la défaite, ce genre de match est pourtant profitable puisque les Sédunoises n'ont que rarement l'occasion de se mesurer aux clubs d'autres cantons. Le championnat valaisan n'est pas assez dur pour permettre, tant à Sierre qu'à Sion, de progresser valablement. La formule des compétitions valaisannes est à revoir...

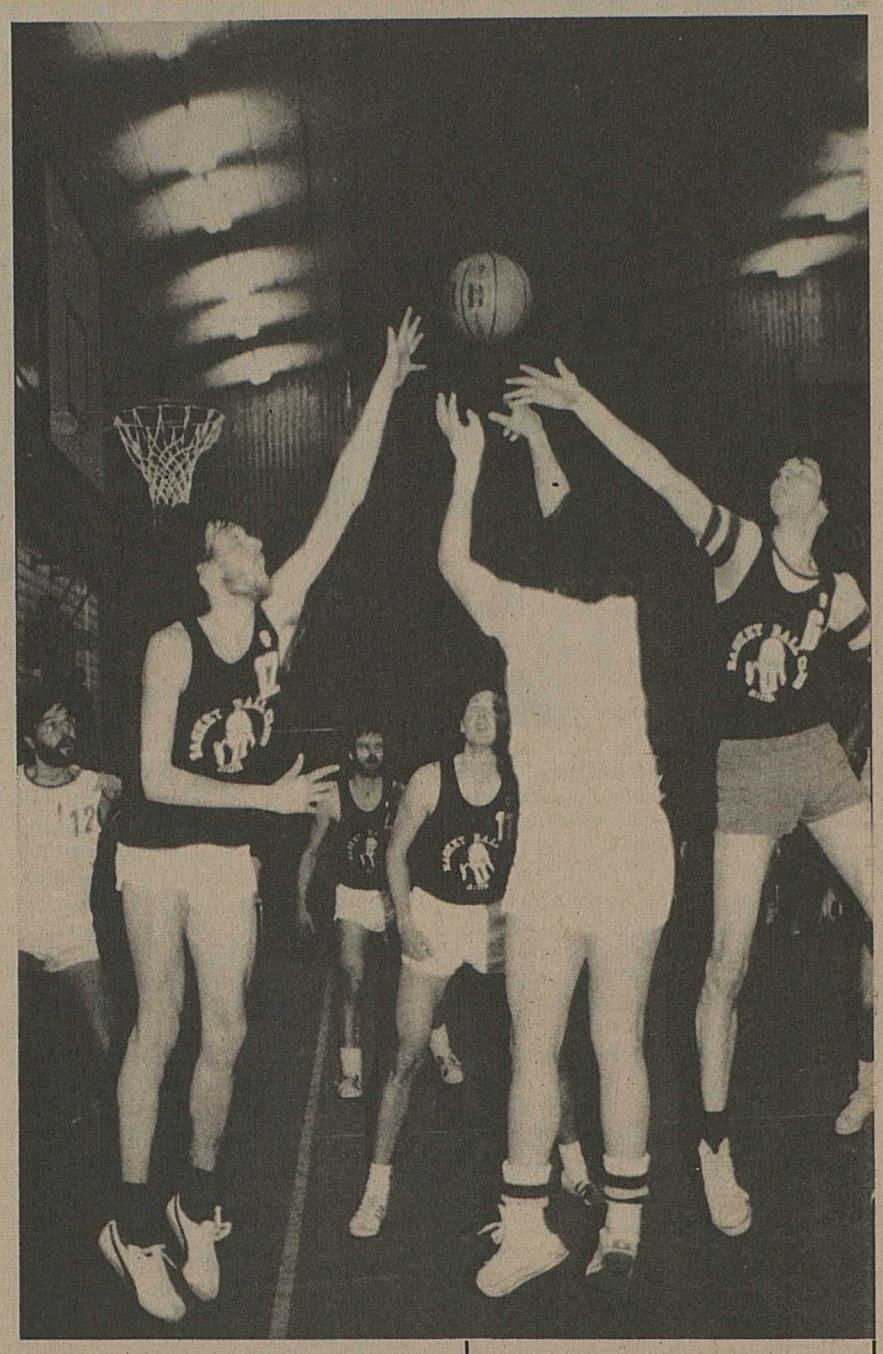

Les Sédunois Schœter (12) et Andenmatten (6) disputent la balle au Lausannois Courvoisier.

Sion - Lausanne 58-74 (27-33)

Sion : Potard, D. Mabillard, Andenmatten, Hofer, de Kalbermatten, Fauchère, Schrœter, Métral, Mudry.

Trente-deux fautes personnelles ; quatre joueurs éliminés pour cinq fautes : Mudry (25e), Métral (27e), Fauchère (29e) et Schrœter (37e).

Lausanne : Rey, Bosset, Wagner, Jenc, Karrvoc, Kahli, Güntet, Blanc, Givel, Courvoisier.

Vingt-sept fautes personnelles ; 2 joueurs éliminés pour cinq fautes : Bosset (35e) et Blanc (38e).

Arbitres : MM. Dorthe-Masa. A Sion, on note l'absence de J.-P. Mabillard (ablation des amygdales) et de R. Mariéthoz qui ne s'entraîne plus avec son équipe.

Les matches se suivent et se ressemblent pour les Sédunois. Malgré une évidente bonne volonté, les joueurs de la capitale ne jouent plus avec l'enthousiasme qui les avait rendus si redoutables la saison dernière.

Comme d'habitude, Sion débuta très mal, ce dont profita Lausanne pour prendre confiance. Mais les Sédunois ne baissèrent pas les bras ; ils alternèrent une défense individuelle et un pressing avec suffisamment de bonheur pour remonter le handicap concédé dans les premières minutes. A la pause, Lausanne ne menait que de 6 points et rien n'était encore perdu pour Sion.

Malheureusement, les Sédunois avaient commis de nombreuses fautes personnelles au cours de la première période : ils durent appliquer une zone pour éviter que les joueurs ne commettent trop tôt la cinquième faute fatale. Lausanne en profita pour maintenir son avance grâce à l'adresse de Blanc. Bientôt, Sion perdit Mudry, Métral et Fauchère : la cause était dès lors entendue, puisque les juniors chargés de les remplacer ne sont pas encore aguerris au rythme de la ligue B. Appliquant avec succès ses schémas offensifs, Lausanne creusa l'écart pour finalement remporter deux points d'une grande importance.

Les absences de Mabillard et de Mariéthoz ont affaibli les Sédunois. On se demande d'ailleurs ce qui se passe avec Raphaël Mariéthoz, une des pièces maîtresses de l'équipe l'an dernier, qui ne participe plus aux activités du club. Les dirigeants sédunois seraient bien inspirés d'intervenir dans cette affaire qui semble née de querelles entre individualités...

Il est, d'autre part, impensable de continuer à jouer sans système de jeu. L'improvisation ne peut payer que lorsque l'on possède de très forts joueurs (en Suisse, d'ailleurs, seul Fribourg-Olympic peut se permettre d'utiliser cette tactique)...

L'heure est venue de tirer les leçons qui s'imposent, car Sion est maintenant menacé par la relégation. Les Sédunois ont plus d'un mois pour se préparer sérieusement pour le second tour de championnat.

Espérons qu'ils sauront en profiter.

meg

FOOTBALL A L'ETRANGER - FOOTBALL A L'ETRANGER

FRANCE : Saint-Etienne champion d'automne

On est arrivé à mi-parcours outre-Jura. Saint-Etienne est champion d'automne. Remis en selle il y a quelques temps déjà, les Stéphanois s'accrochent avec beaucoup de volonté à leur titre de leader. Au stade Geoffroy-Guichard, les Corses de Bastia n'ont pu opposer une résistance réelle que durant les quarante-cinq minutes. Deux buts d'Hervé Revelli (un essai de la tête de Piazza fut aussi annulé) suffirent à assurer la victoire aux champions d'automne qui possèdent un point d'avance sur Angers et trois sur Nantes et Lens.

C'est grâce aussi à deux essais réussis de Berdoll qu'Angers se doit d'avoir triomphé de Metz (2-1). Ce succès assure momentanément aux Angevins la deuxième place, Lens ayant été tenu en échec à Bordeaux (1-1). Au même niveau figure une formation nantaise qui semble avoir retrouvé aucun scrupule à passer quatre buts à Marseille (4-1).

La ligne d'attaque nantaise, qui s'est par la même occasion adjugé le bonus, n'a pas été la seule à se mettre en évidence. Reims a été sans pitié pour Rennes (4-0), Nancy a balayé Sedan (4-1), le Paris FC n'a manifesté aucune retenue face à Monaco (4-0). On retrouve d'ailleurs les vaincus aux dernières loges mais les positions auront encore le temps de se modifier d'ici là.

Battu par Cologne, éliminé de la coupe de l'UEFA, l'OGC Nice semble avoir mal digéré l'humiliation subie sur le sol allemand. Toujours privée d'Adams, Molitor et Camerini, la formation de Jean Snella a eu une peine énorme à contenir les assauts des Troyens. Mais ces derniers n'ont su exploiter le désarroi affiché par les défenseurs de la Côte d'Azur. Et c'est sur un résultat nul (1-1) que le coup de sifflet a été donné, comme pour Nîmes-Lyon (0-0) où les défenses ont véritablement fait la loi.

CLASSEMENT :

1. Saint-Etienne 19-31 ; 2. Angers 19-30 ; 3. Nantes et Lens 19-28 ; 5. Reims, Nice, et Lyon 19-27 ; 8. Nîmes et Sochaux 19-24 ; 10. Nancy 18-22 ; 11. Bastia et Troyes 19-21 ; 13. Metz, Monaco, Marseille, Paris FC 19-20 ; Bordeaux 19-18 ; 18. Rennes 18-16 ; 19. Strasbourg 19-15 ; 20. Sedan 19-13.

Angleterre : ... et de 20 pour Leeds

Leeds United a battu samedi le record détenu depuis vingt-quatre ans par Liverpool, qui avait réussi une série de dix neuf matches sans défaite. En battant Chelsea par 2-1 à Londres, Leeds a porté à 20 le nombre de ses rencontres sans défaite. Il a du même coup porté à sept points sont avance sur son principal poursuivant, Liverpool, qui a été tenu en échec par Norwich City.

Trois jours après son élimination de la coupe de l'UEFA par Vitoria Setubal, l'équipe de Don Revie s'est montrée beaucoup plus à son aise qu'au Portugal. Devant plus de 40 000 spectateurs, elle ouvrit le score par Jordan à la 44e minute et reprit l'avantage à la 68e par Jones, après que les Londoniens eurent égalisé par Osgood.

Liverpool a manqué le coche à Norwich, face à l'une des défenses les plus perméables de première division. Norwich réussit un but-surprise après 35 secondes de jeu déjà, par Cheesley. Liverpool se reprit rapidement et Cormack égalisa à la 18e minute. Malgré une assez nette domination de l'équipe visiteuse, on devait en rester là. Le nouvel avant-centre de Bill Shankly, Alan Waddle, s'est surtout signalé par ses fantaisies. Il a notamment écopé d'un avertissement pour avoir lancé une boule de neige sur l'arbitre, geste qui aurait d'ailleurs pu lui valoir l'expulsion.

Malgré ce demi-échec, Liverpool conserve les faveurs de la côte auprès des bookmakers. Pour la coupe d'Angleterre, dont le premier tour principal sera joué samedi prochain, il est donné favori à 7 contre 1 devant Leeds United (8-1) et Derby County (10-1).

Le classement :

1. Leeds United, 20-34 ; 2. Liverpool, 20-27 ; 3. Burnley 19-26 ; 4. Everton 20-23 ; 5. Southampton 20-23 ; 6. Newcastle United, 19-22 ; 7. Derby County 20-22 ; 8. Coventry City 21-22 ; 9. Queens Park Rangers 20-21 ; 10. Leicester City 20-21 ; 11. Ipswich Town 19-21 ; 12. Arsenal 21-20 ; 13. Chelsea 19-18 ; 14. Sheffield United 19-18 ; 15. Manchester City 19-18 ; 16. Tottenham Hospur 20-17; 17. Wolverhampton Wanderers 20-15; 18. Stoke City 19-14 ; 19. Manchester United 19-14 ; 20. Birmingham City 19-13 ; 21. Norwich City 19-12; 22. West Ham United 20-11.

Deux décès

Le capitaine de l'équipe du FC Porto, Fernando Pascoal Neves, dit « Pavo » a été victime d'une crise cardiaque au cours du match qui opposait son équipe à celle de Vitoria Setubal. Transporté d'urgence à l'hôpital de Porto, il y décédait quelques minutes plus tard. « Pavo » (26 ans) avait été plusieurs fois international. Il évoluait au milieu du terrain.

D'autre part, l'ancien joueur et entraîneur du club brésilien FC Santos, Antoninho, est décédé également, mais des suites d'un accident de voiture.

Allemagne : un deuxième exploit pour Wettenscheid

Wattenscheid, champion d'automne de la ligue régionale ouest, a réussi un nouvel exploit en coupe d'Allemagne. Après avoir éliminé Schalke 04 en seizième de finale, il a battu son deuxième club de Bundesliga en huitième de finale : Hertha Berlin. Ce succès, obtenu devant 12 000 spectateurs sur le score de 1-0 (but de Klimke à la 76e minute) est mérité. Wattenscheid se créa le plus grand nombre d'occasions de buts et il aurait fort bien pu ouvrir le score en première mi-temps déjà.

Quatre seulement des qualifiés pour les quarts de finale sont connus : les matches Arminia Bielefeld-Kaiserslautern et Kickers Offenbach - CF Nuremberg ont dû être reportés. Fortuna Cologne - Hanovre aura lieu le 19 décembre. Quant à Borussia Mœnchengladbach et au SV Hambourg, ils n'ont pu se départager (2-2). Tenant du trophée, Borussia risque maintenant l'élimination lors du match à rejouer qui aura lieu le 21 décembre à Hambourg, surtout si le terrain ne se trouve pas en meilleur état.

ITALIE : regroupement

Au terme de la neuvième journée du championnat d'Italie de première division, trois équipes se partagent la première place : la Juventus, tenante du titre, la Lazio de Rome et Napoli. Ce regroupement est avant tout l'œuvre des Romains. Au stade Olympique, devant près de 80 000 spectateurs, la Lazio a en effet remporté le match au sommet, infligeant du même coup leur première défaite aux Napolitains.

Ce match répondit dans l'ensemble à l'engouement qu'il avait suscité. Il fut fort équilibré et les deux équipes s'assurèrent tour à tour l'avantage territorial avant que Chinaglia n'inscrive enfin le but décisif (76e minute), profitant d'une erreur du gardien de Naples Carmignani, qui avait relâché une balle apparemment anodine.

La Juventus n'a pu profiter pleinement de cet échec napolitain. Elle a en effet dû concéder le nul aux néo-promus de Cesena. Et encore, les champions d'Italie peuvent s'estimer heureux de s'en tirer à si bon compte puisqu'ils frôlèrent l'échec, ne redressant la situation qu'à un quart d'heure de la fin, par Anastasi (73e minute). Auparavant, Brignani avait ouvert la marque pour l'équipe émilienne dès la 12e minute et Bettega avait égalisé à la demi-heure. A la reprise, alors que l'on s'attendait à voir les Turinois prendre le match en main, une contre-attaque des visiteurs se terminait par une réussite du demi Festa, qui redonnait l'avantage à Cesena. La fin du match fut tout à l'avantage de la Juventus, qui parvint à rejoindre son rival mais dut se contenter d'un résultat nul somme toute équitable.

CLASSEMENT

1. Juventus, Lazio Rome et Napoli 13 ; 4. Fiorentina 12 ; 5. Foggia, 11 ; 6. Bologna, Internazionale et AC Milan 10 9. Cesena et Torino 8 ; 11. Cagliari 7 ; 12. AS Roma et Genoa 6 ; 14. Sampdoria et Verona 5 ; 16. Lanerossi Vicenze 4.

● **ITALIE. – Championnat de deuxième division (12e journée) :** Catanzaro-Atalanta 0-0 ; Avellino-Como 1-1 ; Parma-Arezzo 6-1 ; Perugia-Reggiana 1-1 ; Reggina-Palermo 0-0 ; Spal-Bari 1-0 ; Tarento-Novara 0-0 ; Ternana-Brescia 5-0 ; Varese-Brindisi 4-1. **Classement :** 1. Ascoli 17 ; 2. Varese, Ternana et Brindisi 15 ; 5. Parma et Como 14.

Joie, entrain, gaieté à la grande soirée annuelle de la section valaisanne du Touring-Club Suisse

C'est à Crans-Montana que s'est déroulée la soirée annuelle de la Section valaisanne du T.C.S.

Chaque année, les técéistes s'empressent de s'inscrire car le nombre des places est limitée à trois cents personnes. Et cette fête, que d'aucuns souhaitent qu'elle puisse avoir lieu dans des localités différentes, ne peut pas être organisée ailleurs en raison de l'insuffisance des locaux et des moyens de servir à tant de monde un menu de haute qualité.

L'hôtel du Golf, à Crans-Montana, répond aux exigences des organisateurs et n'a jamais déçu les participants. Bien au contraire, M. et Mme Jean-Claude Bonvin s'appliquent à les recevoir dans les meilleures traditions de l'hôtellerie et y réussissent grâce aussi à la collaboration d'un personnel vraiment qualifié.

(Photos NF)

Dès 19 heures, les invités et les membres du T.C.S. sont accueillis pour aller déguster un vin spécial, offert comme apéritif par la section.

Ce prélude crée l'ambiance met les cœurs en joie. C'est le commencement d'une nuit radieuse. Le deuxième acte se joue dans l'immense salle à manger. Sur les tables on a disposé, à l'intention de chaque dame, un cyclamen bien fleuri, une autre « attention » pour les messieurs.

On consulte le carton évoqaunt sur la première page l'automobilisme de la Belle Epoque et, à l'intérieur, le menu : saumon de la Loire en Bellevue, sauce Calypso, consommé double, train de charolais au feu de bois, pommes lorette, feuilles d'épinards au beurre, surprise T.C.S., café. Le tout est servi dans les meilleures règles de l'art culinaire. Chaque présentation est applaudie. L'orchestre « Les Régis du Chablais » joue pendant ce banquet avant d'animer le bal.

Mais, pendant que le café parvient sur les tables, M. Bernard Dupont, président, adresse un cordial salut à tous après que M. Werner Antony, président de la commission des manifestations, lui eut donné la parole. M. Dupont note tout particulièrement la présence de M. Ernest Schmid, commandant de la police cantonale et Mme, Georges Rychner, président de la section genevoise, Me Pierre Aubert, président de la section Jura neuchâtelois et Mme, M. Louis Froidevaux, président de la section jurassienne et Mme, M. Gaillard, délégué de la section vaudoise et Mme, M. André Favarger, délégué de la section fribourgeoise et Mme, M. Simon Derivaz, président de la section valaisanne de l'ACS et Mme, M. Paul Boven, président d'honneur, M. Henry Varone, membre d'honneur, M. Henri Gard, membre d'honneur et Mme, M. Alfred Kramer, membre d'honneur et Mme, M. Vernay, de Paris.

M. Dupont remercie M. et Mme Jean-Claude Bonvin, MM. Werner Antony, Richard Bonvin, Michel Boven et Mme qui ont dirigé la mise en place de ce bal exigeant un soin attentif de la part des équipes organisatrices. Il n'omit pas les patrouilleurs du TCS, en service cette nuit-ci.

C'est un message que le président adresse à tous en y incluant ses vœux pour 1974. C'est mieux qu'un discours, toujours indigeste après un banque somptueux.

Place à la danse dans la grande salle et « Au Clou » où joue un orchestre champêtre. Cotillons, serpentins, bombes de table sont distribués et, dès lors les bons vins aidant, on joue le troisième acte dans un rythme étourdissant... sur les chapeaux de roues.

Les heures s'écoulent avec rapidité. Déjà on attaque la « soupe à l'oignon », puis les dernières danses entre dialogues et confidences, champagne et whisky.

C'est le grand final ; l'aube pointe.

Chacun songe au bal de l'an prochain.

A Super-Crans, dimanche, les invités sont reçus par le comité. D'aimables propos sont échangés entre M. Bernard Dupont et Me Georges Rychner, ce dernier se faisant le porte-parole des délégués de sections pour remercier la Valaisanne qui reçoit toujours ses amis avec une cordialité empreinte d'amitié et de grande gentillesse.

f.-g. g.

De la bonne humeur à chacune des tables.

M. Bernard Dupont, président de la section valaisanne du TCS, salue les invités et les participants sans oublier d'adresser un compliment spécial aux dames.

La « Surprise TCS » créée par les pâtissiers de l'hôtel du Golf.

LETTRES

« Les Idoles creuses », de René Fell

Un rédacteur en chef qui a du talent et même du génie, qui porte en lui le monde à exprimer dans sa totalité et son unité et qui, soumis la moitié de sa vie aux servitudes du quotidien tirage, trouve un jour, au sommet de son âge et dans la plénitude de ses forces, la liberté de penser et d'écrire son œuvre : telle est l'heureuse aventure de notre ami René Fell. Soyons reconnaissants pour lui et pour nous.

Auteur de deux vrais romans, dont le second surtout *Les Promesses du monde*, avait les dimensions planétaires de l'événement et universelles de la pensée, René Fell envoie promener ses personnages et n'en garde plus qu'un, qui est son reporter, ou plutôt le porte-parole de lui-même.

Les Idoles creuses. Pourquoi creuses ? Toutes les idoles sont creuses ; elles seraient pleines de quoi ? Mais je pense à des statues de bois, de terre ou de bronze qui paraissent pleines de vie. On s'en approche, on les admire, on les palpe, on attend le battement du cœur et c'est la résonance du néant. Ça sonne creux.

Quelles sont ces idoles ? En somme, toutes ces choses, « pourquoi, comme dit Rabelais, les humains tant veillent, courent, travaillent, naviguent et bataillent » ; et de quoi Socrate manifestait « un déprisement incroyable ».

Le « déprisement », c'est-à-dire le mépris que leur voue notre auteur n'est pas le même que celui de Socrate ; il s'apparente plutôt à celui de l'Ecclésiaste : « Vanité des vanités, tout est vanité et poursuite du vent ». Sauf encore que l'Ecclésiaste ne finit pas, comme notre héros ou notre auteur ou comme Candide, par cultiver son jardin.

Mais enfin, vous voulez savoir ce qu'il y a dans ce livre et ne l'acheter qu'à bon escient. Je ne peux faire mieux que de vous en donnr l'excellent résumé qui figure en dernière page de la couverture.

Pierre Duvallon, fils d'un industriel, orphelin à seize ans, doit assumer seul son destin. Dès l'âge de vingt ans, il parcourt le monde et il est confronté avec les grands problèmes de notre époque : réforme de l'instruction, civilisation hippie, fragilité de notre système économique, prostitution, crise des Eglises, mariage, réveil du tiers monde, carrière politique, guerre et paix.

Oui, tout ça. C'est beaucoup. Seul un sage peut s'y attaquer, et encore lorsqu'il est en possession de tous ses moyens. C'est le cas de René Fell. Ce n'est pas pour rien que nous avons déjà fait allusion à Rabelais : le style de notre auteur, moins cru, est tout aussi vivant, abondant, plein de verve et de truculence verbale, et cependant toujours d'une rigueur classique. C'est vraiment un plaisir de lire, malgré quelques distractions des correcteurs.

René Fell frappe si bien toutes les idoles creuses que les voilà par terre, en mille morceaux. Et voilà, il n'y a plus rien. A d'autres de bâtir. Peut-être pas aux hommes. Sûrement pas ! Il y a, là aussi, un creux. Un creux qui appelle le plein.

Mais non, cher ami, je ne vous dis pas, je ne vous crois pas pessimiste. Je suis sûr qu'à part vous, derrière la machine à Tinguely qui montre si ingénieusement l'absurdité de nos existences – pardon, de certaines de nos manières d'exister – vous voyez Tinguely, capable de réaliser ce symbole, et déjà nous ne sommes plus dans l'absurdité, mais dans le miracle, donc dans l'espoir. Et moi, derrière Tingely et sa machine, je vous vois, homme charmant et auteur d'ouvrages qui font honneur à l'esprit de notre espèce ; et les déterminismes que vous mettez dans votre livre ne m'empêchent pas d'avoir confiance, non en l'homme, mais pour l'homme. Lequel, comme dit Pascal que je cite de mémoire, s'il n'est pas capable de la grâce de Dieu, n'est pas incapable d'en être rendu digne.

En somme, vous travaillez, comme certains artistes sur feuilles d'argent ou d'or, « au repoussé » c'est-à-dire à l'envers, vous refusant et laissant à votre lecteur le soin – joie ou peine – de trouver la face.

Dans votre chapitre sur les Eglises, je le regrette un peu ou même beaucoup, car le vrai visage de l'Eglise est déjà assez défiguré par les mass media, qui font la belle part à l'extrême et à l'étrange.

C'est qu'il n'est pas donné à tout le monde de se sauver du monde pour aller cultiver un petit jardin. Et il faut et peut-être y a-t-il, au milieu du monde et de ses absurdités, une espérance qui n'est pas du monde. Et Noël va nous rappeler que cette lumière est au cœur de tous les hommes de bonne volonté.

Marcel Michelet

La chapelle d'Argnoud, dédiée à sainte Madeleine

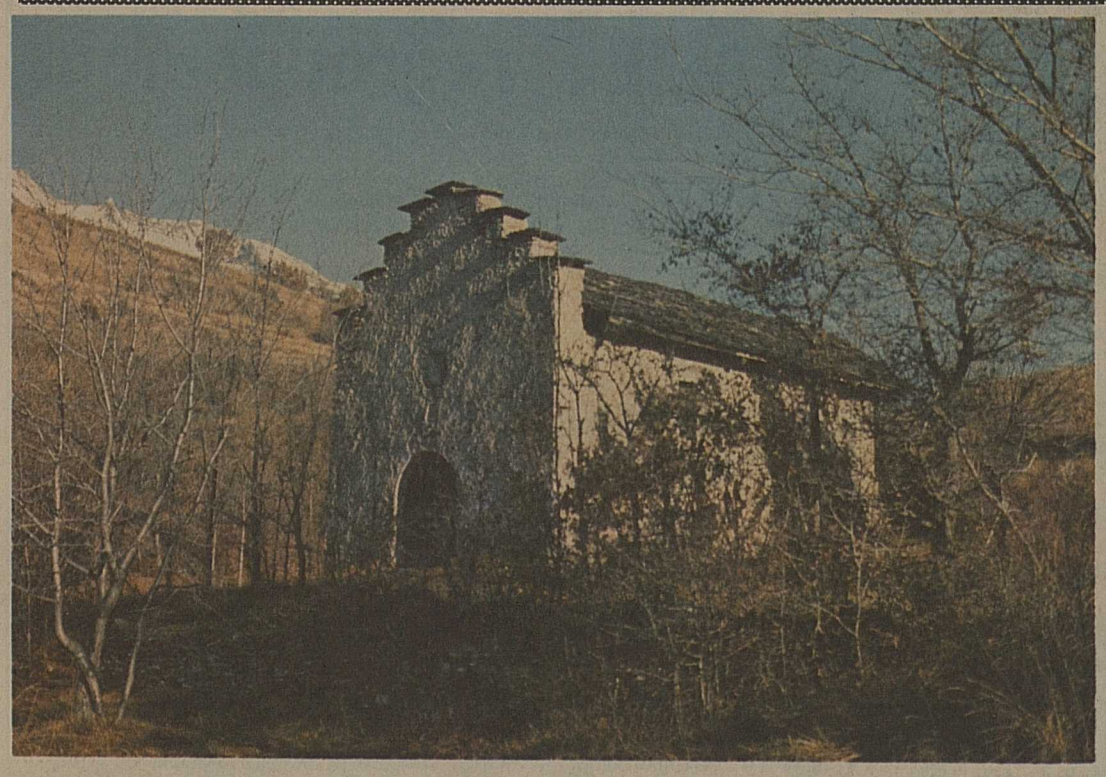

Près d'Ayent se trouve la jolie petite chapelle Sainte-Madeleine. D'après M. André Donnet, ancien archiviste cantonal il s'agit d'une chapelle dont l'origine est très ancienne, sans doute du XIIIe ou du XIVe siècle. On y voit une abside circulaire à voûte rayonnante. La nef avec pignon à redents. L'autel baroque date de 1729. On remarque une Vierge portant une tête de mort.

(Photos NF)

Le carrefour de la Porte-du-Scex aménagé

VOUVRY. – C'est vers le milieu de mars 1972 que débutèrent les travaux d'élargissement et le nouvel aménagement du carrefour de la Porte-du-Scex.

Après avoir procédé à l'élargissement de la chaussée du côté du Bouveret comme du côté Vouvry, on a également élargi le passage en face du château. Nous avons déjà traité de ces travaux dans plusieurs de nos éditions du printemps dernier, notamment dans celle du mercredi 23 mai à l'occasion de la mise en place provisoire d'une signalisation lumineuse pendant la durée des travaux du gros œuvre.

Actuellement, une équipe d'ouvriers procède au nettoyage du rocher qui avait été miné pour élargir le passage à la hauteur du château, gunitant la roche pour en assurer la stabilité, celle-ci étant pourrie. Il a fallu monter des échafaudages pour permettre aux ouvriers d'atteindre tous les endroits du rocher.

Une œuvre qui arrive à sa réalisation définitive et permet une meilleure fluidité du trafic dans ce carrefour très fréquenté.

Au 3e âge agaunois : joie de vivre les fêtes

SAINT–MAURICE. – La salle du cinéma « Zoom » s'est avérée subitement juste suffisante pour contenir toutes les personnes qui ont participé à la fête de Noël organisée par l'AVIVO locale. Il y a eu les prestations musicales de l'Agaunoise sous la direction de M. Volluz, du chœur d'enfants que dirige Mme Barman-Duroux, du groupe d'accordéonistes, du trio des « Sœurettes » de Château-d'Œx, du fantaisiste Ted Rober qui se présentèrent à deux reprises durant cet après-midi de samedi.

Quant au révérend curé Pralong et au pasteur Nicod, ils apportèrent le message des Eglises tandis que MM. Fernand Dubois et René Duroux, respectivement président de Saint-Maurice et président de la bourgeoisie se firent les interprètes des autorités qu'ils représentent pour remercier les organisateurs d'une telle manifestation. Dans l'assemblée on notait la présence de plusieurs membres du conseil communal venus prouver l'intérêt qu'ils portaient aux personnes âgées.

Notre photo :
Vue partielle de la salle du « Zoom » pendant les prestations musicales de l'Agaunoise.

La CGN augmente ses tarifs

A l'instar des chemins de fer, la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman avait décidé ce printemps de relever ses tarifs dans la même mesure, au 1er novembre 1973. Sur l'injonction de Monsieur Prix, ce relèvement tarifaire fut reporté. Pour les services de bateau, il entrera néanmoins en vigueur le 1er janvier 1974, en trafic interne.

Depuis que ces hausses furent décidées, le coût de la vie a augmenté encore d'une manière telle qu'elles apparaissent d'ores et déjà insuffisantes pour faire face à l'augmentation des charges qui en résultent pour les entreprises de transport. Mais plus graves encore pour les entreprises de navigation sont les augmentations éhontées des prix du mazout survenues ces derniers mois, voire ces dernières semaines.

C'est en premier lieu le prix du fuel, utilisé pour les bateaux à vapeur, qui a augmenté de 150 % depuis le mois d'août, rendant l'utilisation de ces bateaux plus onéreuses que jamais. C'est ensuite pour le carburant diesel que viennent toujours grever des charges fiscales étrangères à la navigation : dans l'espace de six mois, son prix est monté de 43 francs pour cent kilos.

Si ces taux devaient subsister l'an prochain, cela représenterait, pour la CGN, un accroissement de ses charges de près de Fr. 800 000.– Devra-t-elle se résoudre à relever encore ses tarifs de 15 % avant le début de la saison, au risque de perdre un trafic équivalent ? Ou devra-t-elle au contraire réduire ses services ?

La situation alarmante dans laquelle sont plongées les compagnies suisses de navigation, grandes consommatrices de mazout, les oblige à se réunir pour y trouver remède. Verra-t-on enfin la Confédération renoncer à taxer le carburant qu'elles utilisent sur le lac ? Cela ne résoudrait évidemment pas la question, mais y contribuerait tout en mettant fin à une iniquité.

REDACTION DE MONTHEY
Pierre Chevalley
Téléphone (025) 4 12 38 - 4 25 46
Télex : 25 261
Case postale 230, 1870 Monthey I
Publicitas : tél. 4 42 49

Mise en service de nouveaux émetteurs TV

Le Chablais, une des régions bénéficiaires

Voir en page 30

LA VOITURE DU MONTAGNARD

Là-haut, qu'importent les restrictions énergétiques ? Les derniers, les fidèles, les « mordus » de notre patrimoine alpin ne sauraient d'ailleurs que faire de ces combustibles qui préoccupent le monde actuel. Là-haut – Dieu merci – c'est encore et toujours la luge à « cornes » qui fait office de « voiture » du montagnard-paysan. C'est avec elle qu'il accomplit toutes les besognes : des travaux de la campagne à ceux de la forêt ; les transports de marchandises ou de personnes, malades ou blessées. « C'est mon taxi à moi » nous dit ce brave citoyen rencontré quelque part sur les hauts de Staldenried. Un véhicule qui fonctionne au rythme de « l'huile de coude » et dont le prix du kilomètre se traduit par des gouttes de sueur. Mais avec lui, on est certain d'arriver à bon port. (Photo NF)

Mme Hélène Roch, alerte nonagénaire

SAINT-GINGOLPH. – Ce dernier dimanche, les musiciens des « Enfants des Deux-Républiques» ont donné en fin de matinée, un concert à Mme Hélène Roch qui entrait dans sa nonantième année. La municipalité, par son président, M. Marius Derivaz, accompagné de conseillers, a remis à Mme Roch une magnifique channe dédicacée avec plateau et gobelets à l'occasion de cet anniversaire. La veille c'était le conseil bourgeoisial qui avait également eu un même geste envers Mme Roch.

Domiciliée dans le quartier de la Chapelle, la doyenne du village est connue de toute la population qui la rencontre fréquemment, vaquer à de menues occupations.

Sa silhouette plutôt frêle cache une énergie que beaucoup de quinquagénaire lui envient. En effet, Mme Hélène Roch, hiver comme été, couverte de son éternel fichu, « fait » la Conches en 80 secondes, alimente les célibétaires de sa fameuse soupe aux herbettes. Vivant avec deux de ses filles, c'est elle qui dirige le ménage. D'ailleurs, le dimanche précédent ses nonante ans, elle avait invité tous ses descendants (ils étaient 28) à une agape où elle a prouvé sa vitalité. Samedi dernier, c'est elle qui a fait les friandises qui devaient agrémenter le palais de ses hôtes le dimanche.

Cette année encore, elle s'est occupée de son jardin, a procédé à la récolte des légumes qu'elle a elle-même mis en conserve ou au congélateur.

Le président de Saint-Gingolph, M. Marius Derivaz, avec Mme Hélène Roch, l'alerte nonagénaire des Gingolais, écoutons le concert que les musiciens des « Enfants des Deux-Républiques » sont venus lui offrir à l'occasion de son anniversaire.

Nous avons rencontré une nonagénaire à l'œil vif, à la parole facile et, fait à souligner, lisant encore sans lunettes. Elle a voulu trinquer avec nous, avant d'inviter les musiciens à un apéritif auquel elle a participé.

Saint-Gingolph a de quoi être fier de sa nonagénaire. Mme Hélène Roch est la «mère Roch» du village. Une mère respectée et surtout aimée de tous, d'autant plus que dans cette commune, les liens de parenté sont nombreux de part et d'autre de la frontière.

A son tour, notre journal souhaite à Mme Hélène Roch de pouvoir profiter de son excellente santé de nombreuses années encore.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Le journal qui domine l'information et la publicité en Valais

ex libris connaît la musique !

Les radiorecorders d'ex libris (à des prix d'amis)

Enregistrer de la musique ... Ecouter de la musique. Prêts partout en une fraction de seconde, conçus pour de multiples usages, et cependant si faciles à utiliser !
Il est simple de comprendre pourquoi les radiorecorders sont toujours davantage recherchés et constituent des cadeaux appréciés.

Radiorecorder de la marque mondiale

NIVICO

Fr. 280.-

avec les dernières finesses techniques à un prix étonnamment bas

NIVICO 9401 LS en exclusivité chez ex libris !
– avec microphone incorporé
– arrêt automatique de la bande
– antenne
– compte-tours
– enregistrement automatique à partir de l'amplificateur
– moniteur de contrôle, etc.
– radio 3 gammes d'ondes
(Jusqu'à aujourd'hui, plus de 4000 NIVICO 9401 LS ont été vendus par ex libris.)

Vous profitez du service après-vente de nos appareils.

ex libris

Club du disque et du livre
100000 membres en Suisse romande.

ex libris vous présente dans ses 6 magasins de Suisse romande (Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Sion, Neuchâtel) une vaste sélection d'appareils de la meilleure qualité: du transistor à la chaîne Hi-Fi. Profitez, vous aussi, de nos prix d'amis.

12

ex libris

La Chaux-de-Fonds	Lausanne	Genève	Fribourg	Sion	Neuchâtel
Rue de la Serre 79	Place de la Palud 22	Passage des Lions 6 bis	Boulevard de Pérolles 31	MMM «Métropole»	Rue des Terreaux 3

Artisans
Commerçants
Cafetiers-restaurateurs

Confiez en toute confiance la

remise de votre commerce

à une organisation patentée, spécialisée dans les remises de commerces, établie depuis plusieurs années en Valais.

Discrétion absolue.

Offres sous chiffre P 36–900871 à Publicitas, 1951 Sion.

The Kauf Business Shirt Collection

Pour les hommes sensibles au confort et au succès.

Jersey soyeux ou batiste légère et aérée.
Coloris modernes.
Rayures mode ou carreaux discrets.
Légèrement ou très cintrées.
Coupe amincissante.

Kauf

un nom sûr dans la mode masculine.

CHEMISERIE lord

Av. de la Gare 25 – Sion

Pour les fêtes de Noël

12 fourchettes
12 couteaux
12 cuillères
12 cuillères à mocca
1 louche
1 grande cuillère
1 grande fourchette
Total : 51 pièces pour seulement

150 francs

Avec supplément des 36 pièces à dessert

Total 87 pièces pour 250 francs seulement
(dans étui type luxe et argentées) avec bon de garantie).

Envois contre remboursement, pour vente de fin de stock

Ugo Valentini
Articles argenterie
Case postale 126, 6904 Lugano

---

de Fr. 69.– à Fr. 659.–

Demandez une démonstration de nos nouvelles CHAUSSURES DE SKI

Nos trois spécialistes se feront un plaisir de vous conseiller

M. Jacques Debons

M. Albert Pitteloud

M. Eric Gacond

CHAUSSURES **Cantin**

Tél. 027/2 33 06 **1950 SION**

36–2620

PRIX PLACETTE

Vin rouge français Morgon a.c. 1970 70 cl

4.95

Prix de vente normal : 7.95

Cognac Hennessy Bras armé
40°, 70 cl

29.90

Prix de vente normal : 39.90

Moscato spumante «Giulio»
70 cl

3.10

Prix de vente normal : 3.95

Champagne «Le Prince Royer» 78 cl
brut, sec, demi-sec
(100 cl = 19.87)

15.50

Prix de vente normal : 17.95

Champagne Veuve Cliquot brut
78 cl (100 cl = 28.07)

21.90

Prix de vente normal : 30.90

Achetez tout aux prix Placette!

PLACETTE au Centre Commercial Monthey
P Parking gratuit pour 800 voitures

Genève Lausanne Morges Nyon Vevey Yverdon

Véhicules automobiles

A vendre

4 jantes

avec pneus clous
état de neuf
pour Rover
390 francs

Tél. 025/4 40 61

36–35632

A vendre

Opel Rekord II 1900 S

4 portes
modèle 73, 30 000 km
Etat de neuf

Crédit - Reprise
Expertisée

Jean Rudaz, Veyras
Tél. 027/5 26 16

36–44

A vendre

Opel Ascona 1900 SR

4 portes
modèle 1972
1re main

Etat irréprochable
Expertisée

Crédit
Reprise

Agence Opel
Veyras
Tél. 027/5 26 16

36–44

A vendre

Fiat 125 S

Tél. 027/2 67 65
dès 18 h. 30

36–301960

A vendre

Simca 1600 Spécial

1971, blanche
Impeccable
Prix à discuter

Tél. 027/2 03 47

36–35622

Cordial Campari...

une liqueur fine, aromatique à base d'authentique cognac et de framboises cueillies en pleine maturité. Complément idéal pour salades de fruits, glaces, biscuits et crèmes.

Cordial
CAMPARI
un cadeau apprécié par toutes les maîtresses de maison.

Grand choix de skis piste et promenade
GURDY Sport Sion
36–33505

« Un CADEAU apprécié par toute la famille ! »

Avec EUROPICCOLA, vous pouvez désormais déguster un bon café à la maison également...

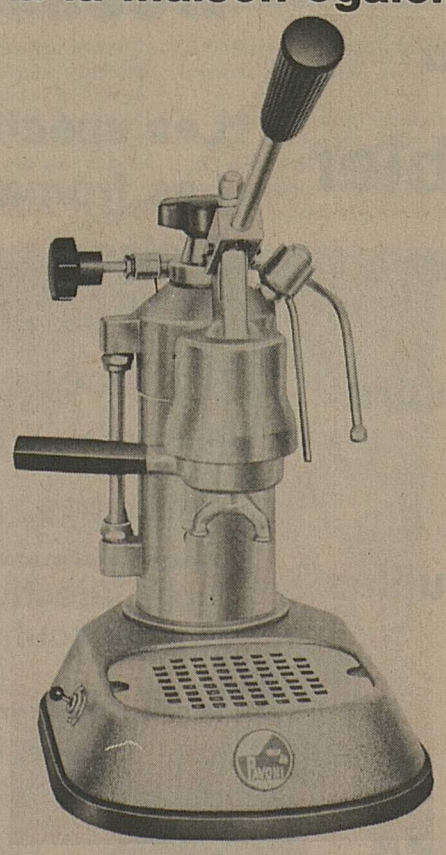

Cette nouvelle création de la PAVONI est pourvue notamment d'un robinet à vapeur pour la préparation de **boissons chaudes** (lait, thé, grogs, etc.)

Accessoires :
un presse-café, une mesure à café, un filtre pour 1 tasse et un filtre à 2 tasses

Possibilité de la raccorder directement au robinet

En vente dans tous les bons magasins spécialisés

Renseignements –
Démonstration sans engagement

CAVADA TULLIO
Rue Marc-Morand 13 – **MARTIGNY**
Tél. 026/2 37 80

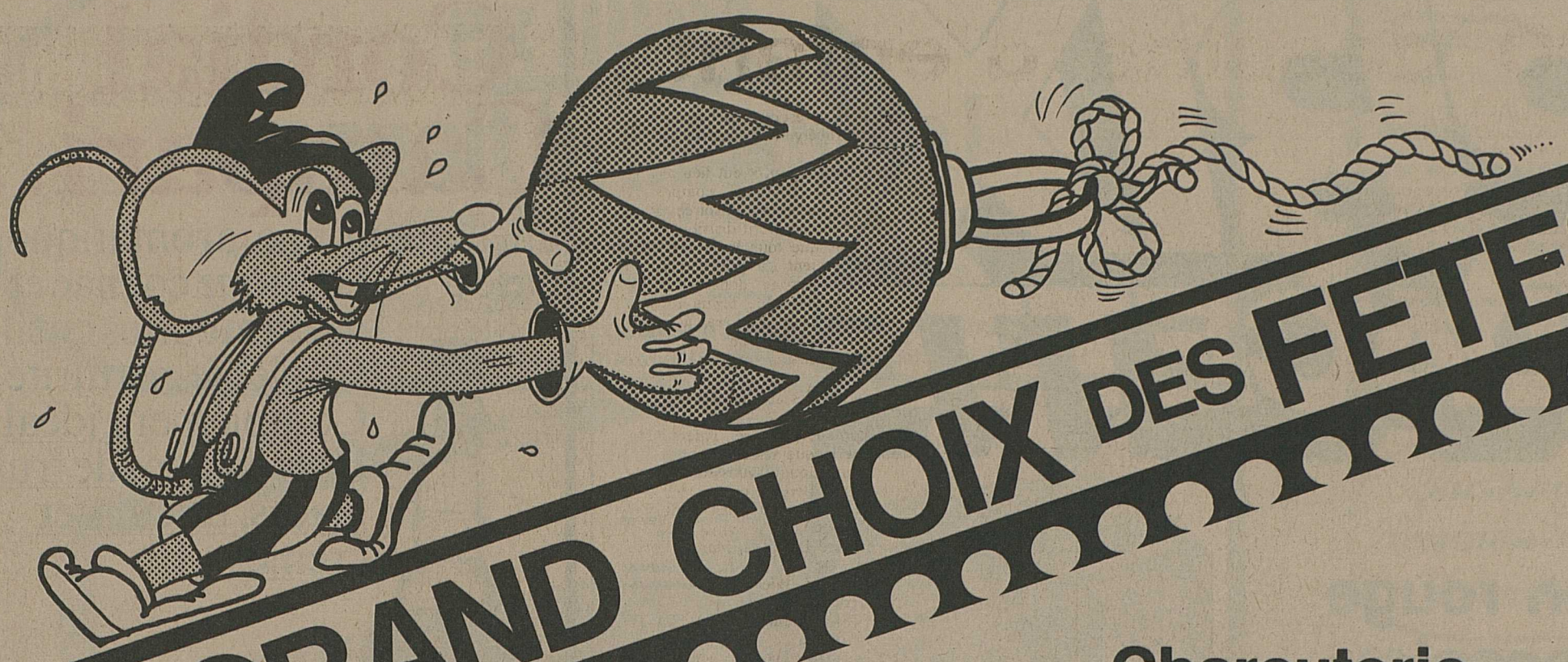

LE GRAND CHOIX DES FETES

Boucherie

BŒUF
Filet
Faux filet
Rosbeaf
Fondue bourguignonne
Fondue chinoise

VEAU
Rognonnade
Longe
Noix pâtissière
Ris de veau

AGNEAU
Gigot
Epaule
Côtelette d'agneau

Volaille, gibier

Poulets frais du pays
Dindes fraîches
Canards prêts à cuire
Oies des Balkans
Lapins frais
Cuisses de grenouilles
Escargots des Charbonnières

Traiteur

Parfait fois gras Strasbourg
Saumon fumé frais
Jambon saumoné
Pâté de gibier
Pâté maison
Pâté foie gras
Rostbeaf cuit
Rôti de porc cuit
Terrine de canard
Terrine de lièvre
Sauces maison
pour fondue chinoise
et bourguignonne
Crabe Chatka
Caviar Malossol

Dessert

Les spécialités Baer
Les fromages français
Fraises surgelées
Bûches et mandarines glacées
Noix, noisettes
Oranges, mandarines

La direction et le personnel vous souhaitent de joyeuses fêtes

Charcuterie

Jambon de Parme
Mortadelle géante
Salami Citterio
Salami Vismara
Viande séchée du Valais
Charcuterie fine
Saucisson de Lyon
Boutefas
Palettes fumées
Noix de jambon fumées
Langues de bœuf fumées
Jambon à l'os cuit

Vins

Vins du pays
Les grands vins français
Mousseux
Champagne de marque
Malaga, Porto
Madère

KUCHLER - PELLET

AUX GALERIES DU MIDI SION.

300 dessins d'enfants

MARTIGNY. – Un supermarché martignerain avait organisé, en cette fin d'année, un concours de dessins d'enfants. Ils furent environ 300 à y participer et l'autre soir, un jury composé de Misette Putallaz, Paul Messerli et Robert Vasseaux procédait au classement, en présence du gérant, M. Jean-Michel Grobéty et du décorateur Marcel Vergères.

La distribution des prix eut lieu avec la collaboration du chanteur compositeur Jean-Pierre Ska qui anima la soirée.

Quarante montres furent distribuées aux meilleurs tandis que tous les autres, sans exception, recevaient un prix. Ce qui fit dire à une institutrice dont les élèves avaient fait une véritable razzia de « toquantes » : « De cette manière, ils seront tous à l'heure à la récréation. »

Notre photo : Le jury examine les dessins.

Voici les noms des auteurs des meilleurs travaux :

4 ans : Bernadette Favre, Thierry Burnier, Lysianne Jacquemettaz, etc.

5 ans : Corine Gaudin, Alesssandro Buccarello, Stephane Beretta, etc.

6 ans : Fabio Liaci, Patrick Polli, Stéphane Merola, etc.

7 ans : Sylvère Décaillet, Marcel Lovey, Christine Rey, etc.

11 ans : Réjane Nicolissi, Dominique Choux, Thierry Cretton, etc.

12 ans : Pascal Bérard, Paolo Gaspari, Roberta Mattioli, etc.

Les meilleurs travaux sont actuellement exposés au supermarché.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

MARTIGNY. – Lundi matin, M. Noël Coutaz, gérant de la station Raffina, près de La Verrerie, reprenant son service qu'il avait quitté samedi soir, eut le regard attiré par une tache brune sur la porte blindée qui ferme le bureau.

Quelle ne fut pas sa surprise en l'ouvrant lorsqu'il s'aperçut qu'on avait tenté de la forcer à l'aide d'un chalumeau.

Les malandrins qui opéraient nuitamment, furent certainement dérangés car ils abandonnèrent sur place deux grosses bouteilles contenant de l'oxygène et de l'acétylène, des mano-détenteurs. Quant au chalumeau et aux tubes de raccord, ils ont disparu.

La station Raffina est particulièrement visée par les cambrioleurs qui s'y attaquent à époques régulières. C'est bien la vingtième fois que pareille mésaventure arrive à son gérant.

Nos photos : La porte blindée à moitié percée et le matériel que les cambrioleurs ont abandonné sur place.

SCIEURS A L'ÉCOLE

MARTIGNY. – L'Association valaisanne des scieries vient de tenir une importante réunion au Centre professionnel de Martigny, sous la présidence de M. César Bompard.

Le matin fut consacré à un cours de calculation des prix des sciages en se basant sur les prix actuels des grumes et les nouvelles conditions de la convention collective valable depuis le 1er janvier prochain. Ce cours était donné par M. Hans Weikart, chef du service de l'économie d'entreprises de l'Association suisse de l'industrie du bois et M. Georges Halder, secrétaire de la même association.

Après le repas de midi pris au restaurant du Grand-Quai tout proche, les participants retournèrent sur les bancs de l'école pour entendre deux exposés sur : la situation du marché des grumes et les prix de celles-ci ; la situation du marché du sciage et les prix de ces derniers. On aborda également le problème du cours pour cadres qui se donnent à l'Ecole suisse du bois de Bienne.

Cette réunion avait une importance toute particulière car l'industrie du bois se trouve actuellement dans une période difficile.

Agréable soirée du PDC de Saxon

SAXON. – Suivant une tradition bien établie, le PDC de Saxon, ainsi que la société de musique « L'Avenir » viennent d'organiser leur soirée annuelle à la salle du Cercle.

Le président du parti, M. Serge Michelet, se plut à saluer particulièrement la présence des députés Eric Masserey et Amédée Arlettaz, ainsi que du conseiller communal Georges Vouillamoz. M. Michelet eut le plaisir de présenter le programme du PDC pour cet hiver. Trois conférences sur des sujets d'une brûlante actualité auront lieu au mois de janvier, février et mars. D'autre part, l'assemblée générale du parti se tiendra en janvier et celle de la jeunesse le vendredi 1er février.

Puis, cette belle soirée débuta par une intéressante partie de loto où les chanceux gagnèrent de magnifiques lots. Une succulente choucroute, toujours préparée avec soin et goût par le dévoué gérant Jean Reuse, calma les appétits les plus aiguisés.

Au dessert, MM. Masserey et Arlettaz adressèrent quelques mots pour la plus grande joie des participants. Un orchestre sympathique fit tourner les amateurs de danses traditionnelles jusqu'à une heure fort avancée.

Agréable soirée permettant aux jeunes et moins jeunes de fraterniser et d'entretenir les liens d'amitié.

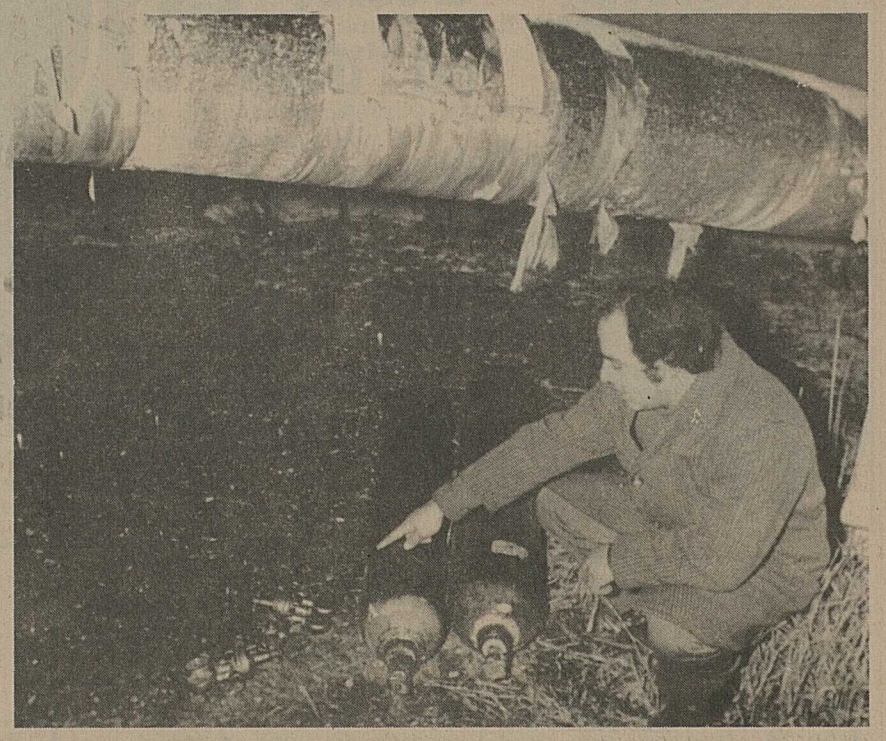

L'Octoduria est toujours bien vivante

MARTIGNY. – Nos sociétés locales, qu'elles se manifestent dans les domaines culturel ou sportif, font preuve d'une belle vitalité.

Samedi soir encore, la SFG Octoduria mettait en scène, au Casino Etoile, le ban et l'arrière-ban de ses groupes.

Qu'ils s'appellent actifs, actives, pupilles, pupillettes, ils ont montré aux autorités que l'argent versé en subventions était bien utilisé, que les moniteurs, monitrices sont gens dévoués à une bonne cause, que les membres passifs versant leur obole voient leurs espèces trébuchantes et sonnantes utilisées pour former une jeunesse saine, pleine de vitalité.

Combien d'heures de travail faut-il consacrer à une telle représentation qui, si elle n'est pas parfaite n'en demeure pas moins hautement valable.

L'auditoire a manifesté un intérêt bienveillant pour tout ce qu'il a pu voir et le président Claude Franc peut se déclarer satisfait du résultat obtenu.

Claude Franc, il ne faut pas l'oublier, a de qui tenir, car son père, Edouard, conduisit également avec bonheur les destinées de cette société.

Bravo !

Promotion au Crédit Suisse, Martigny

Deux employés du Crédit Suisse à Martigny ont obtenu une promotion méritée en cette fin d'année. M. Jean Guex-Crosier, fondé de pouvoir, membre du comité du Comptoir de Martigny, a été nommé assistant de direction. M. Christian Saudan, chef du service de caisse, a été promu au rang de mandataire commercial. Cet avancement a fait particulièrement plaisir aux nombreux amis et connaissances que comptent ces deux excellents employés dont chacun peut apprécier la gentillesse et la serviabilité.

Concert de l'Immaculée Conception

VERNAYAZ. – Selon une tradition assez récente mais déjà chère tant aux choristes eux-mêmes qu'aux amis de la musique religieuse, l'Immaculée Conception est date choisie pour la présentation d'un concert spirituel, à Vernayaz.

Cette année, il prenait une tournure nouvelle et fort sympathique puisque le chœur La Mauritia de Salvan avait accepté avec spontanéité d'y collaborer. Ce fut tour à tour quelques treize pièces qui furent interprétées, tantôt par chacun des deux chœurs, tantôt par les deux chœurs réunis, les quatre parties de ce concert étant introduites par une pièce à l'orgue, tenu successivement par l'abbé Esquivié, aumônier à Salvan, et Mlle Marie-Marguerite Vouilloz.

La réussite d'un tel concert est due à l'experte et compétente direction de MM. Michel Veuthey et Pierre-Marie Giroud, au dynamisme des présidents de sociétés, à la virtuosité des deux organistes, enfin aux chanteurs qui tous ont compris que l'avenir de l'art choral est dans une étroite collaboration des chœurs, obtenant ainsi une satisfaction bien plus profonde et durable que ne sauraient leur procurer mentions et lauriers.

Merci donc à tous mais tout spécialement à notre consœur La Mauritia de Salvan.

Ch. Gb

Auto contre un candélabre

MARTIGNY. – Lundi matin, peu avant 7 heures, une automobile genevoise conduite par M. Luigi Galmiberti, 1913, a dérapé sur la chaussée verglacée alors qu'elle se dirigeait de la Verrerie vers Martigny. La machine qui tractait une remorque légère fit un tête-à-queue et s'écrasa contre un candélabre de la station d'essence Raffina.

Grièvement blessé, le conducteur a été conduit à l'hôpital.

* * *

A peu près à la même heure, une autre voiture est sortie de la route à quelque 200 mètres de là. Elle a terminé sa course dans la meunière. Dégâts matériels seulement.

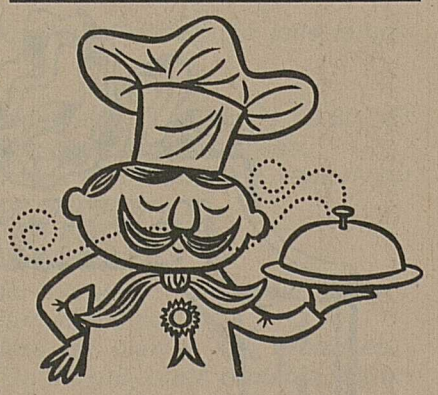

Merveilles de l'art culinaire !
Dites-le à tous les gourmets en insérant dans la rubrique «Gastronomie» que le *Nouvelliste* vous réserve
Tél. 027/3 71 11

NOUVELLISTE
Votre journal

Douleurs d'estomac

Vous pouvez apaiser tout de suite les douleurs d'estomac et faciliter la digestion si après un repas abondant, vous laissez fondre dans votre bouche deux pastilles digestives Rennie. Leurs substances actives ont un effet calmant sur les muqueuses gastriques et neutralisent l'excès d'acidité gastriques. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Prends deux Rennie PASTILLES

Au restaurant

Digestive Diurétique

HENNIEZ NATURELLE
Non gazeuse

Henniez Lithinée SA Sources minérales

Le cadeau N° 1
★★★★★★
MARTINI
Apéritif Vermouth

Toutes vos annonces par Publicitas 3 71 11

ROSSO ANTICO

L'éclat du rubis

Pour illuminer
l'heure de l'apéritif

On se prépare pour la fête?
Alors, n'oubliez pas ROSSO ANTICO!

Arroser une réception de **ROSSO ANTICO,** c'est délier les langues, rafraîchir les gosiers, réchauffer les cœurs, bref, cultiver les contacts. Car en exprimant toute la saveur de raisins gorgés de soleil, cet apéritif délicieux fait jaillir la bonne humeur!

Désirez-vous cette coquette maisonnette RUBIS?

Solide carton ondulé. Montage très simple. Adressez-nous sous enveloppe l'étiquette collée au col de la bouteille de **ROSSO ANTICO.** Joignez la quittance postale attestant votre paiement de Fr. 16.—. Et nous vous enverrons cette maisonnette par la poste dans les 14 jours. Prière d'écrire votre adresse lisiblement et en majuscules.

ROSSO ANTICO SA, Forchstrasse 288, 8029 Zurich, compte de chèques postaux 80-14983

Propositions pour amis du son

1 Halina Recorder

L'élégant enregistreur à cassettes avec commande par touches, éjecteur automatique de cassette et prise pour bloc-secteur. Complet avec microphone

Net **98.-**

2 Loewe Sweet-Clock

Un radio-réveil à prix-choc qui vous réveillera en douceur tous les matins. Ondes moyennes et ultra-courtes, montre digitale éclairée. Electronique moderne et forme moderne.

Net **128.-**

3 Bigston-Sound-Pack

Bigston KB-200
Enregistreur à cassettes 195.—
Multipack de 3 cassettes vierges 7.50
Cassette nettoyage 5.80
2 Musi-cassettes 24.—

Net **210.-**

4 Nordmende Transita

Récepteur 4-ondes avec enregistreur à cassettes. Exécution de luxe avec bloc-secteur incorporé, réglage de la tonalité, antenne télescopique et instrument d'indication.

Net **379.-**

Bienne: Interdiscount, Canal 26/Marché 29; Interdiscount, Maison ciné Rex; Photo Traber, Rue Neuve 41. **Brügg/Bienne:** Photo Traber, Hypermarché Carrefour. **Crans-Montana:** Photo Traber. **Delémont:** Photo Traber, Grand'rue 26. **Fribourg:** Interdiscount, Place Georges Python. **Genève:** Photo Traber, Rue de la Confédération 18; Photo Traber, Passage des Lions 6; Interdiscount, Rue de Coutance 7. **Lausanne:** Photo Traber, Place de la Gare 10; Interdiscount, Petit-Chêne 20; Interdiscount c/o Pamblanc SA, Rue Haldimand 14. **Monthey:** Interdiscount, Le Market, Av. de la Gare. **Neuchâtel:** Interdiscount, Grand'rue 14. **Romanel:** Photo Traber, Hypermarché Carrefour. **Sion:** Photo Traber, Rue des Mayenets 4. **Vevey:** Photo Traber, Deux-Marchés 2.

Inter Discount Photo, Radio, Hi-Fi

Nous disposons d'un stock de

salami à Fr. 7.– le kg

Ecrire à : PASOTTI
Case postale 206, Bellinzona

A vendre

chaises Henri II

50 francs pièce

Tél. 022/93 09 31

A louer tout de suite à Sion, Corbassières, dans immeuble de 12 appartements

appart. 4½ p. neuf

orienté au sud. Machine à laver la vaisselle. Y compris garage indépendant chauffé et place de parc privée, Fr. 600 par mois plus charges.

Tél. 027/2 26 75 (heures de bureau)

A louer à Sion, rue du Scex 55

magnifique appartement 4½ pièces

au dernier étage, plus cave et place de parc. Machine à laver le linge et rideaux (voilage) dans l'appartement. Libre tout de suite.
Prix : Fr. 560.– plus charges

Rue du Petit-Chasseur

appartements de 3⅓ pièces (neufs)

Loyer : Fr. 490.– plus charges, habitables tout de suite

Pour tous vos renseignements

Agence immobilière "L'acacia" S.A.
1950 Sion - Tél. 027/2 65 75

ou au No 027/2 79 36 l'après-midi

A louer à Saint-Pierre-de-Clages

appartement 4½ pièces

Loyer modéré.
Date d'entrée à convenir.

Pour traiter :

RÉGIE IMMOBILIÈRE
Armand Favre

Tél. 027/2 34 64

36–207

les foulards
et les cravates

Christian Dior

sont en vente chez

GEROUDET FRERES

à
Sion

MARTIGNY

Mercredi 19 décembre dès 14 heures

MAURICE MÉTRAL
dédicacera

«La Cordée de l'Espoir»

à la Librairie catholique

Grain de sel

UN ART ANONYME

– Dans les magasins de la capitale, ces jours-ci, je me suis donné le plaisir d'aller voir de quelle manière étaient présentées les marchandises vendues dans la perspective de Noël.

– Et qu'avez-vous découvert dans ce genre d'exploration ?

– Un périple de ce genre ne manque pas d'intérêt, Ménandre. L'agencement des locaux démontrait indiscutablement que les décorateurs professionnels s'étaient donné beaucoup de peine pour mettre en valeur les comptoirs ; et les objets mis en vente ressortissaient avec du relief. Les décorateurs – artistes anonymes – ne manquent pas d'imagination, de talent et de goût. Mais de ces artistes-là, dont l'exposition des travaux, en somme, est permanente, personne ne parle jamais. On admire ce qu'ils présentent ; mais on ignore qui est l'auteur de telle décoration savante ou de tel agencement sortant nettement des chemins battus. Ici, gardons-nous bien d'énoncer les qualités de l'un ou de l'autre, pour ne pas faire de jaloux. Contentons-nous d'affirmer que cette corporation, comprenant des jeunes gens qualifiés, se distingue sans se glorifier et c'est pourquoi il convient de lui rendre hommage en passant.

Imaginons simplement la somme d'idées que brassent ces jeunes, les recherches qu'ils effectuent sans cesse et les longues heures qu'ils passent dans leurs ateliers pour réaliser les dessins et les maquettes soumis aux directeurs qui les acceptent ou les font encore modifier.

Que seraient les intérieurs des magasins sans la participation des décorateurs habiles ? De vastes entrepôts sans attrait, sans couleur, sans rien d'agréable ; aucune ambiance chaude et vivante ne serait créée, ni atmosphère de fête, ni animation spéciale. Or, le public est ainsi fait qu'il aime se mouvoir en des lieux qui l'enchantent et le plonge dans un état de rêve, de charme, de féerie. Dans le royaume de la séduction, la clientèle est tentée par les objets mis en valeur sous des éclairages bien dosés et placés au centre d'une décoration accrochant l'œil spontanément.

Si l'on est attiré vers ceci ou cela, on s'arrête, on regarde, on se dit, tout soudain : « Mais c'est justement ce que je vais offrir à ma femme.» Et l'homme, lui qui n'a pas d'imagination à l'heure des cadeaux, est ainsi aidé dans ses recherches par un décorateur qui a su présenter, dans l'un ou l'autre des magasins de la ville, avec subtilité, mille et une choses merveilleuses destinées à faire plaisir quand elles seront distribuées, sous les feux rutilants du sapin de Noël, aux membres de la famille réunis dans l'allégresse.

Isandre

UN MAGNIFIQUE BRUISSEMENT SONORE

SION. – Le *Carnaval de Vienne*, opus 26, composé d'un Allegro molto, entre les lignes duquel se décèle malicieusement quelques lignes de la *Marseillaise* qui est comme un pied-de-nez aux autorités autrichiennes de Metternich, une *Romance*, un *Scherzino*, un *Intermezzo*, qui paraît tout d'abord seul le 10 décembre 1839, et un *Finale*, ouvrait le récital donné par cette « grande dame du clavier », venue tout spécialement de Paris, après son récent triomphe au Théâtre des Champs-Elysées, devant une salle archi-comble (2500 personnes). Cette œuvre, conçue par Schumann comme une *Petite Sonate romantique*, est un scintillant mélange de fête nocturne, tour à tour enjoué et tumultueux, bondissant et tendre, élégiaque par moments. Un délicieux *Scherzo* qui est une véritable féerie toute sautillante et joyeuse.

Peu après la disparition de Beethoven, le 26 mars 1827, un comité se forma dans la ville natale du grand sourd afin de doter la ville d'un monument dédié à sa mémoire. Robert Schumann offre spontanément son « obole » sous la forme d'une *Grande Sonate de Florestan et Eusébius* composée de trois volets : *Ruines*, *Trophées* et *Palmes* en cédant les droits de reproduction au comité Beethoven. Le projet fait long feu. Schumann reprend cette composition et elle sort de presse en 1839, dédiée à Franz Liszt.

Conçue tout d'abord comme une méditation basée sur une citation quelque peu médiocre de F. Schlegel, elle donne naissance à ce « long cri d'amour vers toi » et qui reflète cette crise de désespoir à l'idée de perdre celle qui deviendra plus tard sa compagne : Clara Wieck, fille de son terrible – et terrifiant – professeur de piano, père de Clara. A celle-ci, il adresse, en mars 1838, ces mots : « J'ai repris et terminé une fantaisie en trois parties que j'avais commencée en juin 1836. Le premier morceau est vraiment ce que j'ai écrit de plus passionné. C'est un long cri d'amour vers toi. Les autres sont peut-être moins bien venus. Cependant je n'ai pas à en rougir... » Cette fantaisie sera éditée sous le titre de *Trois Poèmes*, qu'il intitule *Ruines*, *Arc de Triomphe* et *Formes stellaires et poétiques*, puis, plus tard, en 1839, simplement *Fantaisie pour piano*, opus 17. On reste stupéfait devant cette œuvre d'un artiste encore si jeune (il avait 26 ans). Et, en avril 1839, il envoie ces lignes à Clara : « Toi seule peut comprendre la *Fantaisie* en te reportant à ce malheureux été de 1836 où je renonçais à toi »... Ce feu dévorant et pourtant chaste qui brûlait dans les entrailles de Schumann s'exhale en une fièvre qui tourne au délire, mais dans laquelle la tendresse surhumaine d'un pur amour s'exprime en une phrase qui demeure pour nous d'une beauté indicible et ineffable.

La place nous manque pour en faire une analyse, mais citons au moins ces mots d'Alfred Cortot qui semblent résumer le secret de ce chef-d'œuvre immortel : « De plus en plus idéalisé, de plus en plus immatérialisé, pour se diluer graduellement dans les lentes répétitions d'un mystérieux accord dont les vibrations éthérées semblent s'ouvrir sur l'infini d'une béatitude éternelle »...

Le second mouvement débute sur un thème tout à la fois solennel et intérieur (modéré, avec une constante énergie) qui se déchaîne bientôt en une fureur contenue, mais qui éclatera dans toute sa puissance en s'accélérant en un passage périlleux et vif qui est comme un défoulement de désespoir.

Le troisième volet de ce tryptique est une acceptation résignée de la détresse, d'un amour impossible mais qui se termine pourtant sur une note d'espoir que souligne un tempo de plus en plus rapide, mais qui se termine sur la paix d'un adagio très court et trois accords en ut majeur.

Pour finir ce récital, Reine Gianoli nous donna les *Etudes Symphoniques* opus 13, en ut dièze mineur, datant de 1834 et qui qui sort de presse au cours du séjour de Schumann à Vienne, en 1837, sous le titre de *Douze études symphoniques*. Curieusement, le thème initial de ces variations n'est pas de Schumann lui-même, mais de son ami, le baron von Fricken, amateur éclairé et flûtiste à ses heures. Sur cette donnée, Schumann édifie une série de variations d'une conception inouïe et de caractère symphonique, d'où son titre. Il reprend et remanie ces variations et la version définitive sort de presse à Leipzig en 1852, sous le titre d'*Etudes en forme de variations*.

Dans ces trois œuvres magnifiques, Reine Gianoli nous en donna une interprétation puissante et vigoureuse, avec des passages légers et bondissants contrastant avec d'autres virils et sonores. Sa maîtrise du clavier, sa vive intelligence musicale, et sa mise en valeur de la main gauche, trop souvent traitée en parente pauvre et qu'elle plaçait sur le même plan que la droite, apportèrent à l'auditeur, des moments de détente aux exécutions un peu trop rapides de ces chefs-d'œuvre. Certaines phrases résonnaient comme des orgues dans cette petite chapelle trop exigüe pour ces larges fresques héroïques et tendres.

Un public fidèle, mais trop peu nombreux, lui fit fête. On ne peut que déplorer l'absence de ceux qui ont négligé cette rare opportunité, ces « absents qui ont toujours tort » et qui ont également perdu l'insigne privilège du concert du 11 décembre au cours duquel Meïra Farkas nous présenta d'une manière émouvante et toute intérieure l'opus 90 de Beethoven, sonate de prédilection de Wilhelm Fürtwängler, ainsi que l'exécution inoubliable, magistrale et bouleversante de l'immortelle sonate opus 110, de Beethoven, sommet et somme de ce concert. Les larmes ont coulé au cours de cette soirée.

N. C.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Visite du Père Noël

MARTIGNY. – Samedi après-midi, de nombreux enfants dont les parents appartiennent à la fédération des syndicats chrétiens du Bas-Valais étaient invités à fêter Noël dans la salle communale de Martigny.

Après les souhaits de bienvenue, la projection de films amusants, les productions des enfants, ce fut l'arrivée tant attendue du Père Noël qui distribua force cadeaux.

Cette sympathique manifestation s'est déroulée en présence du nouvel aumônier des Espagnols en Valais, Angel Garcia de la Valle.

Notre photo : comme d'habitude, le Père Noël est très entouré.

DES MÈTRES ET DES MÈTRES DE BONNES SAUCISSES

RAVOIRE. – En ce début d'hiver, bien des cochons dont la vie fut courte mais belle, ont subi un sort peu enviable...

Pour le plus grand plaisir de nos estomacs. En effet, un peu partout à la campagne, le boucher est intervenu, transformant des bêtes bien grasses en jambons, plaques de lard, côtelettes, saucisses et autres atriaux. Cérémonies qui se déroulent chaque fois dans la bonne humeur comme on peut le constater sur notre photo prise à Ravoire, les deux chauffeurs de cars postaux que sont Modeste et Aloys s'étant mués pour l'occasion en aides précieux.

Pour Noël...

2 magnifiques ouvrages :

Albert Chavaz

et

Jos. Gautschi

Reliés pleine toile au format 23,5 x 30 cm – 50 reproductions en noir-blanc + 10 planches en couleurs.

Fr. 98.– pièce

VENTE EN LIBRAIRIES

et aux Editions de la Matze, Pré-Fleuri 12 1950 Sion

Tél. 027/2 19 05 – 2 31 25

36–3809

Les nouvelles surprises de Mme Bonvin

– **Bonsoir, mon chéri.** *Tu rentres tard. Bonne journée ?*
– *Fatigante. Bientôt les fêtes, tu sais.*
– *Tiens, voilà tes pantoufles. A propos de fêtes, je viens de faire une découverte. Renversante !*
– *Quoi donc ?*
– *Tu connais le centre commercial Magro, à trois minutes de Sion, sur la route cantonale ?*
– *A Uvrier, oui.*
– *Josiane m'y a emmenée cet après-midi. Tu entres, tu descends, et qu'est-ce que tu vois ?*
– *Moi ? Mais je...*
– **La plus extraordinaire exposition** *d'arts ménagers que j'aie jamais vue ! Des pyramides de casseroles et de vaisselle, des régiments de cuisinières et de machines à laver, des myriades de lampes, des...*
– *Oh ! Doucement ! Tu n'exagères pas un peu ?*
– *A peine, mon chéri. C'est fantastique ! Des aspirateurs, des mixers, des grils, des rasoirs électriques...*
– *De quelle marque ?*
– **D'une quantité de grandes marques.** *C'est un supermagasin, tu comprends ? Et tout cela à des prix...*
– *Moins cher ?*
– *Incroyablement ! Je t'assure que ça mérite le déplacement.*
– *Tant mieux. Mais tu me parlais des fêtes.*
– *Des fêtes ? Ah, oui ! Je pensais qu'on pourrait... euh... économiser à l'occasion des fêtes.*
– *Avec tous les cadeaux que nous avons à faire ?*
– *Précisément. Si nous payons chaque cadeau moins cher que prévu, nous faisons...*
– **Des économies !** *Ma parole, j'ai un ministre des finances qui maîtrise la surchauffe.*
– *Par exemple, j'ai vu 6 beaux verres à whisky pour 5,40.*
– *C'est donné ! Et comme Clovis sera content ! Et pour tante Marthe ?*
– *Une poêle Teflon à 17.80. Pour Renée, une jolie lampe moderne...*
– *C'est cher, ça...*
– *Non, il y en a un choix incroyable, à partir de 19.80 ! Et des lustres, des appliques dans tous les styles.*
Pour ta maman, *j'ai pensé à une marmite à vapeur, ou à une machine à café de ménage...*
– *Elle nous ferait enfin du bon café !*
– *Tais-toi ! J'aime beaucoup ta mère...*
– *... un peu moins son café, avoue-le ! Et pour la tienne ?*
– *Un sèche-cheveux ? Un humidificateur ?*
– *Un humidificateur, qui fera du bien à ses bronches...*
– *Et à ses plantes vertes ! Ou un gril rotatif de table, ou un aspirateur. Ou... enfin, il y a des centaines d'idées de cadeaux à Magro Arts ménagers !*
– *Donc des centaines d'occasions de faire des économies. Bravo Magro ! Allons-y choisir nos cadeaux demain. Mais je me pose une question, ma douce chérie...*
– *Laquelle ?*
– *Qu'allons-nous faire de tout l'argent économisé ? Que préconise mon si habile ministre des finances ?*
– *Il préconise un investissement particulièrement sage et productif d'agréables intérêts.*
– *Aïe ! Aïe ! Aïe !*
– *Que penserais-tu d'une nouvelle cuisinière ? Avec un four qui se nettoie tout seul !*
– *Tout seul ? Quelle chance !*
– *Ou d'une machine à laver la vaisselle ?*
– **Sage investissement,** *sans doute. Mais où sont donc les intérêts promis ?*
– *Et le fait de libérer sa petite femme d'insipides corvées ? Pour qu'elle puisse consacrer davantage de temps à son tendre et généreux époux...*
– *C'est vrai que tu avais parlé d'agréables intérêts...*
– *Et aux petits plats qu'il aime.*
– *Alors là, évidemment ! Je sens que tu as raison, ma chérie.*
Demain, nous irons chez Magro.

(Et ça, ça n'a pas été une grande surprise pour Mme Bonvin.)

(com. publ.)

L'Imprimerie Moderne S.A. à Sion

cherche pour son quotidien

un correcteur

Conditions de travail agréables.
Salaire intéressant.

Préférence sera donnée à candidat de langue française ayant de bonnes connaissances de l'allemand.

Faire offres à la direction de l'Imprimerie Moderne S.A., 13, rue de l'Industrie, Sion.
Tél. 027/2 31 51

T&D

La meilleure solution: un téléviseur couleur PHILIPS chez REDIFFUSION

Ainsi vous mettez tous les atouts de votre côté:
* les appareils les plus modernes
* des prix avantageux
* des offres exceptionnelles de reprise
* et le meilleur service TV!

Philips Multistandard (modèle X 26K 221/16) l'appareil multinormes parfait. Réception impeccable son et image de tous les programmes suisses et français. Grand écran de 66 cm. Réglage extrêmement aisé: préréglage automatique contrôlé par le service Rediffusion lors de la livraison. Sélectionnez vos programmes en appuyant simplement sur l'une des 12 touches lumineuses! Ebénisterie noyer. Fr. 3890.– (avec rabais pour paiement comptant)

A la REDIFFUSION vous obtiendrez une **offre** personnelle pour l'échange, un service complet impeccable et 5 jours d'essai gratuit!

POUR IMAGE ET SON
REDIFFUSION

REDIFFUSION SA, rue du Scex 19, 1950 Sion, tél. 027 20422
- Magro Uvrier, 3958 St-Léonard, tél. 027 96742
- Magro II, 1852 Roche VD, tél. 025 78369

Vin champagnisé DAUCHER
Mme Roland Caloz – Vétroz
Tél. 027/8 15 37 – 8 19 59

Pour les fêtes de fin d'année

Offrez du vin champagnisé à vos clients, amis et connaissances

Cartons de 2, 4, 6, 12 et 15 bouteilles

Livraisons à domicile

Pizzeria «Chez Bruno»

à Sierre
cherche

1 commis de cuisine
1 pizzaiolo
et
1 sommelière

– Gain élevé
– Travail en équipe

L'établissement sera fermé
du 23 au 30 décembre

S'adresser au
027/5 12 08

36–1301

On demande tout de suite une gentille

jeune fille comme serveuse

Débutante acceptée. Gros gains. Nourrie, logée.

S'adresser : famille Héritier
restaurant-pâtisserie du Jorat
Mézières (VD)
Tél. 021/93 11 28

22–6634

L'auberge Communale, Bursinel, cherche

serveuse

Débutante acceptée. Bon gain. Vie de famille. Nourrie, logée. Entrée immédiate.

Tél. 021/74 11 06

22–52084

Je cherche

sommelière

Débutante acceptée. Bons gains.

Café des Amis, Saxé-Fully
Tél. 026/5 38 73

Hôtel-pension des Touristes, Verbier, cherche

fille/garçon de cuisine

Etranger(ère) accepté(e)

Tél. 026/7 11 47

36–35623

Réparations de machines à laver

Toutes marques

Tél. 026/2 52 22

36–32480

La Neuchâteloise ASSURANCES GENERALES

Agence générale
GEORGES LONG

cherche

1 employé(e) d'assurances

connaissant si possible la tarification des branches choses.

Tél. 027/2 42 42
Bâtiment Grande Dixence
1951 Sion

36–35631

Cherche place comme

mécanicien d'entretien

Région de Sion et environs.
Pour début 1974

Ecrire sous chiffre P 36–35472 à Publicitas, 1951 Sion.

Employée de bureau
1 an de pratique, bilingue français - italien

cherche place à Sion
ou environs
Libre dès 1er janvier

Tél. 027/2 67 72
(heures des repas)

36–35641

On cherche

sommelière

Bon gain assuré

Vie de famille

Tél. 027/9 14 41

36–35469

A louer à Sion

appartement neuf 4½ pièces

tout confort, situation tranquille. Fr. 580.– par mois plus charges.

Ecrire sous chiffre P 36-900901 à Publicitas, 1950 Sion

A louer à Sion

appartement de 2 pièces

Confort

Ecrire sous chiffre P 36–301966 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion
Petit-Chasseur 84-86

studio

libre tout de suite

studio

libre dès le 15 janvier

Ecrire sous chiffre P 36–35640 à Publicitas, 1951 Sion.

Studio
tout confort, à louer pour le 1er janvier 74 Av. Tourbillon à Sion
Loyer mens. Fr. 229.– charges comprises
Pour visiter :
Mme Schmidt, concierge
tél. 027/2 45 37
Pour traiter :
SOGIM SA, Maupas 2 Lausanne
tél. 021/20 56 01

SION

A louer près de la Matze

studio

Tél. 027/8 14 45

36–35635

A louer à Martigny

appartement de 2½ pièces

295 francs par mois, charges comprises. Libre 15 janvier ou 1er février.

Tél. 026/2 18 93

36–35602

A louer à SION

pour le 1er janvier

studio

meublé,
à l'avenue de France, pour une personne.

Contrat minimum 1 an

Tél. 027/2 13 07

36–3006

A louer
à Saint-Maurice
centre ville

dès le 1er mars 1974

locaux commercieux

36 m2
+ dépôt 14 m2

Ecrire sous chiffre P 36–100914 à Publicitas, 1870 Monthey.

A vendre près de Monthey

terrains à bâtir

pour villas.

Ecrire sous chiffre P 36–900900 à Publicitas, 1950 Sion

A vendre

villa 5 pièces

près d'Aigle.

Ecrire sous chiffre P 36–900903 à Publicitas, 1950 Sion

A vendre près de Monthey

villa 5 pièces

Ecrire sous chiffre P 36–900899 à Publicitas, 1950 Sion

A louer à Martigny, Tour Valmont, Tour du Stand, Champ Fleuri B, Richemont C

appartements neufs
de grand standing, cuisines très bien équipées, etc.
studios, 2 - 2½ - 3 - 3½ - 4½ - 5½ pièces, duplex, parkings ventilés. Entrée à convenir.

Pour renseignements et visites sans engagement : Bureau Gianadda et Guglielmetti, av. de la Gare 40, 1920 Martigny
Tél. 026/2 31 13 – 14

36–2649

A louer à Martigny

appartement de 4½ pièces

Tout confort
460 francs par mois, charges comprises

Tél. 026/2 38 43

36–400524

Annonces diverses

ACHATS VENTES ECHANGES

L. PLANCHAMP
Garage de la Greffaz
Station Aral
1891 Vionnaz

Tél. 025/7 45 16

VOITURES NEUVES ET D'OCCASION

36–100925

A vendre

téléviseurs d'occasion

noir-blanc et couleur. Service de réparation

Se recommande
Germain Mabillard
Charrat

Sur rendez-vous
tél. 026/5 32 35

En cas d'absence : enregistreur automatique.

36–4601

A vendre

machine à coudre «Elna»

de démonstration

Tél. 026/2 26 71
Rue de l'Eglise 5
1920 Martigny

36–301946

Pour cause de déménagement, à vendre

chienne berger allemand

S'adresser au
027/6 67 87

36–35596

Après le Comptoir des arts ménagers, profitez de nos

machines à laver
d'exposition
linge et vaisselle
Garanties comme neuves. Bas prix.

Tél. 026/2 26 74

17–391

Il n'est pas de mauvais emplacement

pour une bonne annonce

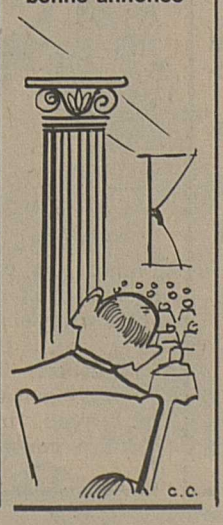

A louer au centre de MONTHEY

bureaux

au 1er étage

Bonne situation. Locaux rénovés. Libres tout de suite ou à convenir

Ecrire sous chiffre P 36–900905 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny, Les Glariers, tout de suite ou à convenir

appartement 4 pièces

Confort
Fr. 395.– + charges

Tél. 026/2 16 40

60–052001

A louer à Martigny
rue du Léman

appartement 5 pièces

pouvant servir de bureaux

Ecrire sous chiffre P 36–35577 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre, cause double emploi

salle à manger Regency

Etat de neuf
Expertisée Fr. 7000.–
Cédée Fr. 3500.–

Tél. 027/2 35 07
de 7 à 10 heures

36–35621

A vendre

matériel pour carrossier

1 compresseur d'air bi-cylindres, 200 l, sur chariot à 3 roues, réducteur de pression avec filtre, 1 pompe hydraulique avec chariot et accessoires, 1 poste de soudure et accessoires, 2 boîtes outillage de carrosserie.

Le tout 3950 francs net.

Pierre Gross, 2013 Colombier
Tél. 038/41 11 73

28–206

A vendre

Renault R 16

en parfait état de marche, livrée expertisée avec accessoires, et très grandes facilités de paiement. Cédée à Fr. 3450.–

Téléphone 026/8 11 69

UNE AFFAIRE...

Chrysler Valiant
19 CV, automatique, or métallique, 1973, neuve, garantie totale d'usine
Cédée à Fr. 17 000.–
Catalogue : Fr. 20 000.–

Garage de la Bergère, 1800 Vevey
Tél. 021/51 02 55 (bureau)
Tél. 021/53 24 63 (repas)

Nouvelliste

votre journal

TERRE DES HOMMES
VALAIS

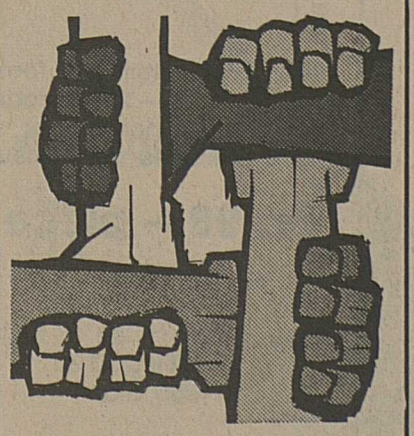

LA MAISON ACCUEIL — **C. C. P. 19-9340** — **C. C. P. 19--8045**

L'Association de Saint-Raphaël

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉ

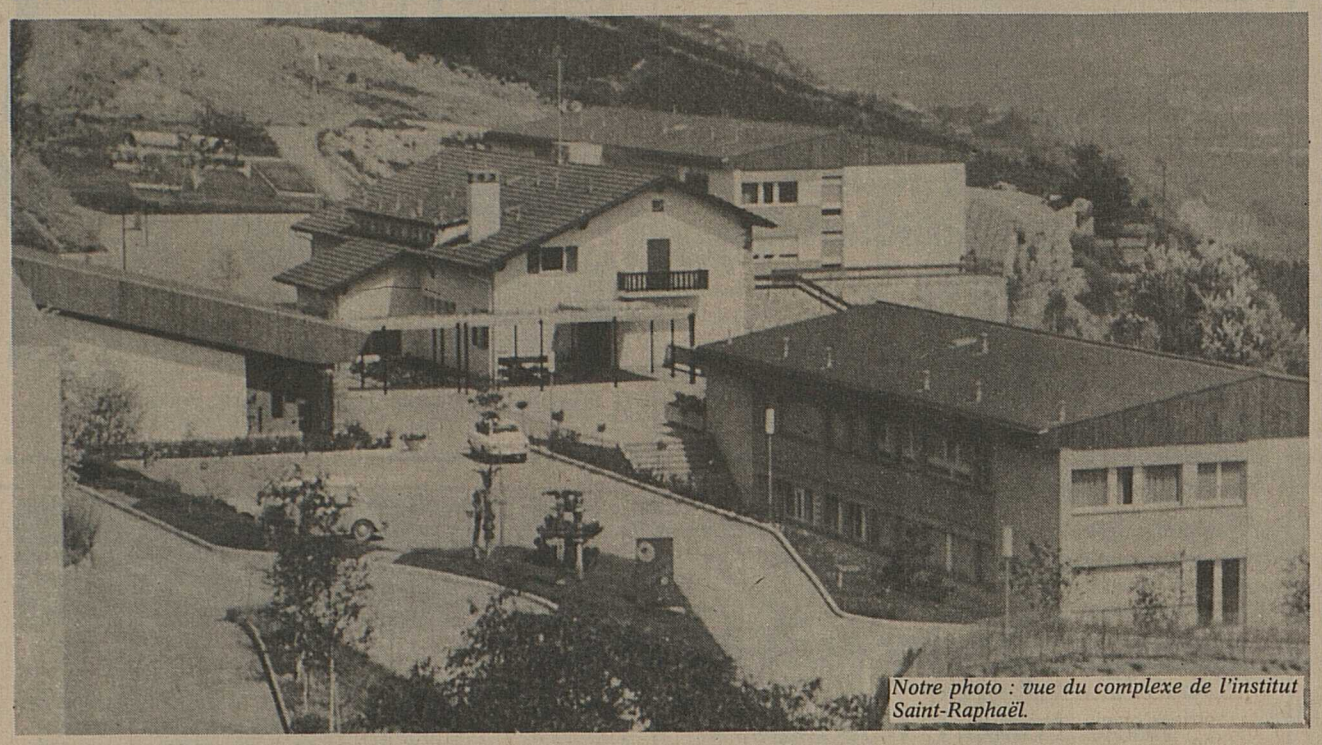

Notre photo : vue du complexe de l'institut Saint-Raphaël.

SION. – L'association de Saint-Raphaël a tenu la semaine dernière son assemblée d'automne. Nous avons donné, dans notre édition du 14 décembre, un compte rendu des délibérations.

La prise en charge de l'enfance inadaptée a préoccupé les autorités tant fédérales que cantonales.

En 1971, le Conseil d'Etat valaisan créait le poste de préposé aux handicapés. M. Berclaz en est le responsable. Un règlement d'application de la loi sur la protection des mineurs a été voté par le Grand Conseil. Un office des mineurs, avec à sa tête M. Clerc, a commencé son activité. Ce sont là deux faits importants qui permettront de normaliser nombre de situations et surtout de donner un nouveau développement à la protection et à la prise en charge des enfants et adolescents en difficultés. L'institut de Saint-Raphaël à Champlan comprend plusieurs secteurs différents.

1. Le secteur éducatif

La section primaire de Champlan a accueilli 71 élèves, qui ont représenté 16 679 journées.

Leur origine :
54 étaient domiciliés dans le canton du Valais
4 dans le canton de Vaud
9 dans le canton de Genève
3 dans le canton de Fribourg
1 dans le canton de Berne.

Placement :
51 élèves ont été placés par les parents et les services sociaux.
10 par décisions pupillaires et par le service de l'enfance (cas civils).
10 par les services juridiques (cas pénaux).

La répartition des élèves s'est faite selon le principe de la verticalité c'est-à-dire que des enfants de différents âges se retrouvent dans la même unité de vie. Ce principe nouveau correspond mieux au besoin de l'enfant et crée un milieu plus favorable à un développement de son autonomie personnelle. La composition des classes s'est faite selon les critères habituels : niveau intellectuel, évolution et dynamisme de la personnalité.

La section préapprentissage de Champlan

Il a été accueilli 24 adolescents, soit au total 3087 journées.

leur origine :
9 étaient domiciliés en Valais
1 dans le canton de Vaud
7 dans le canton de Genève
2 dans le canton de Fribourg
3 dans le canton de Neuchâtel
1 dans le canton de Berne
1 dans le canton d'Argovie.

Placement :
10 élèves ont été placés par les parents ou les services sociaux
7 par décisions pupillaires ou par les services de l'enfance (cas civils)
7 par les services juridiques (cas pénaux).

L'objectif du préapprentissage est l'intégration du jeune à sa future vie socio-professionnelle, en tenant compte de sa réalité personnelle pour tendre vers un épanouissement global de sa personnalité. Pour permettre à chaque adolescent de se faire une idée réaliste de son futur métier, une semaine de stage a été organisée dans les entreprises de la place de Sion. Ces stages sont très positifs.

2. Secteur soutien

Les contacts avec les parents se poursuivent normalement. Les relations avec les assistants sociaux, permettent une unité dans l'action pédagogique. Cependant, une collaboration plus étroite doit encore se faire dans l'encadrement éducatif lorsque l'enfant quitte l'institut. Vu le nombre et le genre d'enfants accueillis et les problèmes qui deviennent de plus en plus profonds. Il devient nécessaire d'obtenir un apport de plus en plus important du Service médico-pédagogique.

3. Secteur exploitation

L'état du personnel éducatif a été stable Il en a été de même pour le personnel d'administration et d'exploitation.

L'exercice 1972 s'est soldé par un résultat satisfaisant, malgré le résultat favorable le prix de revient journalier a suivi une courbe ascendante. Les charges relatives au personnel représentent la cause principale de cette escalade.

--gé--

LE CADEAU DE NOËL DE « LA GRANGE A L'ÉVÊQUE »

Des œuvres de 50 artistes de chez nous

SION. – Inaugurée récemment, la « Grange à l'Evêque » de la Majorie n'a pas attendu pour prouver que cette nouvelle galerie est destinée à devenir l'un des hauts lieux de l'art, en Valais.

Samedi, officiels et invités étaient appelés à un vernissage peu commun : celui d'une exposition groupant les œuvres d'une cinquantaine d'artistes de chez nous.

Tous les genres (peinture, sculpture, arts d'expression divers) ont leur place aux cimaises de cette exposition de Noël, qui demeure ouverte jusqu'au 15 janvier 1974.

On ne peut que féliciter les organisateurs qui, sous l'impulsion de M. Albert de Wolff, conservateur des musées valaisans, ont eu l'idée d'animer la capitale du Valais, pour la période des fêtes de fin d'année, par cette exposition très éclectique et passionnante. Voici – par ordre alphabétique – la liste des artistes dont le public peut admirer les œuvres à « La Grange à l'Evêque ».

Andenmatten, Barman, Blanchet, Bollin, Bonvin, Bovisi, Cerutti, Chavaz, Dewarrat, Duarte, Dubuis, Duruz, Evéquoz, Faisant, Fay, Fuchslin, Gay, Gautschy, Keria, Knupfer, Lathion, Lorétan, Loye, Monnier, Mottier, Morend, Mussler, Olsommer, de Palézieux, Pen, Pedretti, Putallaz, E. de Quay, S. de Quay, Raboud, Rey, Roduit, Rosset, Rosepraz, Roulet, Schmidt, Schulthess, Skyll, Tritten, Wicky, Willisch, Wuhtrich,. Zufferey, Zwissig, Zurbriggen.

Avec les accordéonistes « Le Mazot »

Des mélodies, du rythme, du charme

Pendant le concert des accordéonistes « Le Mazot ».

SION. – Samedi soir l'accordéon était roi à la grande salle de la Matze. La société des accordéonistes « Le Mazot » donnait, en effet, sa deuxième soirée depuis sa constitution. Ce fut un succès, grâce à la compétence et au dévouement de Mme Marinette Lagger, directrice, et au soutien apporté par les parents, les amis et les connaissances des jeunes accordéonistes, garçons et filles. C'est une grande famille. Chacun apporte sa collaboration.

L'affluence prouve aussi que l'accordéon a toujours ses adeptes. Et puis, à notre époque tourmentée, une soirée de bonne détente est toujours salutaire. Les élèves ont réalisé de grands progrès en une année. Tout n'est pas encore parfait, mais sur cette lancée, et si chacun persévère, d'excellents résultats seront atteints.

Le programme de la soirée a été judicieusement préparé et étudié. Les auditeurs ont eu un grand plaisir à entendre des mélodies connues.

La Riviera de Montreux, sous la direction de M. Gérald Gaillard, a animé la seconde partie de cette soirée.

La petite pièce de Pierre Veber, **La ménagère apprivoisée,** à été un joyeux préambule avant les productions.

Tous ceux qui ont assuré la réussite de cette belle soirée doivent être félicités. A tous les accordéonistes nous leur disons « vous nous avez fait grand plaisir, continuez, et à la soirée de 1974.»

Le peintre sédunois L. Andenmatten expose à Genève

Aux Eaux-Vives, l'originale librairie-galerie « Dédale » a accroché à ses cimaises deux bonnes douzaines de toiles du peintre sédunois Léo Andenmatten. Montrer du Léo Andenmatten n'est pas jouer sur la facilité. On s'attendrait, d'un peintre valaisan, à des bouillonnements de couleurs, des ruissellements de soleils, des enchevêtrements gigantesques de roches, de glaces et de bois brunis ou je ne sais quelles autres démesures ; mais Andenmatten n'émarge pas à un office de tourisme et l'imagerie de bazar n'est pas son fait.

Sa peinture peut déconcerter ; en tous cas, elle ne se laisse pas appréhender par le premier amateur venu et, on a pu le constater l'autre soir à Genève, elle supporte assez mal l'inévitable rituel des vernissages, avec ses petits fours et ses papotages mondains. C'est une peinture de discrétion et de silence, une peinture de contemplation. Les toiles peuvent porter des titres très ordinaires, même des noms géographiques précis, en fait elles sont toujours des paysages intérieurs, des reflets d'états d'âme, des tentatives chaque fois renouvelées de transposition graphique de l'approche, de la préhension, de la compréhension par l'artiste des êtres et des choses.

Préhension et compréhension presque de type mystique tant ces êtres et ces choses sont dégagés, dépouillé de tout accessoire, de tout élément inutile ou nuisible à l'essentiel et finalement recréés, transfigurés en leur intrinsèque et diaphane pureté. Formes et couleurs sont réduites soumises, disciplinées par une sorte d'ascèse artistique qui nous mène aux lisières de l'abstraction ; tel paysage en arrive ainsi à ne plus être qu'une rencontre horizontale de ciel et de terre, une imperceptible et délicate vibration de deux nuances de gris clair ou d'ocre ; même la banalité de quelques chaises vaguement rangées devant un prosaïque, coin de parois se dissout, sous le pinceau d'Andenmatten, en une vaporeuse irréalité pour s'élever à la grandeur de la simplicité essentielle ; un fond de ruelle dans un village du su devient un rigoureux agencement de rectangles clairs dont le risque de monotonie est judicieusement évité par les silhouettes fugitives et floues de quelques passants.

L'abstraction est atteinte avec certaines toiles : des empreintes cristalographiques qui rompent le calme d'une haute plage beige signifient l'oasis en son désert ; une large tache rougeâtre qui lacère l'espace au brun de la toile suggère la blessure en la chair cuivrée. On est en plein domaine de vision.

Dépouillement, mais justesse, cohérence, mesure, telles sont les caractéristiques fondamentales de la peinture de Léo Andenmatten. Totalement affranchi du pittoresque et de l'anecdotique, ayant poussé les formes en leur simplification extrême, réduit sa palette aux lumières blafardes des gris et des ocres, il s'est forcé, avec ces moyens volontairement pauvres, à une rigueur, à un équilibre sans défaillances. Toutes erreurs ou démesures seraient fatales. Mais la gageure est tenue, d'où la beauté intemporelle des œuvres actuelles de Léo Andenmatten, la beauté achevée et secrète d'un monde recréé dans sa simplicité intrinsèque.

Ls Dayer

PUNCH AU RHUM remarquable
Coudray frères
avenue des Mayennets, Sion

COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR SERRURIERS

L'Association valaisanne des maîtres serruriers et constructeurs, d'entente avec le Service cantonal de la formation professionnelle et le Centre professionnel de Sion, et en collaboration avec la commission professionnelle paritaire de la serrurerie et construction métallique, organise les cours suivants :

1. Cours de soudure

Ce cours est destiné aux serruriers étant en possession d'un certificat de fin d'apprentissage.

Il se déroulera aux ateliers-écoles des serruriers du Centre professionnel de Sion aux dates ci-après : **8, 9, 10 et 11 janvier 1974.**

Matières traitées : soudage CO2, MIG, TIG, Microplasma, etc.

2. Cours de forge A2

Ce cours est ouvert aux serruriers ayant déjà suivi un cours de forge (A1 ou A2).

Il se déroulera aux ateliers-écoles des serruriers du Centre professionnel de Sion **les samedis 12, 19, 26 janvier, 2, 9 février 1974.**

Les inscriptions avec nom, prénom, date de naissance, date des examens de fin d'apprentissage, domicile et employeur doivent parvenir, par écrit au Bureau des métiers, case postale 1894, 1950 Sion **jusqu'au 21 décembre 1973.**

Commission professionnelle paritaire des serruriers et constructeurs

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais
REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Téléphone 027/2 31 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 2 45 13, 1961 Champlan

19 910 TONNES DE FRUITS ET LÉGUMES

Inventaires des fruits et légumes au 30 novembre 1973 (wagons de 10 tonnes)

Pommes I : Boskoop –, Canada 57, Cloche 4, Franc-roseau 12, Golden delicious 665, Idared 9, Jonathan 76, Maigold 15, Red delicious 40, Autres 5 : **Total I : 884 tonnes.**

Pommes II : Canada 9, Golden 309, Jonathan 4, Maigold 5, Autres 1, **Total II : 328 tonnes.**

Total I et II : 1212 tonnes.

Poires I : Louise-bonne 45, Autres 11, **Total I : 56 tonnes.**

Légumes : Carottes 1240, Choux-blancs 83, Choux-rouges 39, Choux-frisés 92, Céleris 55, Oignons 482, **Total : 1991 tonnes.**

Office central, Sion

L'évolution de l'humanité correspond à l'évolution de sa conscience

Il y a parfois dans le monde, dans les êtres, dans tous les systèmes, quels qu'ils soient, une grande insatisfaction. Le monde ne convient-il plus aux hommes, ou y a-t-il en eux une attente mal proportionnée à ce qu'ils sont et font ?

Double question, sans doute, mais y a-t-il une réponse ? On ne voit pas comment dissocier l'une de l'autre, car elles sont l'une dans l'autre. On peut parfois manifester son mécontentement par rapport à quelqu'un. Cependant, c'est toute la personne humaine qui perçoit à la fois en elle-même ce double aspect ressenti comme une douleur, comme un déchirement, comme une lutte ! Il faut trouver un lien entre soi et le monde pour vivre en ce monde, résider en lui tout en étant soi en lui. Rien ne s'est construit au monde sur une dualité de conscience. On ne peut pas être pour et contre à la fois : on est ou tout l'un ou tout l'autre, l'essentiel étant d'être ce principe qui tranche l'événement et lui donne son ultime accomplissement.

Il y a un risque pour nos vies dans ce choix interne car il peut entraîner quelquefois toute la personne humaine vers une auto-négation. Mais le risque est nécessaire pour établir en soi un équilibre parfois rompu par les options avortées, parce que, sans aucun doute, le regard intérieur n'était pas assez profond.

Le malaise du monde est lié à cet état de domination excessif qui s'insère dans toutes les fibres de la destinée humaine. La plus grande conquête pour l'homme est dans l'homme, car en lui réside une dimension qui l'amène à découvrir qu'en lui-même il y a autre chose que lui-même. L'homme stoppe à la porte du silence, celui où il n'y a plus de réponses nettes, ou l'espace avec sa propre personnalité s'intensifie pour conquérir une solitude. La paix intérieure est toujours née d'une disposition fraternelle entre cette solitude et notre être pacifié en celle-ci. Elle est comme une lumière permanente entre notre conscience et le monde, espace où nous rejoignons l'infini.

« L'évolution de l'humanité correspond à l'évolution de sa conscience.»

Le camp de ski de Noël aura lieu

SION. – Après nombre de difficultés, nous pouvons tout de même organiser, au dernier moment, le camp de ski de Noël.

Celui-ci aura lieu du 26 décembre à 8 heures au 1er janvier au Bleusy-sur-Nendaz. Ce camp est ouvert à tous les jeunes, de l'OJ. du C.A.S., de Rencontres, Loisirs et Cultures, et à la jeunesse sédunoise de 15 à 22 ans.

Dans le prix du camp sont compris : le logement, les 3 repas par jour, les remontées mécaniques, les cours de ski avec moniteurs et les transports aller et retour.

Pour les renseignements et les inscriptions téléphonez, au plus vite, à M. Michel Siegenthaler au (027) 2 09 63 ou privé 2 75 45.

Offres et demandes d'emplois

LA
RAFFINERIE
DU SUD-OUEST S.A.
1868 Collombey - Valais
cherche

opérateurs

pour la conduite des installations de raffinage
Certificat d'apprentissage en mécanique souhaité mais pas indispensable
Travail en horaire continu.

mécanicien

en mécanique générale

travailleurs d'entretien mécanique

Electricien autos
Mécanicien-électricien
pour être formé comme

instrumentiste

pour l'entretien et la réparation des instruments de mesure et de réglage des installations de production.

Pour sa gare d'expédition :

travailleurs sur passerelles

pour le remplissage des wagons-citernes

Notre entreprise offre :

- un travail varié et intéressant au sein d'une équipe jeune et dynamique
- une politique de rémunération intéressante
- des prestations sociales avancées

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres et curriculum vitae détaillés au département du personnel de la Raffinerie du Sud-Ouest SA, 1868 Collombey

---

Pharmacie du Crochetan
Schwab & Contat S.A.
à MONTHEY

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

1 VENDEUSE

connaissant si possible la branche

- Salaire élevé à personne capable (13e mois)
- Semaine de 5 jours
- Ambiance de travail agréable

Tél. 025/4 15 44

36–35633

COSSONAY

Nous engageons pour notre département de montage

aides-monteurs de câbles

de nationalité suisse, pour le service extérieur.

Connaissances de l'allemand désirées.

Si vous cherchez

- un travail intéressant et varié
- une activité pratiquement indépendante dans toute la Suisse
- une situation stable avec caisse de retraite et de maladie

et si la possibilité d'être formé comme monteur de câbles vous intéresse, écrivez à la direction de la S.A. des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, 1305 Cossonay-Gare ou téléphonez directement au 021/87 17 21

22–347

Voulez-vous faire équipe avec nous ?

Nous cherchons

1 mécanicien poids lourds
2 mécaniciens autos

Le pays est agréable, la maison accueillante, l'équipement moderne et les ateliers entièrement rénovés. Conditions de travail et prestations sociales intéressantes.
Passez un coup de téléphone pour une prise de contact au 025/2 33 81

Garage Inter-auto sa

Route d'Ollon 1, 1860 Aigle

Demandez M. Jean-Pierre Dégallier

On cherche

collaborateurs

au service extérieur

Possibilité de gains très élevés

Conditions d'engagement modernes avec fixe, commission et frais.

Service militaire et vacances payées.

Formation approfondie et soutien constant dans la vente par l'entreprise.

Etrangers depuis 3 ans en Suisse acceptés.

Les candidats sont priés de prendre contact par téléphone au 022/41 07 17 le soir dès 19 heures

---

La Castalie
Centre médico-éducatif, 1870 Monthey
Tél. 025/4 46 21

cherche

infirmière diplômée nurse expérimentée

pour s'occuper d'enfants handicapés mentaux profonds

Entrée à convenir
Salaire aligné à la moyenne suisse

Les offres écrites sont à adresser à la direction de La Castalie à Monthey

36–1079

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION SGT SA

Succursale de Savièse

engage

personnel féminin

pour divers travaux en atelier

Nous offrons :

- salaire de base intéressant
- transport gratuit de l'extérieur
- horaire variable
- prestations sociales d'une grande entreprise
- 3 semaine de vacances + 1 semaine à Noël

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Prière de prendre contact par téléphone au 027/2 58 09

36–2449

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

---

adia interim

Urgent !
On cherche
Monteurs en chauffage
pour travaux en déplacement
Tél. 025/4 43 11

---

adia interim

Urgent !
On cherche
tourneurs
Tél. 025/4 43 11

---

adia interim

Urgent !
On cherche
tuyauteurs
Tél. 025/4 43 11

Suisses, étrangers avec permis B ou C et frontaliers

GIPS UNION

Le titulaire actuel ayant fait valoir ses droits à la retraite, nous cherchons, pour date à convenir, un collaborateur qui, après mise au courant et formation dans le secteur des produits en plâtre, puisse remplir la fonction de

contremaître

responsable de ce département de fabrication occupant une vingtaine d'ouvriers. Vu la mécanisation de ce secteur, une formation de mécanicien-électricien devrait permettre une meilleure compréhension et des décisions plus efficaces.
Age : 25 à 50 ans.
Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Pour de plus amples renseignements, écrivez ou téléphonez à

GIPS-UNION SA
Usine de Bex, 1880 Bex VD, Tél. 025 - 5 24 31

Café Préville à Monthey cherche

sommelière

Travail en équipe
Congé tous les dimanches
Bon gain

Tél. 025/4 13 14

36–35580

Jeune fille

est demandée pour le service du magasin et du tea-room.
Entrée début janvier.

Boulangerie-pâtisserie-tea-room
Roger d'Andrès, Martigny
Tél. 026/2 20 83

36–35603

On cherche pour VETROZ

vigneron

à l'année

S'adresser à MM. Elie et Louis Coudray
1963 Vétroz
Tél. 027/8 12 88

36–301963

Contremaître

en mécanique

cherche place

Région de Sierre

Ecrire sous chiffre 5202 à Publicitas, 1800 Vevey.

Elément qualifié

35 ans, habitant le Valais, longue expérience, étranger, 4 langues,

cherche place
avec responsabilités, exportations, importations, tourisme, banque.

Ecrire sous chiffre P 36–900896 à Publicitas, 1951 Sion.

MARC ANTONINI
Bonvard s/Vésenaz – 1222 GENEVE

cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

- **charpentiers qualifiés**
- **menuisiers qualifiés**

Suisses, frontaliers ou permis C
Logements à disposition
Places stables
Travaux variés et intéressants
Caisse de prévoyance

Prendre rendez-vous au **022/50 13 64**

APRÈS UN INCENDIE

DES QUESTIONS QUE L'ON SE POSE

SIERRE. – Comme nous le relations dans notre édition d'hier matin, un incendie a éclaté, dimanche soir peu après minuit, à la rue Edmond-Bille, au centre du quartier de Borzuat. Ce sinistre a détruit trois granges appartenant à M. Norbert Theytaz, endommagé une autre appartenant à M. Fabien Melly et détruit la toiture d'une maison attenante, propriété de M. Walter Köppel. D'importants dégâts d'eau ont été causés à cette bâtisse qui abrite une famille de cinq personnes. Les époux Köppel et leurs trois enfants ont d'ailleurs pu être logés chez des voisins.

Cet incendie qui survient quelques jours après un autre, identique, à Lens, incite la population sierroise à la vigilance. Mettons d'abord de côté le sinistre de Villa dû essentiellement à une défectuosité du système de chauffage.

Il y a des analogies troublantes entre les sinistres de Lens et de Sierre. Tous deux se sont produits en pleine nuit et se sont déclarés dans des granges-écuries emplies de foin. Or, l'on sait pertinemment que ces bâtisses ne sont pas chauffées. Elles sont – bien sûr – éclairées à l'électricité, mais ceci ne suffit pas pour expliquer cela. Fait encore plus singulier, un témoin rentrant chez lui peu après minuit n'a absolument rien aperçu d'anormal alors qu'il passait à quelques mètres du lieu du sinistre.

Et quelque dix minutes plus tard, le feu se déclarait avec une rare violence, dans un passage, entre les deux granges.

Pas de chauffage donc, pas de fermentation du foin non plus, celle-ci étant terminée depuis longtemps ; il ne reste que l'hypothèse d'un court-circuit ou alors...

La police de sûreté de Sierre a ouvert une enquête à ce sujet.

M.G.

A l'heure des Noël

SIERRE. – La fin de l'année approchant, la tradition veut, qu'en ville de Sierre l'on organise diverses fêtes de Noël. En cette fin de semaine, les Syndicats chrétiens organisaient une manifestation, à l'intention de leurs membres, fête qui s'est tenue dans le cadre de la Maison des jeunes, sous la responsabilité de M. Bernard Broccard. Films, jeux, cadeaux de toutes sortes étaient à l'ordre du jour de cet après-midi récréatif qui a fait la joie des jeunes... et des moins jeunes aussi.

Parallèlement, le Circolo italiano de Sierre organisait une identique manifestation qui s'est déroulée à l'hôtel de ville, avec la participation du président du cercle, M. Francisco Emerante ; du révérend aumônier, Padre Innocente et du représentant du consulat, M. Métry. Là aussi, les gosses furent à la fête, comme il se doit à pareille époque.

Quatorze nouveaux citoyens

M. Edgar Zufferey remettant le livre dédicacé à une nouvelle citoyenne.

CHIPPIS. – En cette fin de semaine, l'autorité communale de Chippis organisait la traditionnelle manifestation des promotions civiques. Cette année, quatorze nouvelles et nouveaux citoyens ont atteint leur majorité civique. Ils se réunissaient – plutôt elles, car les nouveaux citoyens faisaient singulièrement défaut à cette manifestation – au carnotzet communal, en compagnie des autorités de Chippis, leur président M. Edgar Zufferey en tête.

Ce dernier eut le plaisir de remettre à chaque participante un livre dédicacé intitulé *Chippis à travers les âges*, dû à la plume du vice-président, M. Michel-André Zufferey.

Cet ouvrage retrace les débuts de la communauté chippiarde et permettra à ces nouvelles et nouveaux citoyens de connaître ce qu'est leur entité communale.

UNE FÊTE POUR 90 ANS

MIEGE. – Samedi, dans le cadre du foyer Saint-Joseph, à Sierre, se déroulait une sympathique manifestation : le 90e anniversaire de Mme Victorine Clavien-Mermoud, de Miège. Encore fort alerte, Mme Clavien reçut une somme d'argent des mains du président de Miège M. Jean-Charles Clavien, qu'accompagnait M. Martial Clavien, conseiller. Cette somme remplace le fauteuil traditionnel et Mme Clavien en fit don au foyer Saint-Joseph. Un beau geste, qu'il convient de relever.

Mme Clavien-Mermoud a élevé une belle famille de sept enfants, dont deux seulement Mmes Berthod et Epiney sont encore en vie.

Le NF félicite Mme Clavien pour ce bel anniversaire et lui souhaite encore de nombreuses années d'une heureuse retraite.

Le président de Miège, M. Jean-Charles Clavien remettant à Mme Ernestine Clavien-Mermoud le cadeau de l'autorité communale.

Concession pour la télécabine

VERCORIN. – Les organes responsables de la télécabine Vercorin-Crêt-du-Midi viennent de recevoir la concession de Berne, les autorisant à exploiter cette installation qui, rappelons-le, relie Vercorin au Crêt-du-Midi, à quelque 2400 mètres d'altitude. L'ouverture officielle aura lieu samedi prochain, 22 décembre et fera l'objet d'une petite manifestation, en présence des autorités civiles et religieuses de la commune et des responsables du tourisme de Vercorin.

Feu vert donc pour cette installation qui ne manquera pas de donner à la sympthique station de Vercorin un attrait nouveau.

En outre, un téléski a été construit sur les hauts du Crêt-du-Midi, téléski d'une longueur de 700 mètres pour une dénivellation de 300 mètres et un débit horaire de huit cents personnes. Jeudi on effectuera les dernières expertises et ainsi tout devrait être prêt pour samedi.

Hier sur le petit écran

PUISSANCE DE LA MASS MEDIA

Combien de morts à Rome ? Quelles sont les causes du massacre ? Qui sont les assassins ?

L'escalade est effroyable. « Un jour une heure» s'en émeut et le commentaire de 20 heures est éloquent : Claude Smadja n'y va pas par quatre chemins : « C'est inexcusable ! » Le blâme est total.

Je me livre ici à quelques réflexions qui me sont venues à l'esprit en apprenant avec ahurissement et incompréhension cette nouvelle honte de ce monde : que feraient ces « pirates » (le mot n'est pas assez sévère) si les mass media n'entraient pas à leur service.

Sans journaux, sans télévision, sans radio, sans téléphone, etc., leurs actions n'auraient aucune valeur puisqu'elles ne sensibiliseraient point les humains.

La puissance des mass media est terrible dans ce sens, n'est-ce pas ? Il va de soi que je sais qu'on doit vivre actuellement avec ces mass media qui, par ailleurs, peuvent aussi énormément de bien.

Il n'empêche que la presse écrite, parlée et visuelle a tort lorsqu'elle insiste à ne capter que l'événement « terrible, effroyable, tragique » (comme ce photographe, hier au téléjournal, qui s'acharne à prendre sous tous les angles une hôtesse en pleurs).

LA TV DIVERTISSANTE

Avec le dernier épisode de « Jean Pinot, médecin », nous avons l'occasion de disserter sur le rôle particulier de la TV, celui du divertissement. Un feuilleton recourant à la fiction comme tant d'autres feuilletons « à épisodes à suivre ».

Mais celui-ci eut tout de même le mérite d'émerger par sa qualité de tous ceux qu'on nous sert généralement dans un seul but financier.

Bien qu'ayant négligé de voir le troisième épisode (lundi passé), je puis affirmer ma satisfaction à la teneur de ce film de Michel Fermaud. Ce fut un bon feuilleton. Remarquez qu'il n'aura duré que l'espace de quatre épisodes... Alors que d'autres feuilletons – qui se prétendent historiques – vous ennuient pendant plus d'une douzaine d'épisodes !

LA TV SCIENTIFIQUE

Bravo à « Dimensions » de hier soir ! La réalisation de Franck Pichard fut, à mon avis – c'est l'avis d'un profane en aéronautique – excellente.

Et le commentaire de Georges Kleinmann fut, je pense, accessible aux communs des téléspectateurs.

Un géant – le DC-10 – les coulisses d'un aéroport (Kloten) et quelques personnalités auront suffi à la TV romande, à la revue scientifique mensuelle, de nous procurer une fort agréable émission.

N. Lagger.

P.-S. – A la suite de notre articulet sur les pannes TV survenues vendredi soir passé («Les Misérables»), il nous a été donné le privilège de nous entretenir avec M. Steiner, chef du service technique de la Radio-TV à Sion. C'est fort clairement et aimablement que M. Steiner nous expliqua que les coupures intervenues vendredi soir provenaient d'une panne de courant à Nendaz.

Il y eut quatre coupures en l'espace de deux heures. Successivement de 3, 5, 6 et 7 minutes ! Remarquons encore que, lors d'une réparation de l'une de ces coupures, le son et l'image ne peuvent être redonnés en même temps, ce qui explique que l'image revenait sans le son après chacune des pannes sauf erreur. Il nous sera procuré l'occasion, prochainement, d'expliquer plus en détail les causes de pareils incidents et surtout ce qu'il faut faire en cas de récidive. Pour l'instant nous remercions M. Steiner de nous avoir éclaircis sur ce sujet.

NL

Avis aux abonnés d'électricité de Bluche

SIERRE. – Afin de permettre le raccordement sur le réseau à haute tension des nouvelles stations transformatrices de Bluche SMC et Randogne centre scolaire, une interruption de courant aura lieu MERCREDI 19 DECEMBRE de 13 à 16 heures environ.

Nous prions les abonnés de prendre leurs dispositions et espérons que cette interruption ne leur causera pas trop d'ennuis.

Services industriels de la commune de Sierre.

Vos annonces :

PUBLICITAS

Primeur à Sierre

La section valaisanne de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses présente actuellement sa première mini-exposition collective à Sierre dans les vitrines et le hall de la Société de banque suisse. Les œuvres présentées à la vue comme à la vente, offrent un panorama assez vaste de la création artistique dans notre canton.

La S.P.S.A.S. se veut très sélective. Chaque nouveau membre doit soumettre ses œuvres à la critique d'experts fédéraux. Ne sont admis que les artistes dont la création est jugée solide et structurée. L'éclectisme est toutefois respecté, ce qui permet l'éclosion de formes d'expression et de tendances diverses et variées.

La section valaisanne compte treize membres, dont dix participent à l'exposition commune de Sierre. Ce sont : Léo Andenmatten, Angel Duarte, François Gay, Joseph Gautschi, Hans Lorétan, Lor Olsommer, André Raboud, Jean-Claude Rouiller, Walter Willisch, Christiane Zufferey.

Pour ceux qui s'intéressent à la SPSAS, disons que cette société accueille des membres bienfaiteurs. la cotisation annuelle s'élève à 90 francs. Chaque bienfaiteur reçoit en fin d'année une litho originale ou une eau forte dont l'exécution est confiée à tour de rôle à chacun des artistes de la section. Celle de 1973 sera de Joseph Gautschi. Les nouveaux adhérents la recevront également. Autre avantage réservé aux membres bienfaiteurs : des rabais sur les œuvres achetées lors d'expositions communes.

On acquiert aussi la qualité de membre à vie contre un versement unique de 800 francs.

Enfin les membres collectifs (sociétés, administrations, etc...) sont également admis. Leur cotisation annuelle se monte à 180 francs.

Grâce à l'amabilité de la Société de banque suisse, qui prouve ainsi que les banques ne négligent aucun aspect de la pensée créatrice, les Sierrois bénéficient d'une exposition particulièrement relevée.

Ce n'est d'ailleurs que justice envers la cité du soleil qui a de tout temps inspiré les artistes.

Belle aubaine en vérité.

L'AVVIVO FACE A L'AUGMENTATION DU COUT DE LA VIE

MARTIGNY. – Sous la présidence de M. Charles Dellberg, s'est tenue à Martigny l'assemblée générale valaisanne des vieillards, invalides, veuves et orphelins.

Les membres présents représentant selon le communiqué officiel, plus de 3000 personnes réparties dans tout le canton, ont constaté tout d'abord que l'indice des prix à la consommation a passé en une année de 131,8 à 145,1 soit 14,3 points représentant un renchérissement de 10,8 %. L'indice des prix de gros s'est inscrit dans la même période dans la courbe de 120 à 137,7 soit 17,7 points, c'est-à-dire un renchérissement de 14,2 %.

A la suite de ces constations, l'assemblée a voté la résolution suivante :

« L'assemblée revendique avec force :

- le versement d'une 13e rente pour 1973,
- une 9e révision de l'AVS/AI avec mise en vigueur dès le 1er janvier 1974 des normes prévues pour le 1er janvier 1975, soit au minimum des rentes AI de 500 francs par mois pour une personne, de 750 francs pour un couple et de 400 francs pour une veuve,
- pour les prestations complémentaires, des rentes de 660 francs par mois pour une personne seule et de 990 francs pour un couple,
- l'augmentation à 1800 francs et à 2400 francs respectivement, le montant annuel remboursable pour le loyer.
- L'assemblée enfin demande qu'un nouveau palier d'augmentation des rentes soit étudié pour 1975 ».

Comme l'indice de l'huile de chauffage a passé en une année de 143 à 318 points soit une augmentation de 175 points et que cette hausse est tout particulièrement ressentie par les personnes âgées et les invalides, l'assemblée invite le Conseil d'Etat du Valais et les autorités communales à verser à toutes les personnes touchant des prestations complémentaires une allocation de chauffage.

CE QUI MANQUE A SAAS-FEE EST TOMBÉ A BRIGUE

BRIGUE. – Pour étrange que cela puisse paraître, la neige se fait encore désirer dans le village des glaciers. Hier après-midi encore, les animateurs touristiques du lieu manifestaient une certaine inquiétude, la couche de neige fraîche étant bien au-dessous de la moyenne. A vrai dire, il manque à Saas-Fée ce qui est précisément tombé hier à Brigue. En effet, toute la journée durant, cette dernière a vu ses alentours se recouvrir d'un manteau d'hermine dont l'épaisseur atteignait les 15 centimètres en fin de soirée. Pendant ce temps, à Saas-Fée, on en mesurait tout juste trois centimètres...

Il convient toutefois de souligner que le fort vent enregistré en fin de semaine n'a pas épargné la station. Il ne s'est pas seulement contenté d'emporter les tuiles des toits mais également le peu de neige tombée précédemment.

Avec les compagnons glissois de la « Pive »

GLIS. – Personne ne nous contredira que les Glissois savent donner le ton aux manifestations carnavalesques qui se déroulent dans le Haut-Valais. L'organisation en est confiée aux gais compagnons de la « Pive » qui se distinguent non seulement par leurs couvre-chefs de garçon d'étable mais surtout par leur bonne humeur et leur sens de l'hospitalité. La preuve en a été donnée dimanche soir encore, à l'occasion de leur assemblée annuelle. Sur les cent vingt-sept sociétaires que compte le groupement, septante étaient présents pour être salués par leur grand maître de cérémonie, M. Robert Schwery. Il s'agit d'un notable qui excelle dans l'art de faire revivre l'activité de la confrérie au cours de l'année écoulée. Cette activité se traduit par de fréquents et sains divertissements et, ce qui ne gâte rien, un sensible boni portant le fortune de la société à quelque 25 000 francs... De quoi pouvoir mettre sur pied le prochain carnaval régional, et surtout le grand carnaval 1975 qui aura lieu à Glis, alors que celui de l'an prochain déroulera ses fastes à Naters avec une imposante participation glissoise et la noble présence des « Turcs » brigois.

Six candidats, triés sur le volet, ont été désignés pour subir le baptême du feu, prévu pour le jeudi gras. En remplacement du conseiller-député René Zuber, c'est M. André Schmid qui est désigné comme nouveau trésorier. Honneurs sont rendus à l'ancien et encouragements sont adressés à celui qui reprend le siège du ministre des finances démissionnaire.

C'est en refusant d'augmenter le montant des cotisations et en se déclarant prêts à faire face à leurs futures obligations que les participants mettent un terme à la partie officielle, pour assister à la présentation d'un film rappelant le dernier carnaval.

Les participants en assemblée. Nul n'a le droit de se présenter sans son couvre-chef et sa « pive »

En vrac du Haut-pays

ON S'ORGANISE DEJA POUR LE PROCHAIN FESTIVAL

Décidé par l'assemblée des délégués de la Fédération haut-valaisanne des musiques, le prochain festival du giron se déroulera en deux actes, le premier à Varone et le second à Termen. Or, les musiciens de Termen ont déjà constitué leur comité d'organisation pour la manifestation qui aura lieu du 7 au 9 juin. M. Elie Kuonen, premier citoyen du lieu, a été désigné président de ce comité d'organisation.

PROCHAINS COURS D'INSTRUCTION A L'HOSPICE DU SIMPLON

C'est dans la grande maison du point culminant du col du Simplon que se dérouleront des cours d'instruction de sauvetage en montagne. Ils auront lieu au cours du mois de janvier et seront organisés pour la formation de cadres ainsi qu'à l'intention de guides de montagne et employés de remontées mécaniques.

COMME SA CHEMISE...

Trois cent septante appartements, environ, sont actuellement en voie de construction sur le territoire de la commune de Viège. Le temps n'est plus éloigné où l'on pourra changer d'appartement comme de chemise... La situation n'est cependant pas très encourageante. Certains constructeurs rencontreraient de grandes difficultés pour terminer leurs œuvres. Il en est même qui ont été contraints de donner une nouvelle dimension à leurs projets.

COMME AU TEMPS DE LA DERNIERE GUERRE...

En raison de l'austérité énergétique appliquée en Italie, le poste frontière de Gondo a connu une insignifiante animation au cours de ce dernier dimanche. Les clients habituels des stations d'essence helvétiques s'abstiennent maintenant de venir chez nous. Ne remplir que le tiers supérieur du réservoir ne rapporte pas.

NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

A la suite de la mort de M. Franz Zinner, conseiller communal de Filet, le Parti démocrate chrétien auquel le défunt appartenait, vient de désigner Emile Zinner comme nouveau municipal. profitons de l'occasion pour féliciter le nouvel élu et lui souhaiter plein succès.

170 ans, dont la moitié au service des CFF

NATERS. – On ne saura jamais si c'est à cause du voisinage du plus grand tunnel ferroviaire du monde, de l'absence d'industries ou de l'amour du métier, toujours est-il qu'à Naters chaque enfant naît... cheminot. Des chevaliers du rail d'origine natersoise on en rencontre dans tous les coins de l'Helvétie. Sans parler de ceux qui vont prêter leurs services à la gare de Brigue. Tel M. Léo Ruppen qui, quarante années durant, « joua » aux trains en qualité d'aiguilleur avant de bénéficier d'une retraite bien méritée. Bien qu'il fête aujourd'hui son 81e anniversaire, il est encore dans le « bain » ferroviaire. Grâce à son fils Karl qui compte déjà trente-quatre années en tant que chef de train de première classe, à son petit-fils René, chef de bureau au service des marchandises, (douze années de service), et surtout grâce à son arrière-petit-fils qui affirme déjà vouloir devenir soldat du rail.

En attendant, il est tout yeux tout oreilles pour écouter les conseils donnés par l'arrière-grand-père que nous félicitons tout en lui souhaitant une longue vie et une bonne santé.

Quatre générations, cent septante ans d'âge dont la moitié au service des CFF plus qu'un bail...

Panorama d'Outre-Simplon

UN FUSIL DE CHASSE SUISSE EST UNE ARME DE GUERRE...

Etrange affaire que celle qui vient de trouver son épilogue devant le tribunal de Verbania. Sur la base d'une récente loi, toute personne en possession d'un fusil de chasse de fabrication suisse est considérée comme détentrice d'une arme de guerre... Le séquestre de nombreuses armes de ce genre, dans la région, a été la première conséquence de cette nouvelle législation. Leurs détenteurs ont été dénoncés à l'autorité judiciaire. Parmi eux, un jeune chasseur de Crodo. Il n'avait pourtant fait que son devoir : le jour de l'entrée en vigueur de cette loi notamment trois ans de prison et 800 000 lires d'amende à qui la transgresse. Le Nemrod en question alla consigner l'objet prohibé aux carabiniers de Domodossola. Trois mois plus tard, il eut la malencontreuse idée de prendre des nouvelles de son fusil. En deux temps et trois mouvements, il se retrouva en galère... Accusé d'avoir détenu une arme de guerre, accusation que les juges ont finalement épongée grâce à l'énergique et judicieuse plaidoirie du défenseur Me Giuseppe Brocca de Domodossola. La thèse défensive correspond à la logique : l'inculpé ne pouvait savoir que son arme, achetée en 1965, serait interdite par une loi en vigueur depuis peu seulement.

NOUVEAUX HELICOPTERES POUR LES CARABINIERS

Ces derniers jours, les carabiniers ont reçu des hélicoptères d'un type nouveau. Il s'agit d'appareils « Agusta 205 », d'une puissance de 1400 ch au décollage, d'une vitesse ascensionnelle de 12 m/sec. et d'une vitesse maximale de 200 km/h. Ils ont une charge utile de 2 tonnes et peuvent transporter quatorze personnes, six blessés couchés avec trois infirmiers.

LE CONSEILLER COMMUNAL LIBERAL DEMISSIONNE

M. Franco Fabri – représentant du Parti libéral au sein du conseil communal de Domodossola – vient de présenter sa démission. Son successeur a été aussitôt désigné en la personne de M. Innocent Baldizzone, commerçant.

LE DECES DU MAESTRO

A Varzo, vient de mourir à l'âge de 63 ans, M. Gioachino Latore. Quelque 20 années durant, il avait travaillé dans la Suisse voisine, tout en fonctionnant comme directeur du corps musical de la localité. Dans toute la région on l'appelait le « maestro » pour ses dons extraordinaires de musicien. De nombreuses personnes, fanfare en tête l'accompagnèrent au champ de repos.

NOUVEAUX UNIFORMES POUR LA FANFARE

Les musiciens du village frontière de Varzo arborent de nouveaux costumes, officiellement inaugurés à l'occasion d'une manifestation à laquelle participait toute la population. Les plus anciens ont été récompensés par l'attribution d'une médaille d'or.

DEUX MOIS DE PRISON POUR S'ETRE EMBRASSES

Surpris par les carabiniers à s'embrasser dans une auto stationnant à l'écart de la grande circulation, Maurizio M., 24 ans et Rita F., 22 ans, résidant à proximité de Domodossola, ont été arrêtés, dénoncés à la magistrature, enfermés et jugés par « Direttissima ». Défendus par Me Brocca de Domodossola, les inculpés ont été condamnés à deux mois de prison pour « actes obscènes en public ». Le sursis leur a été toutefois accordé. Libérés sur le champs... ils manifestèrent une nouvelle fois leur sympathie réciproque ! Les juges fermaient les yeux... sans quoi, plus rien ne s'opposait à les reconduire en prison...

LE CURE DE MACUGNAGA « A LA BARRE »

Don Sisto Bighiani, curé de la station de Macugnaga – sise sur le versant sud du Mont-Rose – a été convoqué à la préfecture pour répondre d'une affaire ne devant pas arriver à un prêtre. Exploitant un bar, à côté de ses fonctions ecclésiastiques, le populaire curé était accusé par les carabiniers de ne pas avoir respecté la loi ordonnant l'exposition bien en vue de la liste des prix. La malheureuse liste – aux yeux des enquêteurs – ne pouvait jouer son rôle vu qu'elle était coincée entre une bouteille de « grappa » et un flacon de « barbera »... Grâce au témoignage d'un électricien, qui a déclaré avoir déplacé lui-même la liste pour effectuer une réparation, le brave prêtre a été lavé de tout soupçon par le compréhensif préfet de Domodossola.

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais
REDACTION DE BRIGUE
Louis et Misette Tissonnier
Téléphone (028) 3 10 77
Télex : 38 145
Case postale 263 — 3900 Brigue

DOMODOSSOLA

Un jeune voleur tué par un garde de nuit au cours d'une empoignade

DOMODOSSOLA. – Un drame vient de se dérouler à Domodossola. Il a fait un mort et un blessé. Dans la nuit, vers 2 heures du matin, M. Luigi Planta, 44 ans, gardien de nuit, procédait à une tournée d'inspection dans les environs de la gare de Domodossola.

Arrivé à proximité du bar « Locarno » il entendit du bruit provenant de l'intérieur. Passant par une porte de l'arrière-boutique, il découvrit la présence de deux hommes qui étaient en train de faire main basse sur la caisse.

Révolver au poing, il intima l'ordre aux intrus de le suivre. Il s'ensuivit une violente lutte. Deux coups de feu retentirent dont l'un blessa au bas-ventre le gardien et l'autre atteignit un des inconnus, le deuxième ayant pris la fuite.

Se traînant hors du local, l'agent blessé donnait l'alarme. La police intervint pour transporter l'agent à l'hôpital en compagnie de son antagoniste qui perdait son sang en abondance. Celui-ci devait rendre le dernier soupir durant son transfert. Il s'agit d'Antonio Dominelli, 22 ans, d'origine calabraise. L'Etat de M. Planta n'inspire toutefois pas d'inquiétude. L'enquête a pu déterminer qu'il a été atteint par sa propre arme avant qu'elle ne blesse mortellement le voleur. Celui-ci était accompagné d'un certain Pierino Bettineschi, domicilié à Domodossola. La police le retrouva dans son appartement, caché sous un lit. Il était encore en possession d'une importante somme d'argent. Il a été mis à la disposition de la justice. Le blessé a été inculpé d'« excès coupable de légitime défense ».

Publicitas 3 71 11

Notre protection vous accompagne

RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
Siège social à Zurich, 40, quai du Général Guisan
tél. 01 / 36 03 03
Toutes assurances de personnes

†

Monsieur Jules DUC, à Icogne ;
Révérend père René DUC, à Saint-Benoît, Ile-de-la-Réunion ;
Monsieur et Madame Marcel DUC-DUCHOUD et leur fille Véronique, à Icogne ;
Madame et Monsieur André FIORINA-DUC et leur fille Emmanuelle, à Sion ;
Monsieur et Madame Jean REY-DUC leurs enfants et petits-enfants, à Chelin ;
Madame Eugénie REY, à Lens ;
Monsieur et Madame Louis REY-BRIGUET et leurs enfants, à Lens ;
Monsieur et Madame Michel REY-BARRAS et leurs enfants, à Chelin ;
Madame veuve François REY-DUVERNEY leurs enfants et petits-enfants, à Chelin ;
Monsieur Jean BONVIN-REY, ses enfants et petits-enfants, à Lens ;
Monsieur et Madame Pierre DUC-PRAPLAN, à Icogne ;
Monsieur Emile DUC, à Icogne ;
Madame et Monsieur Edouard EMERY-DUC et leurs enfants, à Chelin ;
Madame et Monsieur Victor MOOS-DUC et leurs enfants, à Sion ;
Révérende sœur Ludwine DUC, à Sion ;
Monsieur et Madame Paul DUC, à Martigny-Bourg ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Anaïs DUC

née REY

Tertiaire de Saint-François

leur épouse bien aimée, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, marraine et cousine, survenu subitement à Icogne, le lundi 17 décembre 1973 dans sa 69e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Lens, le mercredi 19 décembre 1973, à 10 heures.

Selon le désir de la défunte ni fleurs ni couronnes, mais pensez aux œuvres missionnaires et aux vocations sacerdotales.

Domicile mortuaire : chez Marcel Duc, à Icogne.

---

†

La direction et le personnel de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean-Jérôme DUC

leur dévoué employé.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

Monsieur Basile MASSEREY, à Chalais ;
Monsieur et Madame François MASSEREY-ROSSIER, à Chalais ;
Madame et Monsieur Roger BORNET-MASSEREY et leur fille Patricia, à Chalais ;
Monsieur Pierre-Antoine MASSEREY, à Chalais ;
Madame et Monsieur Oswald AMACKER-MASSEREY, à Sierre ;
Madame et Monsieur MASSEREY-MASSEREY et leur fille Fabienne, à Vienne ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre CHEVALLEY-MASSEREY, à Genève ;
Monsieur François BERCLAZ, à Venthône ;
Monsieur Candide BERCLAZ, à Venthône ;
Madame et Monsieur Alexis MASSEREY-BERCLAZ et leurs enfants, à Darnona ;
Monsieur et Madame Arthur BERCLAZ-BOURGUINET et leurs enfants, à Sierre ;
Monsieur et Madame Albert BERCLAZ-FAVRE et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame René BERCLAZ-JANS, à Sierre ;
Sœur Antoinette du Sacré-Cœur, à Paris ;
Monsieur et Madame Eugène MASSEREY-THURRE leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
Monsieur et Madame Bernard MASSEREY-BARRAS leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
Sœur Joseph Angèle, Visitation, à Annecy ;
Madame et Monsieur Edouard MILLIUS-MASSEREY leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Félicie MASSEREY

née BERCLAZ

leur bien chère épouse, fille, maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine enlevée à leur tendre affection le 17 décembre 1973, dans sa 58e année.

Les obsèques auront lieu à Chalais, le mercredi 19 décembre 1973 à 10 heures.

Selon le désir de la défunte le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

†

La classe 1923 d'Erde

a le très grand regret de faire part du décès de

Madame Madeleine PAPILLOUD

née PONT

leur chère contemporaine.

---

†

La famille de

Madame veuve Madeleine FOURNIER

née MICHELET

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement, de votre présence, de vos dons, de vos envois de fleurs et de vos messages de condoléances.

Un merci tout particulier au clergé de Nendaz, au docteur Pierre Carruzzo de Sion et à Madame Agnès Glassey infirmière de Nendaz.

Basse-Nendaz, décembre 1973.

---

†

La famille de

Madame Joséphine CONSTANTIN

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos envois de fleurs et de vos messages de condoléances.

Un merci spécial au Cercle des Hérensarts et les amis du Bât. 366 de Monthey.

---

†

La famille de

Madame veuve Louise LUISIER-BRUCHEZ

à Réchy

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial au médecin et au personnel du Sana valaisan.

---

†

IN MEMORIAM

François BRIGUET

18 décembre 1963 – 18 décembre 1973

Dix ans déjà !
Tes enfants qui ne t'oublient pas.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église du Sacré-Cœur le mardi 18 décembre 1973, à 8 heures.

---

†

Monsieur Dionys PRAZ et ses enfants, à Sion ;
Sœur TARCISA, en Italie ;
Famille Clovis FOURNIER et ses enfants, à Nendaz et Sion ;
Famille Joseph FOURNIER et ses enfants, à Nendaz, Sion et Salins ;
Famille de feu Alfred FOURNIER et ses enfants, à Nendaz et Montreux ;
Famille de feu Hermann FOURNIER et ses enfants, à Nendaz et Granges ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Ida PRAZ

survenu à l'hôpital de Sion, dans sa 56e année.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz, le mercredi 19 décembre 1973, à 10 heures.

---

†

Monsieur et Madame Jean-Pierre HUNACEK-SIGGEN et leur fils Didier, à Aigle ;
Monsieur et Madame Jean HUNACEK-DETTWYLER, à Aigle et leurs enfants, à Aigle et Morges ;
Monsieur et Madame Claude SIGGEN-JAGGI à Aigle et leurs enfants, à Aigle et Albeuve ;
Madame Marguerite HUNACEK-DELADOEY et famille, à Aigle ;
Madame Augusta DETTWYLER-BORLOZ et famille, à Aigle ;
Madame Antoinette SIGGEN-GISCHIG et famille, à Chalais ;
Les enfants de feu Alfred JAGGI ;
ont la douleur de faire part du décès de leur petite

Laurence

enlevée subitement à l'affection de ses parents à l'âge de 2 ans, le 15 décembre 1973.

L'ensevelissement aura lieu ce mardi 18 décembre 1973.

Messe à 13 h. 45 à l'église catholique d'Aigle.

Départ du convoi : 14 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital d'Aigle.

Domicile des parents : Cité-Parc E 4131 Aigle.

Elle a su plaire à Dieu et Dieu l'a aimée.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

La fanfare l'Agaunoise à Saint-Maurice

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Hyacinthe AMACKER

épouse de Monsieur Hyacinthe Amacker membre d'honneur de l'Agaunoise.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

L'Union valaisanne des entreprises de forges, du métal et de la machine agricole

a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Hyacinthe AMACKER

épouse de son président d'honneur.

Tous les membres sont priés d'assister aux obsèques.

---

†

L'Union valaisanne des arts et métiers

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Hyacinthe AMACKER

épouse de son président d'honneur.

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés d'assister, aura lieu à Saint-Maurice à l'église paroisiale, le mercredi 19 décembre 1973, à 10 h. 30.

Le Conseil fédéral donne le feu vert pour la construction d'un téléphérique au Petit-Cervin et refuse la concession pour celui du Feekopf

BRIGUE. – Dans sa séance d'hier matin, le Conseil fédéral a pris d'importantes décisions en ce qui concerne l'édification de remontées mécaniques dans notre région alpestre. Il a accordé la construction d'un téléphérique sur le Petit Cervin et a refusé la concession pour la réalisation d'un moyen de transport du même genre à Feekopf. On sait que ces deux projets ont été souvent commentés et contestés par différents milieux proches de la nature. Or, si le projet zermattois a finalement troucé grâce devant les autorités fédérales, celui de Saas Fee devra être repensé. Le gouvernement a effectivement estimé qu'il ne pouvait être accepté tel qu'il avait été souhaité par la requête présentée à ce propos.

SATISFACTION A ZERMATT

Comme on peut bien le penser, la décision qui les concerne satisfait les Zermattois. A vrai dire – nous fait-on remarquer dans les milieux touristiques – il y a quelque temps déjà que l'on était tranquillisé à ce propos.

Depuis le jour où la fondation pour la protection des sites retira son recours déposé contre la réalisation de ce projet. On s'est effectivement rendu compte qu'il était inopportun de s'opposer au développement d'une région partiellement aménagée et en concurrence sérieuse avec les installations italiennes voisines. En contrepartie la population zermattoise s'est accordée pour céder aux amis de la nature des zones protégées s'étendant entre le Cervin, le Mont-Rose et le Breithorn. La bourgeoise et la commune de Zermatt sont les principales intéressées dans l'édification de cette œuvre gigantesque. Du Trockener Stegg (2950 mètres) au Petit Cervin (3820 mètres) on prévoit la construction d'un téléphérique à 100 personnes par cabine. Sa longueur totale sera de 3,8 km.

DECEPTION A SAAS FEE

Inutile de dire que dans le village des glaciers, la nouvelle n'a pas été saluée avec le même enthousiasme. Le téléphérique Saas Fee - Felskinn (2900 mètres) n'aurait pas complètement sa raison d'être sans une prolongation en direction des neiges éternelles. C'est pourquoi on avait prévu de rejoindre Feekopf (3888 mètres) en deux sections. La station intermédiaire se situerait à l'Hinterallalin (3500 m). C'est d'ailleurs dans ce secteur que le skieur trouverait la possibilité de pratiquer le ski toute l'année durant. Alors que Feekopf constituerait un prestigieux point panoramique face au Cervin. Club Alpin, Heimatschutz, Amis de la nature et Fondation pour la protection des sites, notamment, se liguèrent contre la mise sous toit de ce projet.

Devant cette opposition massive, on ramena les plans à des plus modestes dimensions : la réalisation de la section Felskinn - Hinterallalin, pour l'immédiat du moins. Elle constitue effectivement un élément vital dans le développement de la station. C'est si vrai que l'on n'aurait certainement jamais édifié la première section si on avait su que l'opération devait définitivement se terminer à Felskinn. Tout n'est cepedant pas perdu. « Nous avons perdu une bataille et non la guerre » devait nous déclarer, hier soir, M. Hubert Bumann, directeur des téléphériques concernés. Une nouvelle conception pour la construction de téléphériques en haute montagne est actuellement à l'étude. L'Association suisse des remontées mécaniques – dont M. Bummann en est le président – s'en intéresse grandement. Pour qui connaît les gens de Saas, il y a fort à parier qu'ils n'en resteront pas là.

Nous croyons en outre savoir qu'une nouvelle demande de concession serait déjà en route pour Berne. Elle consisterait précisément à obtenir l'autorisation de relier Hinterallalin, région dont une facilité d'accès devient indispensable si l'on veut pouvoir poursuivre une saine politique économique. Comme il y va également de l'intérêt d'une importante population de montagne, il ne fait pas de doute que les instances concernées comprendront ces conditions.

lt.

Une vue de la station de Trockener Stegg d'où partira le téléphérique qui conduira au Petit Cervin, signalé par la flèche.

Mise en service de nouveaux émetteurs TV
LE CHABLAIS, UNE DES RÉGIONS BÉNÉFICIAIRE

BERNE. – Dès aujourd'hui, les émetteurs du Mont-Pèlerin diffuseront en plus du programme romand (canal 11), le programme de la Télévision suisse alémanique sur le canal 44 et celui de la Suisse italienne sur le canal 47, annonce lundi un communiqué des PTT. Ils desserviront la région comprise entre Lausanne et Yverdon, le flanc sud du Jura vaudois, l'entrée de la vallée du Rhône et le Bas-Valais Châtel-Saint-Denis, Attalens et une partie de la rive française du Léman.

D'autre part, les réémetteurs de Monthey diffuseront comme jusqu'ici le programme de la Télévision suisse romande sur le canal 7, le programme de la Suisse alémanique sur le canal 32 et celui de la Suisse italienne sur le canal 55. La zone de couverture de Monthey s'étend à Bex, Ollon, Villars, Chesières et Gryon.

Le même jour, la station du Chamossaire diffusera également deux programmes de télévision supplémentaire, à savoir le programme de la Suisse alémanique sur le canal 57 et celui de la Suisse italienne sur le canal 60. De plus elle diffusera le programme de la Télévision suisse romande sur le canal 12. Elle dessert la région comprise entre Vouvry, Monthey et Saint-Maurice ainsi que le val d'Illiez, Leysin et les Ormonts-Dessous.

Dans le Pays-d'Enhaut, les réémetteurs de Château-d'Oex diffuseront comme jusqu'ici le programme romand sur le canal 8, le programme de la Télévision suisse alémanique sur le canal 39 et celui de la Suisse italienne sur le canal 42.

Pour toutes les stations, la zone de couverture, des émetteurs des deuxième et troisième chaînes correspond en général à celle que dessert le premier programme. Les émetteurs du Mont-Pèlerin, de même que les réémetteurs de Monthey, du Chamossaire et de Château-d'Oex diffuseront leurs programmes à titre expérimental jusqu'à la mise en service définitive des installations de faisceaux hertziens La Dôle – Mont-Pèlerin au printemps 1974.

Voiture dans un fossé
Un aumônier blessé

MARTIGNY. – Hier matin, à 9 h. 50, l'aumônier espagnol en Valais, Angel Garcia del Valle Gomez, né en 1932, qui circulait de Martigny en direction de Vernayaz, entreprit le dépassement d'un camion. La chaussée étant glissante, il perdit la maîtrise de son véhicule et termina sa course dans le fossé après avoir heurté un arbre. Blessé à une épaule, il a été conduit à l'hôpital de Martigny.

1000 abonnés raccordés à ce jour à l'antenne collective de la ville de Sion

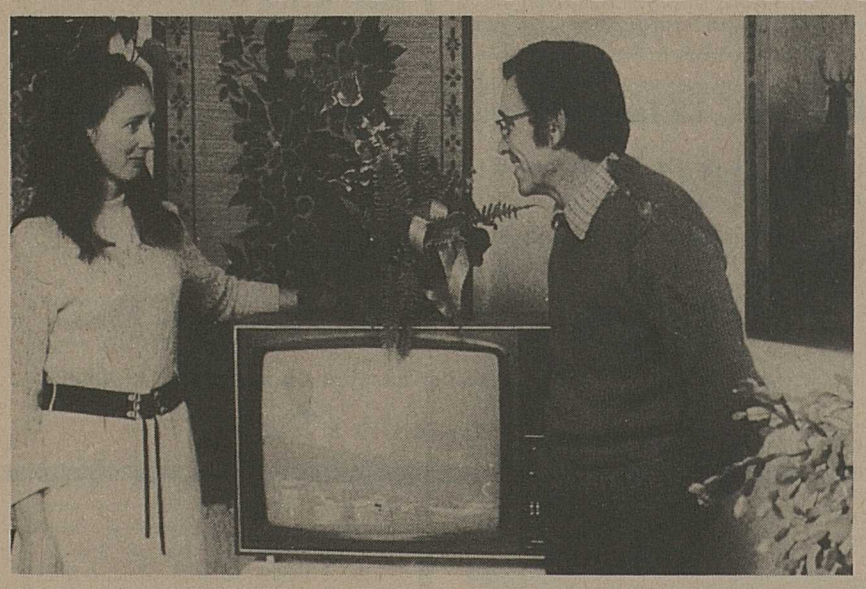

Les services industriels de la ville de Sion ont pu fêter, hier soir, le raccordement à leur réseau d'antenne collective du 1000e abonné, M. Georges Simonetta.

C'est au cours d'une amicale cérémonie, simple et fort sympathique que M. Michel Parvex, directeur des S. I., accompagné de M. Roger Berclaz, chef du service de l'électricité et de M. Raymond Cosat, chef d'exploitation du réseau de télévision, qu'un poste a été offert à la famille de M. Georges Simonetta, ainsi qu'un abonnement gratuit pour une année.

Entreprise le 24 septembre 1972, la construction de l'antenne collective s'est déroulée à un rythme que même les plus optimistes n'auraient envisagé.

On se rappelle, en effet, qu'il y a une année, les Services industriels de la ville de Sion avaient pu présenter dans les mayens de Conthey la première image de la France, reçue à la Chaux de Lodze.

Depuis, ce ne sont pas moins de 32 km de câble qui ont été mis en place tant sur la ligne principale reliant l'antenne à la ville que dans les rues de celle-ci.

Le réseau de distribution s'étend, à l'heure actuelle, à l'ouest jusqu'à la cité « Les Bouleaux », nouvellement occupée par ses habitants ; à l'est, c'est le quartier de « Pro Familia », dans la plaine de Vissigen, qui marque la limite atteinte actuellement.

Si les efforts des constructeurs se sont portés sur les quartiers à forte densité de population, il n'en reste pas moins que, durant ces dernières semaines, les premiers éléments du réseau de la vieille ville ont été constitués, de sorte que les premiers abonnés bénéficient dès ces jours des programmes étrangers.

Dans l'avenir immédiat, le quartier de Platta, ainsi que le nord de la ville, seront raccordés.

Ce sont là les renseignements qui nous ont été aimablement communiqués par la direction des S. I. qui, il faut le reconnaître, a su empoigner le problème avec autant d'énergie que de rapidité. Cela, bien entendu, avec la bénédiction des autorités locales, qui, elles aussi, ont démontré qu'il faut aller vite avec le progrès et promouvoir aussitôt dans une réalité les nouveautés qui intéressent au premier chef la collectivité.

Très émus et heureusement surpris, M. et Mme Georges Simonetta ont remercié la direction des S. I. et c'est autour d'un bon verre de vin que s'est terminée la « surprise de Noël » attribuée par le sort au millième abonné.

f.-g. g.

Enfant blessé à Nendaz

SORNARD. – Hier, vers 17 heures, M. Hubert Fournier circulait de Haute-Nendaz en direction de Basse-Nendaz au volant du fourgon immatriculé VS 14949. Parvenu à l'entrée de Sornard, il heurta la petite Véronique Délèze, âgée de 11 ans, fille de Georges, qui débouchait de sa droite d'un chemin de campagne. La fillette faisait de la luge sur un chemin qui traverse la route communale. L'enfant a été blessée et hospitalisée. Le NF lui présente ses vœux de prompt rétablissement.

Commune de Grimisuat
Assemblée primaire

GRIMISUAT. – L'assemblée primaire est convoquée à la salle de la Société de chant, ce soir, mardi 18 décembre 1973, à 19 h. 30.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Rapport du président.
2. Nouveau cimetière.
3. Fixation des taxes pour le ramassage des ordures ménagères et l'épuration des eaux.
4. Appel à contribution pour l'irrigation par aspersion du vignoble.
5. Lecture du budget 1974.

L'administration communale.

Ce soir à la chapelle du Conservatoire

Récital exceptionnel

Aujourd'hui 18 décembre à la chapelle du Conservatoire à 20 h. 30, 3e récital du piano de l'exceptionnelle Meïra Farkas dans le cadre du 25e anniversaire de direction et de la création d'un prix Georges Haenni destiné à encourager matériellement de jeunes musiciens talentueux.

Ce soir Meïra Farkas interprétera Haydn, Schubert, Brahms, Lizst et Chopin.

Que tous les amis du Conservatoire se donnent rendez-vous à ce dernier récital.

Recherche de témoins

SION. – Le 17 décembre 1973, à 11 h. 40, à la rue du Petit-Chasseur, un enfant à bicyclette a heurté l'arrière d'une camionnette probablement de marque VW de couleur blanche ou grise dont le conducteur ne s'est pas arrêté.

Dans l'intérêt de l'enquête en cours, les témoins éventuels sont priés de s'annoncer au commandant de la police cantonale, tél. (027) 2 56 56 à Sion.

†

Monsieur et Madame Claude GREPT et leurs enfants Françoise, Jocelyne, Patrice et Marie-Rose, à Saint-Gingolph ;
Monsieur et Madame Maurice GREPT, père, à Bouveret ;
Madame Jeanine DEVAUD et ses enfants, à Saint-Gingolph ;
La famille Roger SCHÜRMANN-GREPT, à Bouveret ;
Les familles Hugues GREPT, à Bouveret ;
Bernard VEUTHEY-GREPT, à Vionnaz ;
Francis GREPT, à Bouveret ;
Francis ANCHISE-GREPT, à Bouveret ;
Gervais GREPT, à Bouveret ;
Daniel TRACHSEL-GREPT, à Villeneuve ;
Guy GREPT, à Bouveret ;
Maurice GREPT, à Bouveret ;
Gilbert GREPT, à Bouveret ;
Michel FRACHEBOUD-GREPT, à Sion ;
Monsieur Alex GREPT, à Bouveret ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Nathalie

leur très chère enfant, petite-fille, nièce, filleule, cousine, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 7 ans après une longue et terrible maladie le 17 décembre 1973.

La sépulture aura lieu à Saint-Gingolph le mercredi 19 décembre 1973, à 15 h. 15.

†

La direction et le personnel de l'entreprise de transports Grept Frères SA au Bouveret

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Nathalie GREPT

fille de Claude, président du conseil d'administration.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le Football-Club Chalais

a le regret de faire part du décès de

Madame Onorina ANDREATTA

décédée le 14 octobre 1973 à Ponte Di Piave, province de Venise, mère de son joueur Angelo.

Le Conseil fédéral a fixé les prix agricoles pour 1974

Hausse du revenu paysan de 7 % mais est-ce suffisant ?

Suite de la première page

Bétail de boucherie : 5 à 8 % d'augmentation

Les augmentations décidées par le gouvernement, pour ce qui est du bétail de boucherie, sont de 5 à 8 %. Par kilo, de poids vif, le relèvement se chiffre à 25 à 30 centimes pour le gros bétail, 35 centimes pour les veaux, 30 centimes pour les porcs et 30 à 35 centimes pour les moutons.

Produits agricoles

Voici d'autre part le montant des augmentations des principaux produits agricoles pour la récolte de l'année prochaine :

– Le colza augmente de 10 francs par quintal (nouveau prix : 145 francs par quintal) ;
– les betteraves sucrières d'une teneur en sucre de 15 % voient leurs prix majorés de 60 centimes par quintal (nouveau prix : 10 fr. 40 par quintal) ;
– les céréales panifiables augmentent de 4 francs par quintal ;
– les pommes de terre de table augmentent de 1 à 2 francs et les pommes de terre fourragères de 1 franc par quintal.

Comme l'année précédente, précise le communiqué à ce sujet, la quantité de betteraves sucrières livrables au prix garanti sera limitée à 500 000 tonnes. Le prix est fixé à la condition que le nouvel arrêté fédéral sur l'économie sucrière soit adopté par les Chambres fédérales et, en cas de referendum, par le peuple suisse. Les primes de culture pour les céréales fourragères ne sont pas modifées, et restent donc fixées à 750 francs par hectare.

Lait : bénéfice paysan augmenté d'un centime par kilo

Dans le secteur du lait, la quantité de base est augmentée de 0,5 million de quintaux pour être portée à 26,5 millions de quintaux. Grâce à une réduction de la retenue garantissant la participation des agriculteurs aux dépenses de mise en valeur des produits laitiers, le bénéfice réalisé par le paysan est majoré d'un centime par kilo dès le 1er janvier prochain. Au moment où le paiement intégral à la qualité sera instauré, soit dès le 1er mai de l'année prochaine, il est prévu en outre de relever d'un centime le prix de base du lait, qui sera alors de 68 centimes par kilo.

Cette adaptation de prix remplace la prime à la qualité demandée par les milieux agricoles.

A partir du 1er janvier encore, la valeur comptable du lait écrémé sera augmentée de 2 francs pour atteindre 16 fr. 50 par quintal de lait entier centrifugé. Ce supplément sera cependant remboursé dans des cas spéciaux, notamment lorsque le lait écrémé frais est utilisé dans l'affouragement.

3 et 5 centimes d'augmentation pour le consommateur

Dans le secteur de l'économie laitière, le Conseil fédéral a décidé également d'améliorer quelques marges. Pour le fromage et le beurre, cette adaptation est à la charge du compte laitier. Pour le lait de consommation, l'augmentation des coûts de la collecte, du traitement en laiterie, du transport et de la distribution devra être supportée par le consommateur, de même que la majoration du prix de base d'un centime. C'est la raison pour laquelle, à partir du 1er mai 1974, le lait vendu en vrac dans les magasins coûtera 3 centimes de plus par litre, tandis que le lait en emballages augmentera de 5 centimes, une taxe de 3 centimes sera prélevée pour le moment au profit du compte laitier. L'augmentation du prix du lait à la consommation se répercutera sur l'indice national des prix à la consommation par une hausse de 0,1 %.

Eu égard aux dépenses importantes portées au compte laitier, il sera d'ailleurs nécessaire, pour autant que les conditions d'écoulement le permettent, de tendre aussi, à l'avenir, vers une majoration progressive des prix à la consommation du beurre et du fromage.

Secteur laitier : adaptation très modeste

Aux fins d'alléger le marché du lait, les décisions du Conseil fédéral mettent l'accent sur les améliorations de prix dans les secteurs du bétail de boucherie et des produits de la culture des champs. Comparativement, les adaptations dans le secteur laitier sont très modestes, souligne le communiqué. Du fait que la production de lait commercial tend de toute façon à augmenter, le relèvement de la quantité de base correspond seulement à la moitié de la revendication des milieux agricoles. Si les livraisons de lait continuent effectivement à s'accroître, il sera peut-être nécessaire de majorer à nouveau la retenue. Dans un avenir plus ou moins rapproché il est prévu de parer à une telle évolution non seulement par des prix plus favorables pour les produits agricoles et la viande, mais encore par une adaptation des subsides par vache versés aux producteurs qui ne livrent pas de lait, de manière qu'ils contribuent davantage à alléger le marché.

UN NOUVEAU COMPROMIS

Face aux revendications paysannes, le Conseil fédéral était placé dans une situation délicate, certes, mais ne pouvait décemment agir autrement qu'en donnant suite dans une large mesure aux besoins légitimes des travailleurs de la terre.

Il est évident que toute augmentation des prix, surtout en cette période conjoncturelle, est indésirable mais l'urgence d'un réajustement des prix devant la précarité de la situation agricole était telle que toute autre considération ne pouvait entrer en ligne de compte.

En examinant de près les difficultés des paysans, on constate une disproportion trop forte entre leurs revenus et ceux des ouvriers, qui ne permettrait plus à longue échéance d'assurer notre autoapprovisionnement. Le vieillissement de la population paysanne et l'exode rural sont des signes qui ne trompent pas. L'agriculture doit pouvoir disposer d'un peu plus que le minimum vital si le reste de la population ne veut pas un jour dépendre exclusivement ou presque de l'étranger avec tous les risques que cela comporte.

Le Conseil fédéral a-t-il répondu pleinement à l'appel de la paysannerie ? L'amélioration de la rétribution agricole de 7 % environ est un minimum, considérant le travail du samedi et du dimanche et le renchérissement des agents de production. A propos du bétail de boucherie et les produits agricoles, les augmentations correspondent aux revendications paysannes. Pour le secteur laitier, par contre, le Conseil fédéral n'a pu tenir compte de toutes les demandes. Si l'Exécutif fédéral a accordé une baisse de 1 centime sur la retenue conditionnelle, il n'a pu accepter de porter de 26 à 27 millions de quintaux la quantité de base du lait et s'est contenté d'une augmentation à mi-chemin. Alors que le relèvement du prix de la viande et des produits agricoles porteront leurs effets dès le 1er janvier, celui du lait n'interviendra que le 1er mai. Considérant que le 1/3 des paysans suisses bénéficient du réajustement des prix de la viande et des produits agricoles entrant dans la décision d'hier et que les 2/3 sont concernés par le secteur laitier, notamment en Valais, on se rend compte que le déséquilibre entre les divers milieux paysans n'est pas encore redressé puisque les plus favorisés sont les moins nombreux.

Mais devant l'accroissement de la production laitière, le Conseil fédéral a dû faire preuve de prudence car il ne s'agit pas non plus de rompre l'équilibre entre l'offre et la demande au détriment du paysan lui-même.

Le Conseil fédéral a-t-il trouvé le juste milieu ? Il est difficile de l'affirmer mais placé dans un contexte beaucoup plus vaste et complexe que le seul secteur paysan, il n'a pu satisfaire que partiellement l'agriculture afin de ne pas influer trop fortement sur l'indice du coût de la vie qui se retournerai évidemment aussi contre cette même agriculture. Dans cette optique de l'intérêt général, il semble que le Conseil fédéral a été aussi loin qu'il le pouvait, raisonnablement.

Il n'en reste pas moins vrai que ce nouveau compromis s'opère derechef au détriment des agriculteurs suisses ! les mal aimés de notre économie.

R.P.

Autres décisions

En outre, une révision du règlement des examens fédéraux de maturité a été décidée. A partir de 1975, les nouveaux types de maturité D (langues modernes) et E (sciences économiques) seront inclus dans les examens et les candidats auront le choix entre la musique et le dessin, comme matière d'examen. Enfin, de nouveaux programmes pour toutes les disciplines de maturité ont été élaborés. Le Conseil fédéral a aussi revisé l'ordonnance relative aux maladies professionnelles, ajoutant à la liste actuelle 14 substances nuisibles à la santé qui peuvent justifier l'octroi de prestations de la CNA.

L'ordonnance sur l'avancement dans l'armée a d'autre part été modifiée et une ordonnance a été prise sur le statut des instructeurs, dont la situation juridique et les conditions de travail seront améliorées.

● Mort d'un ancien député vaudois

LE SEPEY. – M. Jules-Edouard Dupertuis, qui fut député radical au Grand Conseil vaudois de 1950 à 1962 et syndic d'Ormont Dessous de 1944 à 1953, est mort au Sepey à l'âge de 88 ans. Il avait siégé durant un quart de siècle à l'Exécutif communal et avait présidé un comité d'initiative pour le développement touristique des Mosses.

M. Léo Schürmann reste provisoirement en fonctions

BERNE. – M. Leo Schuermann, dont l'engagement se termine à la fin de l'année, s'est déclaré disposé à poursuivre provisoirement son activité comme délégué à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, annonce la Chancellerie fédérale. Il répond ainsi à un vœu du Conseil fédéral. Un changement à la tête de ce service ne serait pas souhaitable actuellement en raison de la tendance à la hausse des prix, accentuée tout particulièrement par la crise des hydrocarbures, affirme encore la chancellerie. M. Leo Schuermann continuera à exercer ses fonctions jusqu'à ce qu'un successeur ait été désigné et mis au courant.

Aucune suite ne sera donnée à la proposition du Parti évangélique populaire de la ville de Zurich au terme de laquelle le conseiller fédéral Nello Celio devrait être chargé de la surveillance des prix quand il aura quitté le Conseil fédéral. Le conseiller fédéral Celio a simplement déclaré à l'ATS que cette offre l'avait surpris.

ALUSUISSE/LONZA

SUCCÈS DE L'OFFRE D'ÉCHANGE

L'offre d'échange d'Aluminium Suisse SA aux détenteurs d'actions, bons de participation et obligations convertibles de Lonza SA, a obtenu un franc succès.

Ce qui a permis à l'assemblée générale d'Alusuisse, convoquée pour hier, 17 décembre 1973, d'approuver massivement les propositions qui lui étaient soumises, tendant à augmenter le capital de Fr. 300 millions à Fr. 500 millions, de la façon suivante :

– *de Fr. 75 millions par l'attribution aux anciens actionnaires d'un droit de souscrire à 4 actions anciennes contre 1 nouvelle ;*
– *à l'exclusion du droit de souscription des actionnaires actuels d'Alusuisse :*
  – *de Fr. 5 millions par l'émission de 20 000 actions nominatives pour une participation des collaborateurs de la société ;*
  – *de Fr. 5 millions par l'émission de 10 000 actions au porteur pour des buts d'acquisition ;*
  – *de Fr. 110 millions par l'émision de 220 000 actions au porteur pour l'échange contre des actions et des obligations convertibles Lonza SA ;*
  – *de Fr. 5 millions par l'émission de 20 000 actions nominatives pour l'échange contre des BP Lonza.*

Lonza AG restera une société indépendante et s'occupera, dans le cadre du groupe Alusuisse, des secteurs de la chimie ainsi que de la production et de la distribution de l'énergie électrique dans le monde entier. La fusion provient d'une part du fait que Lonza a besoin d'un partenaire solide pour la réalisation de ses divers projets et d'autre part, qu'Alusuisse veut se diversifier pour réduire sa dépendance au secteur à caractère cyclique de l'aluminium. Depuis 1971, les deux sociétés collaborent étroitement dans le secteur de l'électricité depuis la fondation, avec une participation de 50 % chacun, de Kraftwerk Lötschen AG (capital-actions : Fr. 12,5 millions). Elles possèdent aussi des intérêts communs dans d'autres domaines, tels les produits synthétiques en particulier les feuilles ssynthétiques) ainsi que les divers secteurs de la chimie organique et inorganique.

Grande première littéraire à Lausanne

Les membres du Goncourt étaient là pour Jacques Chessex

Suite de la première page

nisme, voilà le but. Sur ce plan-là, le président du jury a avoué que les membres du Goncourt n'avaient pas été assez attentifs à ce qui s'était passé hors les murs de Paris et d'une certaine France. « Au nom de Ramuz, de Blaise Cendrars, nous réparons aujourd'hui quelque chose ». Et l'auteur d'ajouter, « nous venons faire amende honorable ».

Acteullement certaines données ont changé. Il s'agit de prendre en considération ce qui se déroule le plus loin possible dans l'univers en éloignant au lieu de laisser resserrer les frontières de la francophonie.

Certaines réformes seront apportées. Il faut que la solidarité existe avec tous ceux qui parlent le français dans le monde. Lancer une opération de survie devant les blocs linguistiques étrangers qui sont prêts à nous envahir, voilà le leit-motiv...

C'est précisément pour cette raison que l'action des « Goncourt » va très prochainement déborder le cadre parisien.

M. Hervé Bazin, président de l'Académie Goncourt félicite le lauréat Jacques Chessex.

Hervé Bazin précisa que des correspondants à l'étranger vont, dès maintenant, aider les membres du jury pour tenter la grande aventure. Cette aventure aura lieu en février ou mars au Canada, en Suisse, en Belgique et probablement en Afrique, afin de délivrer des bourses aux jeunes écrivains.

ET LE LAUREAT ?

Que pense le lauréat ? En quelques phrases, Jacques Chessex dit toute l'importance que revêt pour lui cet honneur. Pour le nouveau prix Goncourt, la Gaule était un immense continent à conquérir par des livres, des récits, des plaquettes, voire de brèves nouvelles. « Je voyais Maurice Chappaz, Corinna Bille, et je me disais : quand la France va-t-elle donner quelque importance à ce que nous faisons, non pas pour devenir des mandarins, mais pour être accueillis en amis, pour être attachés finalement au même travail qui est de faire des livres à l'intérieur d'une langue commune ».

Les hôtes demandèrent ensuite aux invités de s'exprimer. Peu de gens posèrent des questions...

Quels sont les critères pour attribuer un prix ?

Pour Françoise Mallet-Joris, les faits prédominants sont l'imagination, la construction, l'échafaudage d'un récit. Pour Sabatier rentre en vigueur la qualité d'émotion avant tout, surtout lorsqu'elle émane d'un jeune écrivain. Pour Roblès, ce sont l'enthousiasme et la force de pénétration. Pour Lanoux : la puissance épique.

PAS DE MYSTERE

Il n'y a pas de mystère pour l'attribution d'un prix. Lanoux l'a bien précisé : une heure avant le verdict, aucun des jurés n'était capable de miser sur le nom qui allait sortir des urnes...

Autre question posée : si « L'Ogre » avait été édité en Suisse, aurait-il eu la même audience ? La réponse fut la même audience ? Découlant du principe énoncé ci-dessus, à savoir l'ouverture des frontières, la réponse fut affirmative alors même que jusqu'à ce jour nous n'en ayons aucune preuve puisqu'il a fallu **aussi** *un éditeur parisien (Grasset) pour que le Suisse Chessex commence à intéresser les académiciens parisiens.*

Un air de littérature a soufflé sur Lausanne. Il a eu le don de transmettre une sorte de « communicabilité » bienfaitrice. L'enrichissement a été total et les invités ont pu apprécier que ces écrivains de renommée mondiale savaient aussi... parler !

Marc Soutter.

Après la visite de M. Kissinger en Israël

La conférence de Genève possible

Le désengagement des forces commencera l'année prochaine

TEL AVIV. – M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, a annoncé qu'un accord était intervenu sur les questions de procédure liées à l'ouverture de la conférence de paix de Genève.

« Nous avons abouti à un accord total avec le gouvernement d'Israël au sujet des démarches à compléter (Steps towards) jusqu'à l'ouverture de la conférence de Genève », a déclaré le secrétaire d'Etat Kissinger avant son départ d'Israël pour Lisbonne.

« Israël sera présent à la conférence de Genève » a dit M. Kissinger.

« Nos conversations avec Mme Golda Meir et les membres de son gouvernement ont été, comme ce fut toujours le cas, chaleureuses, amicales et constructives. Israël sera présent à l'ouverture de la conférence de Genève, dont la première étape sera les négociations pour le désengagement des forces a encore dit le secrétaire d'Etat.

« En ce qui nous concerne nous garderons des contacts étroits avec le gouvernement d'Israël jusqu'à l'ouverture de la conférence et au-delà », a ajouté le Dr Kissinger qui a remercié avec effusion le gouvernement israélien pour l'accueil « extrêmement cordial » qui lui avait été fait à lui et à sa suite.

A la fin de la semaine

Prenant ensuite la parole, le ministre des affaires étrangères, M. Abba Eban, a déclaré qu'il reverrait M. Kissinger à Genève à la fin de la semaine, car, à la demande de Mme Meir, a-t-il dit, « je prendrai la tête de la délégation d'Israël ».

« Nos conversations avec le Dr Kissinger se sont déroulées conformément à la tradition de chaleureuse amitié entre les Etats-Unis et Israël dont l'objectif ne consiste pas seulement à manifester une harmonie de vues, mais aussi à régler à l'amiable des divergences d'opinion », a ajouté le ministre.

M. Abba Eban a déclaré que «les négociations pour le désengagement des forces israéliennes et égyptiennes commenceront à un certain moment après le 1er janvier ».

Interrogé sur le problème des prisonniers israéliens en Syrie, il a déclaré : « La position du gouvernement israélien à ce sujet n'a pas changé. Mais pour des raisons humanitaires vous m'excuserez si je ne puis dire rien de plus que confirmer que nous serons au rendez-vous à Genève. »

Se tournant ensuite vers le secrétaire d'Etat, M. Eban l'a remercié « pour l'attention avec laquelle vous nous avez écouté et pour l'effort intellectuel que vous avez consacré à ces entretiens en israël. »

Douloureux pèlerinage

Le secrétaire d'Etat américain s'était rendu tout de suite après la fin de ses entretiens avec Mme Golda Meir au monument consacré à la mémoire de six millions de juifs victimes des nazis, à Jérusalem. Le Dr Kissinger, qui se couvrit la tête, comme cela est exigé des juifs dans ces lieux, a allumé un cierge à la mémoire des disparus puis a parcouru le musée du génocide avec les membres de sa suite. Il a reçu de la part de la direction de Yad va Chem un livre dédié à la mémoire des juifs des communautés de Bavière. Le Dr Kissinger, qui en est originaire, a perdu 14 membres de sa famille dans les fours crématoires.

Le séjour du Dr Kissinger en Israël a duré au total 22 heures, dont douze heures ont été presque entièrement consacrées à des entretiens politiques.

POUR PARLER D'UNE MÊME VOIX?

DAMAS. – M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, est arrivé lundi matin à Damas où, apprend-on de source bien informée, il aura des entretiens en prévision de la conférence de Genève.

Le ministre a été accueilli par M. Abdel Halim Khaddam, vice-président du Conseil syrien et ministre des affaires étrangères et par M. Mamdouha Kobba, chef du bureau des relations égyptiennes à Damas.

M. Fahmi est accompagné de M. Mohamed Riad, vice-ministre des affaires étrangères, et de M. Omar Sirri, ministre plénipotentiaire chef du cabinet du ministre.

Restrictions en Grande-Bretagne

Pessimisme de rigueur

LONDRES. – « Beaucoup de gens ont décrit la situation actuelle en Grande-Bretagne comme étant la plus grave depuis la fin de la guerre mondiale. Ils n'exagèrent en rien», a déclaré M. Anthony Barber en se préparant à annoncer les mesures de restrictions décidées par le gouvernement.

Le chancelier de l'échiquier affirme que la décision des producteurs de pétrole de réduire leurs livraisons a créé une situation entièrement nouvelle.

Mais ce sont les grèves et non pas le manque attendu de pétrole qui ont forcé l'industrie britannique à réduire son activité à trois jours par semaine et qui menacent la sécurité de la nation.

M. Barber indique que la nation doit être prête à des mesures qui peuvent changer au fur et à mesure des circonstances. Les «incertitudes» sont sans précédent et «je n'hésiterai pas à agir de nouveau si cela devient nécessaire ».

M. Barber a annoncé une réduction de deux pour cent des dépenses publiques (au lieu d'une augmentation prévue de deux pour cent également) pour l'année fiscale 1974-1975. Cette réduction atteindra mille deux cents millions de livres (8,4 milliards de francs suisses).

Le chancelier de l'échiquier a également annoncé que le gouvernement allait imposer des restrictions quantitatives sur les ventes à tempérament.

Il n'y aura pas d'augmentation des impôts directs. En revanche, les opérations immobilières sont plus lourdement taxées. La surtaxe sur les gros revenus est augmentée de dix pour cent. Les autres impôts directs ne sont pas modifiés.

LES « NEUF » ET L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Une deuxième étape dans la CEE

BRUXELLES. – Les ministres des finances des Neuf réunis lundi à Bruxelles se sont séparés à 16 h. 30 HEC après s'être mis d'accord en quelques heures sur les mesures qui permettront à la communauté européenne de progresser sur la voie de l'union économique et monétaire, objectif qui reste fixé à 1980. Ces décisions sont moins ambitieuses que celles qui avaient été fixées par le sommet de Paris en octobre 1972. Elles constituent cependant un certain progrès sur la situation actuelle.

Les ministres ont en effet pris des décisions sur les points suivants :

1. L'augmentation du volume du soutien à court terme entre banques centrales dont le total double pour les crédits (2,725 millions d'unités de compte) et quadruple (5,450 millions) pour le montant que les banques auront à fournir au système.
2. Des mesures institutionnelles pour permettre une meilleure convergence des politiques économiques des Etats membres. Dans cette optique les ministres des finances ou de l'économie se se réuniront tous les mois, tandis que trois comités (conjoncture, budgets et moyen terme) seront fusionnés en un seul comité.
3. La commission de Bruxelles a été chargée de proposer avant la fin de 1974 des mesures permettant de contrôler les mouvements de capitaux extérieurs.
4. Une directive adoptée par le conseil sur « la stabilité, la croissance et le plein emploi » contraint ceux des Etats membres qui ne les possèdent pas encore, à se doter des instruments de politique économique qui doivent leur permettre de réaliser ces objectifs. Cette décision, qui implique notamment l'obligation pour les neuf de planifier sur cinq ans leurs programmes d'investissements publics et de se donner les pouvoirs d'agir rapidement sur le crédit et les liquidités, laisse à leur libre choix la faculté de juger si un contrôle des prix et des revenus est nécessaire.
5. Ces diverses décisions sont justifiées dans une résolution du Conseil des ministres concernant la réalisation « d'une deuxième étape de l'Union économique et monétaire dans la CEE ».

La résolution rappelle également que l'extension du champ d'activité du fonds européen de coopération monétaire, et la mise en commun des réserves des banques centrales ont été remises à plus tard.

Le cardinal Cicognani est mort

UN DIPLOMATE AU SERVICE DE L'ÉGLISE

CITE-DU-VATICAN. – Le cardinal Amleto Giovanni Cicognani, secrétaire d'Etat « émérite », est décédé dans la nuit de dimanche à lundi au Vatican, à l'âge de 90 ans. L'an dernier, il avait succédé au cardinal Eugène Tisserant comme doyen du Sacré collège.

Le cardinal Cicognani, était né à Faenza (Romagne), le 24 février 1883. Il avait été cardinal-secrétaire d'Etat de Jean XXIII et de Paul VI. Pendant un quart de siècle (1933-58), Mgr Cicognani avait représenté le saint-siège à Washington en qualité de délégué apostolique.

En sa faveur, le pape Jean XXIII avait dérogé à l''article 232 du code de droit canon, qui n'admet pas la présence de deux frères cardinaux dans le Sacré collège. En effet, quand Mgr Amleto Giovanni Cicognani avait été créé cardinal le 15 décembre 1958, son frère Gaetano l'était déjà.

Durant son long séjour aux Etats-Unis, le prélat a été un artisan très important de l'œuvre de Pie XII en faveur des victimes de la guerre. Il s'est entièrement consacré à l'assistance aux prisonniers de guerre européens et japonais, qui se trouvaient aux Etats-Unis.

Fils d'une famille de petits commerçants en produits alimentaires, prêtre à 22 ans, il avait été sacré évêque à 50 ans.

Avant d'entrer dans la diplomatie, le cardinal Cicognani avait travaillé à la curie romaine, où il était retourné le 16 novembre 1959 avec la charge de secrétaire de la congrégation pour l'Eglise orientale. Le 14 août 1961, Jean XXIII l'avait nommé secrétaire d'Etat et, pendant le concile, il lui avait confié la présidence de la commission pour la coordination des travaux conciliaires.

Paul VI l'avait confirmé comme secrétaire d'Etat jusqu'au jour où, en raison de son âge, il l'avait remplacé par le cardinal Jean Villot. Celui-ci lui avait toutefois laissé l'appartement officiel de secrétaire d'Etat au Vatican.

Il y a deux jours, Paul VI s'était rendu au chevet du cardinal Cicognani.

Le Sacré collège comprend présentement 135 cardinaux, dont vingt et un sont âgés de plus de quatre vingts ans.

Invasion de la Tchécoslovaquie en 1968

RÉVÉLATIONS

PARIS. – La situation en Tchécoslovaquie a été discutée lors d'une réunion tenue la semaine dernière à Paris par la commission des pays européens non membres de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire au moment où le chancelier Willy Brandt signait à Prague le traité normalisant les relations entre la République fédérale allemande et la Tchécoslovaquie. La réunion de Paris était présidée par le conseiller national Walther Hofer (Berne).

La commission a publié le communiqué suivant à l'issue de ses discussions : au moment de la signature du traité Bonn-Prague, d'intéressantes révélations concernant l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie en août 1968, ont été faites aux parlementaires du Conseil de l'Europe à Paris.

M. Ludek Pachman, le célèbre grand maître d'échecs et l'un des principaux protagonistes du « Printemps de Prague » a signalé que M. Dubcek s'est toujours efforcé d'éviter toute provocation à l'égard de l'URSS.

S'adressant à la commission des pays européens non membres de l'assemblée du Conseil de l'Europe, présidée par M. Walther Hofer (Suisse), M. Pachman a affirmé que le gouvernement Dubcek n'avait en rien modifié la politique étrangère tchécoslovaque.

Il a même, peu avant l'invasion, concentré onze des douze divisions tchécoslovaques à la frontière occidentale comme le haut commandement du Pacte de Varsovie le lui avait demandé. Jusqu'au dernier moment, M. Dubeck ne croyait pas à une intervention militaire du « pays frère ».

M. Pachman a affirmé que de l'avis d'experts militaires tchécoslovaques, l'armée aurait pu se défendre pendant deux semaines contre les envahisseurs. La perspective d'une résistance armée aurait été de nature à modifier la situation d'autant plus qu'il n'y avait qu'une très faible majorité pour l'intervention militaire au sein du bureau politique du Parti communiste tchécoslovaque qui était très divisé dans cette affaire.

M. Pachman estime que la quasi totalité du peuple tchécoslovaque est hostile au régime actuel et reste fidèle aux idéaux du « Printemps de Prague ».

Selon M. Pachman, trois facteurs pourraient modifier la situation actuelle en Tchécoslovaquie : le départ des troupes soviétiques, des progrès substantiels de l'intégration européenne et une politique commune des pays de l'Europe de l'Ouest à l'égard de l'Europe de l'Est. Il ne s'agit pas de revenir à la guerre froide, mais le but final de la politique de l'ouest à l'égard de l'Europe de l'Est devrait consister en une libéralisation des relations telle que l'ont préconise les pays du Conseil de l'Europe à la conférence sur la sécurité et la coopération européennes.

Au courant de l'année 1974, la commission présentera à l'assemblée un rapport sur la situation en Tchécoslovaquie. »

M. Le Duc Tho à Paris

Une totale hypocrisie

PARIS. – M. Le Duc Tho, représentant du Gouvernement nord-vietnamien, a déclaré lundi à son arrivée à Paris qu'il était « animé de bonne volonté et de sérieuses intentions ». Le « déroulement de la rencontre » qu'il doit avoir avec M. Henry Kissinger ainsi que « le développement de la situation au Sud-Vietnam dépend de la partie américaine, c'est-à-dire du fait qu'elle fasse preuve aussi de sérieux », a-t-il ajouté.

L'entretien Kissinger - Le Duc Tho se déroulera à Paris au Centre des conférences internationales où a été signé l'accord de Paris. « Il est prévu que cette rencontre durera un jour. Selon les résultats de cette première rencontre, nous déciderons de la suite des entretiens », a indiqué M. Le Duc Tho, en précisant qu'il n'avait pas encore décidé combien de temps il resterait à Paris.

M. Le Duc Tho a affirmé que son pays « soutient pleinement la position du Gouvernement révolutionnaire provisoire qui consiste à prendre toutes mesures nécessaires pour châtier comme il se doit les actes de guerre entrepris par l'administration de Saigon, en violation du cessez-le-feu, en violation de l'accord ». « Il n'y a pas de raisons, a-t-il dit, pour que le gouvernement de la RDV et de GRP restent les bras croisés et laissent l'autre côté faire ce qu'il veut ».

(Réd.) – Les attaques communistes reconnues de la base de Shell à Nha Be sont oubliées par M. Le Duc Tho, de même que toutes les autres violations. C'est donc sur une nouvelle base d'hypocrisie que débuteront ses entretiens avec M. Kissinger.

Pétrole: de nouvelles surprises en perspective ?

VIENNE. – La commission économique de l'OPEP qui doit faire des recommandations aux ministres du pétrole des pays membres de l'organisation sur le nouveau prix s'est réunie à Vienne lundi matin.

« Il s'agit d'une réunion strictement technique et interne » a déclaré un porte-parole de l'OPEP. Il a précisé que cette réunion, a laquelle asistent des experts des ministères du pétrole des pays membres, pourrait durer plusieurs jours.

Le porte-parole a d'autre part déclaré qu'il est « presque certain que les ministres des pays membres de l'organisation se réuniront samedi à Téhéran.

Entretiens américano-hollandais

LA HAYE. – Les représentants des Etats-Unis et des Pays-Bas « ont passé en revue lundi à La Haye la question de l'énergie sous ses aspects à court terme et à long terme » et « ont exploré diverses mesures d'urgence en ce qui concerne la pénurie de pétrole ».

« Les ministres ont décidé que leurs gouvernements se maintiendraient en contact sur ces questions et continueraient d'examiner la situation à la lumière de son évolution dans les mois à venir ».

● **NANTES. – Des convoyeurs de fonds travaillant pour le compte d'une banque de Nantes (Bretagne) ont été attaquées lundi matin par quatre bandits et délestés de deux millions de francs environ. Les bandits n'ont pas été retrouvés.**

Les attentats arabes aussi sont inquiétants

PARIS. – A la suite de l'attentat perpétré vendredi contre le consulat d'Algérie à Marseille, les ambassadeurs des pays arabes accrédités en France se sont réunis lundi à Paris en conférence extraordinaire.

Ils ont notamment décidé au cours de cette assemblée de créer un comité qui sera chargé de suivre de près la situation qu'ils ont qualifiée d'alarmante. Les ambassadeurs des pays arabes en France ont également envoyé un télégramme à M. Michel Jobert, ministre français des affaires étrangères, pour lui faire part de leur inquiétude après cet attentat qui a coûté la vie à quatre personnes.